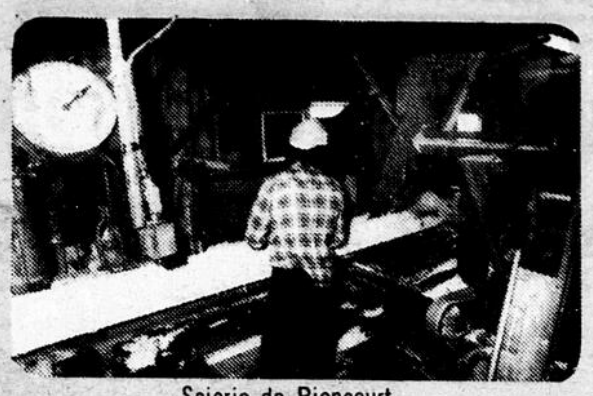

Scierie de Biencourt

Biencourt, Lac-des-Aigles, Rimouski

Pluie de subventions

•pages A-5, 7 et 9

progrès
écho

HEBDOMADAIRE REGIONAL 40¢
78e année no 29 Rimouski 5 aout 1981
3 cahiers - 68 (48+20) pages Guide TV inclus

Claude Dupont avec les Aiglons

•page C-1

Gardien de phare

Armand Lefrance

Le dernier

•page A-8

Omnium du Bas St-Laurent

Encore Bérubé

•pages C-2, 3

SPECIAL

Cahier agricole

Expo-régionale
Jugement préliminaire

•page A-10

LeGrade du Bic

Disparition ?

•page A-3

la Baie offre en exclusivité Beaumark
LES ÉLECTROMÉNAGERS DES ANNÉES 80

Armez-vous de patience lorsqu'en arrivant de l'un ou l'autre des côtés, vous devez tourner è votre gauche. Souhaitez que votre moteur ne s'étouffe pas dans le virage, sinon ...

A quand les fameuses "flèches"?

La circulation oblige enfin des transformations d'usage

Pour certains, la circulation à Rimouski ne semble pas constituer un problème. Pour d'autres, c'est l'accumulation de maux de tête quotidiens, lorsqu'ils doivent regagner leur domicile ou leur travail.

Prenons le cas du feu de circulation situé près du restaurant McDonald's à Nazareth. La population qui emprunte cette rue serait certes heureuse d'apprendre un jour, l'installation d'une flèche indiquant les virages à gauche de quelques secondes, afin de décongestionner la circulation.

C'est la même situation aux angles du Boulevard Saint-Germain et de la rue Lausanne, près du restaurant Au p'tit bedon, alors que ceux qui veulent tourner à gauche sur Lausanne doivent presque risquer de se faire tailler en pièces.

Il s'agit là de deux points majeurs en ce qui concerne la circulation à Rimouski et des mesures devront être prises d'ici peu car le jour n'est pas loin ou nous pourrions avoir des conséquences graves dans un accident de la route.

D'ailleurs, notre photographie indique bien ici, la situation vers les 17 heures en après-midi...

Jean-Claude Leclerc.

Insectes dans la nourriture

Une mauvaise rotation peut en être la cause

Y a-t-il quelque chose de plus désagréable que de trouver de petits insectes dans les aliments ? Avouez que ce n'est guère appétissant pour personne.

Toutefois, il existe plusieurs espèces d'insectes, selon des spécialistes comme chez Maheu & Maheu. Ceux qui sont le plus souvent rencontrés dans les maisons, principalement dans les armoires de cuisine sont le "tribolium" brun et le "cucujide" dentelé.

Selon les experts, plusieurs causes sont attribuables à la présence de petits insectes dans la nourriture. Parmi les causes principales, on peut mentionner une mauvaise rotation de la nourriture soit chez le fabriquant, le grossiste, l'épicier ou encore, à la maison même.

La répression de ces parasites doit se faire de la façon suivante.

D'une part, vous devez tout sortir votre nourriture de vos armoires, en prenant bien soin d'inspecter celle-ci et de jeter ce qui vous semble contaminé. Rappelez-vous toutefois que si vous remettez de la nourriture contaminée dans vos armoires, vous risquez que tous les farineux soit réinfestés de nouveau.

Il s'agit ensuite d'appliquer un insecticide spécifique à ce genre de problème. On recommande entre autre, du diazinon, 2% en poudre, à appliquer dans toutes les fissures des armoires, même celles où il n'y a pas de nourriture.

Il est à noter que plusieurs maisons d'extermination fournissent des feuillets sur la marche à suivre pour l'application de ces insecticides. Par ailleurs, il est préférable d'appliquer un léger filet d'insecticide autour des tringles de planchers de la cuisine.

Toutefois, il ne faut pas croire que le traitement est efficace au moment même de l'application. Vous devez attendre environ deux semaines avant que l'élimination soit complète.

Si vous avez l'intention de confier ce travail à un expert par exemple, assurez-vous qu'il vous donnera une certaine garantie sur son travail sans tout virer à l'envers dans la maison.

Il est bon de rappeler aux gens que les produits chimiques utilisés sont des poisons et qu'ils doivent être utilisés de façon prudente.

Jean-Claude Leclerc.

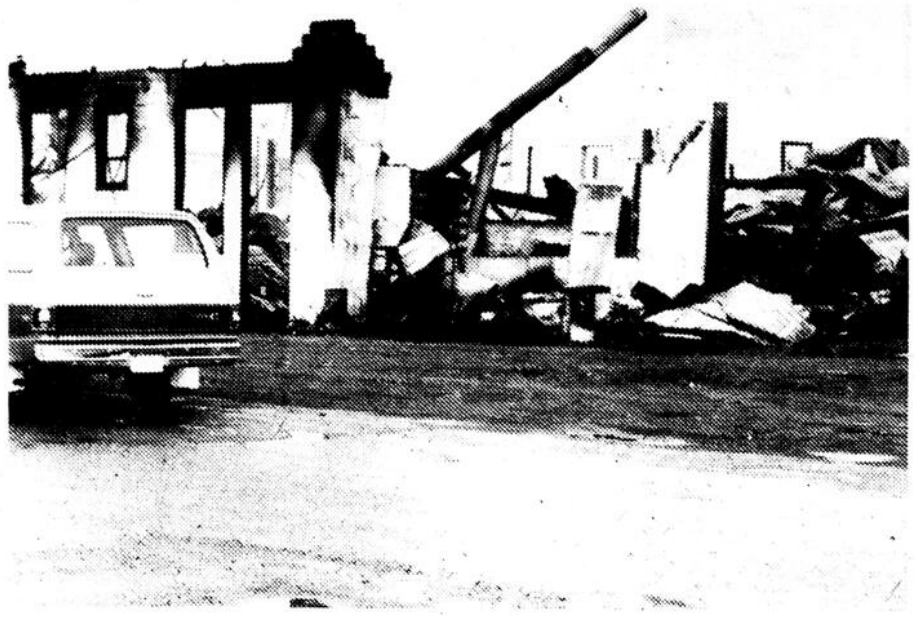

L'incendie de la semaine dernière

Un pompier a risqué sa vie pour sauver la jeune Lucie

Le feu qui a complètement détruit deux maisons situées à l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et Sirois, la semaine dernière serait attribuable, selon le directeur Bernier du Service des incendies de la Ville de Rimouski, à un plat de graisse laissé sur un poêle.

Au moment de l'incendie, sept personnes se trouvaient dans la résidence de Monsieur Florent Saint-Pierre. Selon le directeur Bernier, Madame Saint-Pierre était à préparer du cipaille lorsque qu'elle est descendue au sous-sol où son mari en compagnie d'un plombier s'affairaient à compléter quelques réparations.

En quelques minutes, le feu s'est étendu à l'ensemble de la cuisine et par après à la maison en rénovation. Avec le fort vent qui venait de l'ouest, le feu s'est vite propagé à la maison voisine, celle de Monsieur et Madame Adrien Dionne.

Lors de cet incendie un acte de bravoure digne de mention a été réalisé par le Sergent Jean Thériault de la Sûreté Municipale de Rimouski. En effet, selon certaines personnes le Sergent Thériault aurait littéralement "arraché" des flammes la jeune Lucie Saint-Pierre âgée seulement de 8 ans. Le sauvetage se serait produit au début de l'incendie. Au moment de l'arrivée des pompiers, le Sergent aurait empoigné une échelle pour monter au premier étage de la maison en flamme pour en ressortir avec la jeune fille affreusement brûlée. Cette dernière aurait été brûlée à plus de 50 pour 100 et on craint que les poumons de la jeune fille aient été affectés par la fumée.

La conflagration aurait été maîtrisée vers les 10H15 selon le directeur Bernier. Disons aussi que plus de 30 pompiers de la ville ont combattu l'élément destructeur durant presque toute la journée de ce mardi tragique.

A.L.

Cédrico Inc. de Price détruit par le feu

Pertes de $2 millions

Dans la nuit de samedi à dimanche dernier, un violent incendie ravageait l'usine Cédrico Inc., de Price, causant des dommages évalués à près de $2 millions.

Propriété de M. Gilles Bérubé, cette usine était spécialisée dans la fabrication de bardeaux de cèdre et de bois d'oeuvre. Cette entreprise occupait plus d'une centaine de travailleurs.

Les sapeurs de Price, assistés par ceux de la Ville de Mont-Joli, n'ont pu empêcher le feu de détruire entièrement l'édifice. La cause exacte de cette incendie n'est pas encore connue et une enquête se poursuit à ce sujet.

J.L.

EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES - VERRES DE CONTACT
COR Clinique d'Optométrie de Rimouski
OPTOMÉTRISTES
Dr Jacques Michaud, O.D. directeur
Dr Denyse Beaudry, O.D.
Dr Marcel Michaud, O.D.
Dr Pierre Rioux, O.D.
Tél: 723-9283
723-9284
Galeries La Grande Place Rimouski.

Fermeture définitive de l'abattoir LeGrade au Bic

Dénouement d'une longue histoire?

La fermeture définitive de l'abattoir Le Grade de la Coopérative Fédérée, établi au Bic depuis plus de 15 ans et qui emploie une trentaine de personnes, surviendrait vers la fin du mois de septembre.

En effet, il en coûterait plus de $200 000 à cette entreprise pour moderniser ses installations selon les normes plus sévères du ministère de l'Environnement du Québec. Ce ministère avait cependant permis la poursuite des opérations à cet abattoir suite à l'intention avouée de la Coopérative Fédérée de fermer cet établissement dès la réalisation du projet d'abattoir-charcuterie régional.

Ce projet de $2.5 millions environ, ayant été abandonne jusqu'à nouvel ordre faute de rentabilité, semble-t-il; faute d'intérêt réel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, selon la Coopérative Agricole du Bas Saint-Laurent, l'abattoir Le Grade ferme ses portes comme prévu.

Les producteurs de la région qui font affaire avec l'entreprise pourront continuer de le faire car la Coopérative Fédérée possède plusieurs autres établissements du genre au Québec ou encore s'adresser aux autres abattoirs dans la région qui sont en opération et qui répondent aux normes du ministère de l'Environnement. Les producteurs peuvent également participer aux encans publics pour écouler leurs productions.

Dans tout ce dossier où les discussions et les rebondissements n'ont pas cessé depuis près de trois ans et suite à ces derniers développements, l'Union des Producteurs Agricoles du Bas Saint-Laurent entend prendre à nouveau position officiellement dans les prochaines semaines.

Jean Lavigne

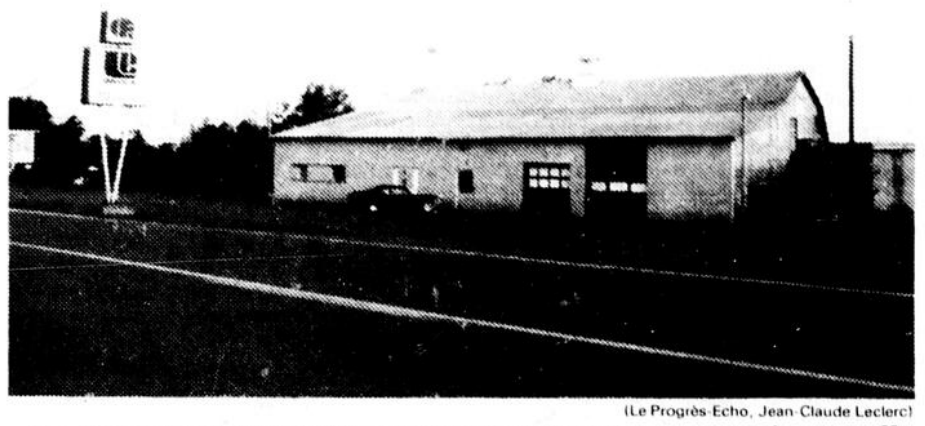

(Le Progrès-Echo, Jean-Claude Leclerc)

La fermeture définitive de l'abattoir Le Grade, au Bic, est-elle le dénouement d'un grand projet qui ne verra jamais le jour?

(Le Progrès-Echo, Alain Lavoie)

La copie du Journal PROGRES ECHO du 30 juillet 1980 a été remis par le greffier de la ville de Rimouski, Monsieur Hubert Dubé à Monsieur Francis D. Bryde et son épouse, Madame Evelyn Bryde.

La Caravane "Wallye Beam"

Le "Progrès-Echo" a marqué son passage!

Lors du passage annuel de la Caravane de roulottes Wally Beam à Rimouski il y a quelques semaines, le Journal Progrès Echo, votre hebdomadaire régional a remis une copie du journal à Monsieur Francis D. Bryde, responsable du présent voyage de cette Caravane.

Rappelons qu'il y a quelques semaines, cette caravane de plus de 80 roulottes regroupant environ 160 personnes était chez nous. Ces américains, pour la plupart retraités, ont fait escale à Rimouski avant d'entreprendre une visite en Gaspésie et dans les Provinces Maritimes. A Rimouski, les gens de la Caravane Wally Beam en ont profité pour mieux connaître notre ville et ses différents lieux touristiques.

Cette année, le passage de la Caravane a été marqué par le don d'une copie du journal du 30 juillet 1980 dans lequel on pouvait retrouver un reportage sur la visite de la caravane à l'été 1979.

Le Journal PROGRES ECHO est fier de participer à sa façon à l'accueil des touristes dans notre région.

Les policiers très alertes.!

La Sûreté Municipale de Rimouski, plus vigilante que jamais a été encore une fois très active en fin de semaine dernière, répondant à de nombreux appels et intervenant à plus de 250 reprises.

Tout d'abord, le département des incendies, sous la direction de Roger Bernier a été appelé deux fois pour des débuts d'incendie qui ont vite été maîtrisés.

Neuf accrochages se sont produits dans les limites de la ville mais heureusement, il n'y a eu aucun accident mortel ou avec blessés, dans le territoire de la Ville.

Un test d'ivressomètre a été réalisé en plus de 50 billets de "48 heures" qui ont été émis, en plus de 44 autres billets divers, tels que feux rouges, omission d'arrêter sur un "Stop", etc ...

Le radar aura une fois de plus fait son oeuvre, avec pas moins de 216 interceptions. Les gens pris sur le fait circulent principalement sur le Boulevard Saint-Germain Ouest, sur la 2e rue Est et sur la rue de la Cathédrale. Les véhicules de livraison qui veulent toujours apporter vos mets le plus chaud possible doivent donc avoir la pédale un peu plus douce.

Bref, on a l'oeil ouvert plus que jamais à la Sûreté Municipale de Rimouski.

Avis de recherche

Madame Exarée Sirois de Saint-Anaclet recherche activement sa jeune fille DIANE SIROIS âgée de 16 ans qui serait disparue le 20 juillet dernier vers les 9H30 dans la région de Rimouski. Au moment de son départ, la jeune fille était vêtue d'une chemise à carreaux de couleurs bleue, blanc et rouge, d'un pantalon de type "jeans" et de bottines de suède "san".

Tous ceux qui auraient vu ou apperçu la jeune fille doivent en informer Madame Exarée Sirois domiciliée au 50 rue Allard à Saint-Anaclet au numéro de téléphone suivant: 724-6894.

A Saint-Simon, cet hiver

"Ca devrait passer...!

Tel que promis l'hiver dernier, le Ministère des Transports du Québec procédera dès le début de l'automne à l'installation de clôture para-neige et à la plantation d'arbres, du côté est du viaduc du Canadien National, sur la Route 132, près de Saint-Simon.

Selon un représentant du Ministère, celui-ci a cependant dû entamer des procédures d'expropriation pour être en mesure d'apporter ces améliorations à ce secteur de cette route, nouvellement construit et qui de par sa configuration devenait rapidement impraticable durant les tempêtes hivernales.

TRAVAUX DE REFECTION

Par ailleurs, les employés de la Voirie procédaient la semaine dernière à des travaux de réfection sur la Route 232, sur une distance de 6.2 km, entre le pont du fond d'ormes et le pied de la côte du pont Rouge. Ces travaux étaient réalisés au coût de $253 000.

Le Ministère entend également procéder dans les semaines à venir à la réfection des secteurs les plus en mauvais état sur la route qui quitte la 232 à la hauteur du pont du fond d'ormes vers la municipalité de Saint-Narcisse.

J.L.

(Le Progrès-Echo, R.B.)

La semaine dernière, le Ministère des Transports du Québec procédait à la réfection d'une portion de la Route 232, entre Saint-Narcisse et Trinité-des-Monts, sur une distance de 6.2 km. Ces travaux auront coûté $253 000..

723 2242
Ambulance de Rimouski
ENR.
Carol Gosselin prop.

Nous entretenons ce que nous vendons

Venez choisir vos électroménagers

Kenmore

Sears
140 ST-BARNABÉ RIMOUSKI

à Rimouski Sears peut prendre votre commande à toute heure du jour ou de la nuit téléphonez

724-7111

RoyNat honore Jean-Yves Leblanc

A l'occasion de la publication de son rapport financier annuel, l'entreprise canadienne de prêts, RoyNat, a choisi d'honorer quelques hommes d'affaires remarquables à travers le pays. C'est ainsi que l'une des figures dominantes du monde industriel régional, M. Jean-Yves Leblanc, fut selectionné pour apparaître dans la brochure de prestige accompagnant le bilan financier de cette entreprise nationale.

La gravure haut contraste représentant Monsieur Jean-Yves Leblanc, président de Sométal Atlantic de Rimouski. Cette photo a été prise dans le revue de prestige de RoyNat.

C'est la toute première fois qu'un tel honneur est fait à un homme d'affaires de chez-nous.

M. Jean-Yves Leblanc, après des études de Génie, s'est joint à son père à la direction de la compagnie Sometal Atlantic Ltée. Il en devint le président et directeur général, l'an passé, à la suite du décès de M. Jean-Marie Leblanc, président-fondateur.

Sometal Atlantic Ltée se classe au tout premier rang des entreprises industrielles de Rimouski avec plus de 300 employés. Cette industrie dynamique, habilement dirigée par Jean-Yves Leblanc, évolue dans la fabrication de pièces de métal et hydrauliques de fortes dimensions. Son client principal actuel est la Société d'énergie de la Baie James, pour laquelle elle construit des conduites forcées destinées aux différents barrages de La Grande.

A ses débuts, Sometal Atlantic fabriquait principalement des pièces de ventilation, des séchoirs à bois et de la structure. Aujourd'hui, ses capacités de production sont plus étendues et l'entreprise, plus concurrentielle à l'échelon provincial, national et même, international.

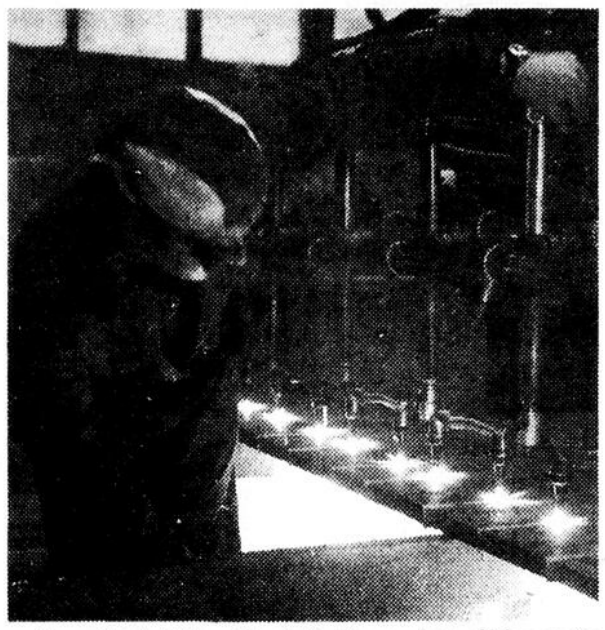

Sométal Atlantic fabrique des éléments de construction en acier, notamment pour le chantier de la Baie de James.

On avait toujours prétendu que Rimouski n'avait pas de vocation industrielle, le succès d'Atlantic Sometal Ltée prouve le contraire.

Le fait, pour une société financière canadienne telle RoyNat, d'identifier à Rimouski la réussite de Jean-Yves Leblanc et de Sometal Atlantic, a un côté encourageant pour tous les artisans créateurs de petites et moyennes entreprises dans la région.

RoyNat, entreprise financière décentralisée, appuie fortement l'idée de l'entrepreneurship régional qui doit, en tout premier lieu, se développer par l'effort personnel de ses dirigeants, s'il veut parvenir à un échelon supérieur à la dimension du pays, tel que Sometal Atlantic l'a accompli. Ceux qui ont à coeur le développement régional se félicitent d'avoir en leurs murs, des hommes et des entreprises tels Jean-Yves Leblanc et Sometal Atlantic, pour faire rayonner à l'extérieur, la réputation de productivité des gens de notre région. En cette période de la vie économique, il est stimulant de voir percer une entreprise régionale qui a même dû bâtir une succursale dans les régions nordiques comme Matagami où Sometal Atlantic opère une deuxième usine spécialisée dans les éléments de structures hydrauliques pour les chantiers de la Baie James.

R.B.

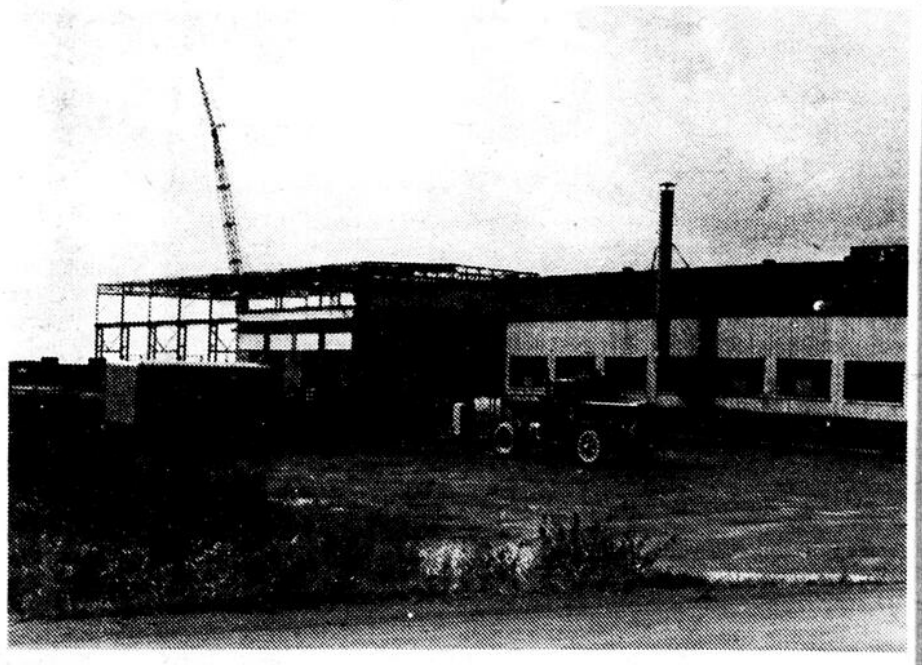

Les rimouskois sont habitués de voir dans le paysage de la ville les usines de la compagnie Sométal Atlantic qui ont subi au cours des dernières années des transformations majeures. Cette compagnie représente un atout important dans l'économie régional de l'est du Québec.

RoyNat à Rimouski

Une percée remarquable dans l'Est du Québec

Important prêteur privé national, fondée à Montréal, la société RoyNat est fortement décentralisée. Elle a choisi Rimouski comme tête de pont dans l'Est du Québec et y a développé rapidement un marché intéressant. La succursale de l'Est du Québec a un territoire s'étendant sur les deux rives du Saint-Laurent, de La Pocatière aux Iles-de-la-Madeleine. Sa clientèle comprend déjà bon nombre d'entreprises régionales dans le domaine du transport routier, de la transformation du bois, du papier, de l'industrie des pêches et du commerce en général. RoyNat a grandement favorisé les investissements dans les parcs industriels de Rivière-du-Loup, Rimouski et les parcs de pêche de la Gaspésie.

Sa décision de venir à Rimouski, avant d'autres plus grands centres du Québec, était basée sur une clientèle déjà existante dans le milieu, tel Sometal Atlantic Ltée et autres, en plus du fait de la réputation de fierté de parole des gens de chez-nous, envers leurs engagements financiers.

La société financière RoyNat prête à l'entreprise privée et aux mouvements coopératifs. Elle ne fait affaire qu'avec les entreprises incorporées et organisées.

Pourquoi emprunte-t-on d'une entreprise telle que RoyNat? Pour diversifier et maximiser ses sources de financement et pour pouvoir continuer à financer le développement. Le personnel de RoyNat a été spécialement entraîné pour s'adapter à la clientèle, et avec souplesse, se fait une fierté de procéder avec rapidité. Les prêts RoyNat ont la réputation d'être compétitifs.

Fait significatif, 80% de leurs prêts sont autorisés et accordés aux plans régional et local. Aujourd'hui, l'homme d'affaires a besoin de sources permanentes de financement, pour poursuivre son évolution au rythme de sa clientèle et RoyNat se spécialise dans ce genre de choses.

Fondée au Québec, RoyNat est la propriété, principalement de la Banque Royale du Canada, et de la Banque Nationale. Cet été, cette société financière qui fait affaire d'un bout à l'autre du pays, aura passé le cap du milliard d'actif. Elle fait des prêts dans des échelles qui s'étendent de $25 000 à $10 000 000. Dans sa dernière année d'opération, elle a fait pour $105 000 000 de nouvelles affaires au Québec dont 25% dans l'Est, par l'intermédiaire de ses seules succursales de Québec et Rimouski.

Le directeur du bureau de Rimouski, M. Hugues Pelletier, se dit très heureux de la performance de son entreprise dans notre milieu et est optimiste face au développement régional décentralisé.

R.B.

Décès de M. Louis-Philippe Laliberté

Nazareth perd l'un de ses pionniers

Le jeudi 30 juillet dernier, le quartier Nazareth de Rimouski perdait l'un de ses plus estimés paroissiens, M. Louis-Philippe Laliberté. En effet, âgé de 81 ans, M. Laliberté succombait à la suite d'une longue maladie, laissant dans le deuil son épouse, deux enfants et plusieurs petits-enfants.

Personnalité en vue à Rimouski, rappelons que M. Laliberté occupait la présidence de la Commission Scolaire de la Ville de Rimouski, de 1963 à 1972 après avoir siégé comme commissaire, représentant le Quartier No.5 (Nazareth), de 1946 à 1972; il agissait également aux titres de secrétaire, gérant et administrateur de la Caisse Populaire de Nazareth, de 1948 à 1965. Considéré comme un pionnier de la paroisse de Nazareth, M. Laliberté était de toutes les organisations bénévoles au service desquels il ne ménageait ni son temps, ni son expérience.

Une foule nombreuse assistait au service funèbre de M. Laliberté qui a précédé son inhumation au cimetière de la paroisse de Nazareth, le lundi 3 août dernier.

La direction du journal Progrès-Echo et son personnel offrent ses plus sincères sympathies à la famille éprouvée.

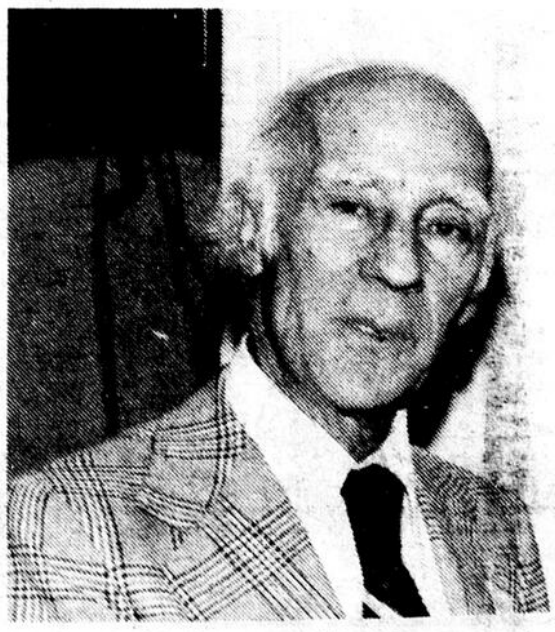

M. Louis-Philippe Laliberté.

Jean-Noël St-Pierre D.D.
121, rue Lavoie, Rimouski
DENTUROLOGISTE
Pour rendez-vous
722-7371
Fabrication et réparation de prothèses dentaires

Gilles Séguin
Opticien d'ordonnances o.o.d.
Lunettes
Verres de contact
Services optiques complets
Centre Médical (Face à l'hôpital)
161 Rouleau suite 107
Rimouski
723-4514
G. Séguin, o.o.d. L. Rancourt, o.o.d.

Pour la Scierie Gérard Lagacé de Biencourt

$315,000 en subvention du MEER

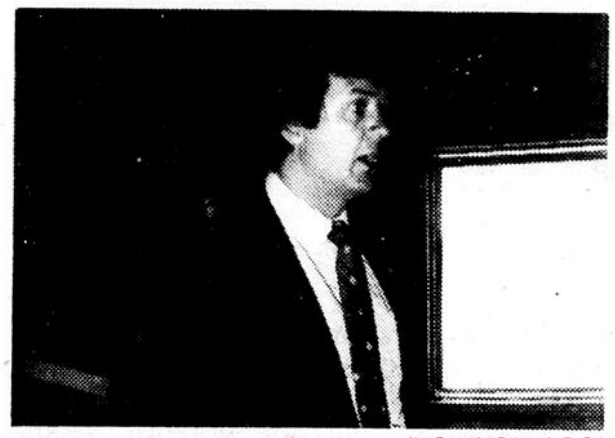

(Le Progrès-Echo, J.-P. R.)

Monsieur Benoît Lagacé, président de la Scierie Gérard Lagacé inc. de Biencourt.

C'est la semaine dernière que la députée fédérale du comté de Rimouski et Témiscouata, Madame Eva Côté annonçait une subvention de plus de $315,000 venant du Ministère de l'Expansion Economique Régional pour la compagnie Gérard Lagacé Ltée. Cette subvention servira à la construction d'une nouvelle scierie à Biencourt.

Ce projet qui nécessitera un investissement de plus de $1,300,000 devrait créer, selon les probabilités, 10 nouveaux emplois, en plus de préserver les 56 emplois actuels de l'entreprise de Monsieur Lagacé.

Suite à l'incendie qui avait complètement détruit la scierie en 1972, l'entreprise de Gérard Lagacé occupait des locaux trop petits qui se prêtaient mal à la poursuite des opérations ainsi qu'à la rentabilisation de cette entreprise très importante pour Biencourt.

Comme le mentionnait Madame Côté, depuis 1969 le MEER a subventionné 56 projets industriels dans la région de Rimouski, ce qui a valu la jolie somme de 8,7 millions.

La scierie de Monsieur Gérard Lagacé de Biencourt qui écoule déjà la majeure partie de sa production sur les marchés extérieurs, compte également vendre outremer une bonne part de l'accroissement de production qui résultera de ce projet.

A.L.

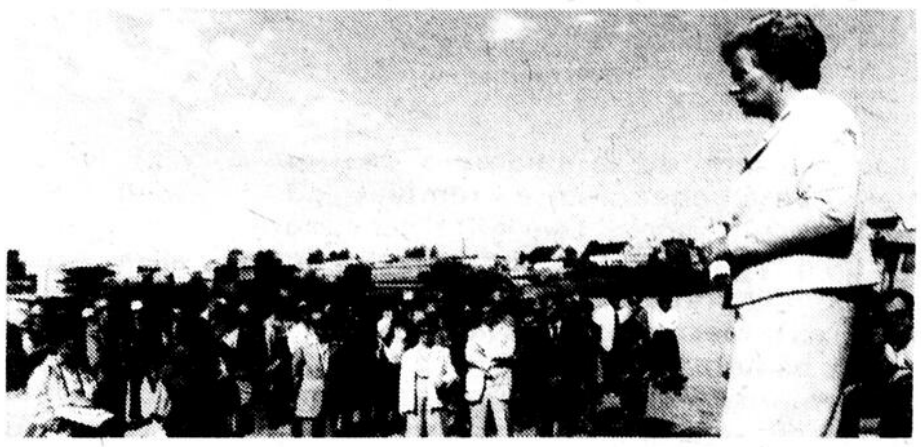

(Le Progrès-Echo, J.-P. R.)

Madame Eva Côté, députée de Rimouski-Témiscouata était littéralement sur les "planches" lors de l'annonce de la subvention à Scierie Lagacé de Biencourt.

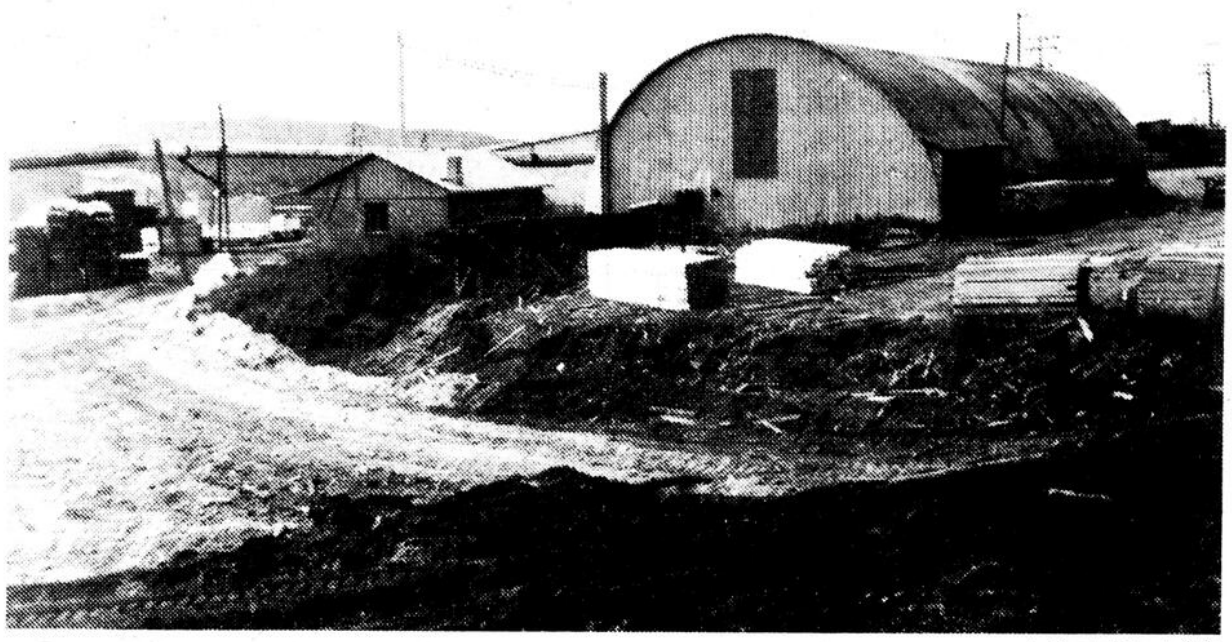

(Le Progrès-Echo, J.-P. R.)

La Scierie de Gérard Lagacé de Biencourt recevait dernièrement une subvention de $315,000 du MEER.

Chez les producteurs de bois dissidents

La bataille se poursuit

Le dossier de l'exclusivité de la vente du bois chez le regroupement des producteurs de bois du Bas Saint-Laurent connaîît présentement un autre épisode. En effet, le Regroupement vient de publier un bulletin d'information dans lequel il dénonce la tentative du Syndicat des Producteurs de Bois du Bas Saint-Laurent affilié à l'U.P.A. de mettre en marche le droit de l'exclusivité sans l'accord de tous les producteurs du territoire.

Dans son texte d'introduction le président du Regroupement dissident, Monsieur Alphonse Beaulieu insiste sur le fait que les producteurs doivent continuer la lutte contre l'exclusivité de la vente du bois de sciage, de déroulage, de charbon et de chauffage tel que préconisé par le Syndicat.

Dans ce même bulletin on définit l'exclusivité de la vente du bois. Elle se définit ainsi: Seul le Syndicat aura le droit d'acheter la totalité du bois des producteurs. Cela revient à dire, poursuit le bulletin, que les producteurs ne peuvent plus vendre leur bois à un petit acheteur, aux commerçants, aux usines de sciage, déroulage et charbonnage.

Dans un autre ordre d'idée, le président confie au Regroupement les diverses raisons qui font que les producteurs sont contre le règlement de l'exclusivité: le producteur n'est plus libre de choisir son acheteur; le producteur est soumis à un autre contingentement du Syndicat, mais qui n'augmentera pas son volume; le producteur ne peut plus négocier son prix de vente; le producteur n'est plus libre de couper la quantité de bois qu'il évalue nécessaire à ses besoins afin de faire face à ses obligations, etc..

Pour l'avenir, le président Beaulieu demande aux producteurs de faire front commun pour faire comprendre au Syndicat qu'il doit suspendre le règlement de l'exclusivité. Sans cet appui, poursuit-il, le Syndicat, continuera d'imposer son règlement. Enfin le président du Regroupement exhorte les producteurs de donner une réponse positive et sans équivoque qui "nous permettra d'exiger du Syndicat qu'il suspende l'exclusivité."

A.L.

CAMPAGNE DE
SÉCURITÉ FORESTIÈRE

À LA PAPETERIE DE FORESTVILLE

La papeterie Reed de Forestville lance une campagne de sensibilisation à la prévention des accidents de travail.

Cette activité qui se tiendra du 3 au 16 août, sera composée de rencontre avec les travailleurs sur les lieux de travail.

Le 16 août se tiendra à Labrieville un festival forestier pour clôturer les activités.

La mascotte de cette campagne "Garatou" invite les travailleurs de la rive à participer, et leur dit:

"Prend pas d'chance, travaille avec prudence

La Papeterie
REED Ltée

MATÉRIAUX BGB LTEE

296, rue Léonidas
162-166 rue de l'Evêché ouest Rimouski Tél.: 722-7744 et 723-7622

-DISTRIBUTEUR EN GROS ET EN DÉTAIL
-MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
-PORTES ET FENÊTRES
- PEINTURES SICO
- QUINCAILLERIE

éditorial

Parler d'argent c'est en susciter

Le président de la Chambre de Commerce du Québec, Pierre Tremblay, dit à qui veut l'entendre: "Le profit c'est encore ce qu'il y a de plus important". Pour mieux s'exprimer, toute entreprise qui veut assumer ses responsabilités a le devoir de faire de l'argent.

L'entreprise indépendante ne peut conserver ce nom que par ses profits, sinon c'est clair, elle deviendra dépendante.

En ce creux de la vague de l'économie nord-américaine, dont nous espérions avoir passé les plus rudes moments, seules les entreprises ayant de bonnes réserves peuvent espérer maintenir des profits substantiels. Les autres dépendent de financements devenus scandaleusement dispendieux et ne peuvent que regretter de ne pas avoir pu accumuler des surplus.

Autrefois, la simple idée de faire de l'argent ne nous avait guère été inculquée. Cela était dangereux pour l'âme. Il fallait laisser cela aux juifs et aux anglais. Ce fut pratiquement le scandale quand, l'an dernier, les caisses pops ont adopté un nouveau slogan: "Parlons d'argent". C'est à croire que, selon notre antique mentalité, elles étaient toutes tombées dans le péché.

En nous refaisant une idée plus positive, face à l'argent, nous nous apercevons vite que le minimum désirable est l'honnête aisance et que cela, par surcroît, aide à la vertu.

Bien entendu, l'argent est une partie du problème et pas toute la solution. Elle est davantage un moyen, mais si nécessaire, qu'on l'appelle le nerf de la guerre.

Il est dur de s'habituer à vivre en équilibre avec de l'argent, mais il faut le faire. Nous ne pouvons être, à cet égard, un peuple d'éternels frustrés. Dominer l'argent, c'est comme autre chose, ça s'apprend.

Parlons et reparlons d'argent pour le mettre à sa place et le faire servir, ainsi, à autre chose en plus que la simple spéculation.

Il ne faut surtout pas avoir peur d'en faire. Le plus délicat est toujours de bien s'en servir.

Si, les gens qui utilisent leur richesse comme moyen de berner et narguer les autres, sont bien détestables, il en existe quand même des quantités d'autres qui font marcher l'économie, sans pour autant faire de fracas. Il faudrait plutôt souhaiter à chacun de ceux qui ont opté pour la richesse, d'être de ceux-là.

En cette matière, la plus difficile vertu est celle de la tolérance. Elle consiste à accepter tour à tour le point de vue de ceux qui font travailler l'argent et de ceux qui ont délibérément choisi de s'en passer.

C'est dans les P.M.E. que l'on trouve le moins de motivation pour le profit et c'est là où on ne peut pas s'en passer. Penser profit doit être le moto des petites et moyennes entreprises.

Roland Bellavance

ça s'dit dans l'quartier

Une invitation est lancée aux membres de la zone pastorale de Rimouski urbain. Vous êtes invités à venir accueillir dans leur nouvelle paroisse les quatre nouveaux curés de votre zone: pour Saint-Yves, M. Maurice Gagnon le mercredi 12 août à 19H00, M. Maurice Greffin à Nazareth le vendredi 14 août à 19H00, M. Marius Lepage à Saint-Robert le mardi 18 août à 19H15 et M. Raynald Brillant à Saint-Pie-X le samedi 22 août à 19H15.

On comprend l'absence de Pierre Néron lors de l'omnium du Bas Saint-Laurent qui s'est déroulé au Boule Rock en fin de semaine dernière. Tout simplement parce que Pierre est papa d'une jolie petite fille. Nos félicitations aux nouveaux parents.

La lutte reprendra vie sous peu à Rimouski. En effet, le vendredi 14 août prochain au Colisée de Rimouski se déroulera un soirée de lutte qui sera, selon plusieurs, mémorable! La grande finale de la soirée opposera Maurice "Mad Dog" Vachon et Edouard Carpentier contre Swede Hansen et Le Bourreau.

Il y a quelques mois la Maison des Femmes à Rimouski lançait un concours pour avoir un sigle représentatif. Depuis le lancement du concours...plus rien. Connaîtrons-nous bientôt ce sigle qui identifiera cette maison à Rimouski?

Le dossier de l'emplacement de la future Bibliothèque municipale de Rimouski semble assez explosif. En effet, à la dernière assemblée du conseil de ville de Rimouski, un citoyen de la ville a fait connaître son opinion là-dessus. Selon lui, l'emplacement choisi, soit au coin des rues de la Cathédrale et Saint-Germain, n'est pas logique. Ce citoyen préconise beaucoup le site à l'arrière du Colisée de Rimouski. Qui aura raison dans ce dossier...

Yves Hupé, ingénieur natif de Rimouski et qui occupait le poste de directeur de l'Hydro aux Iles-de-la-Madeleine et tout dernièrement à Sept-Iles s'en va à Shawinigan où il occupera un poste similaire pour cette importante compagnie dans le domaine de l'électricité.

C'est dans la semaine du 17 août prochain qu'on procèdera à l'inauguration des édifices de la municipalité de Bic. Selon le maire de l'endroit, Monsieur Lucien Cimon, plusieurs personnalités du monde politique seront alors dans notre région.

En parlant d'inauguration, c'est le 15 août prochain que le ministre québécois des Affaires Culturelles, Monsieur Clément Richard sera à Rimouski pour inaugurer la Maison Lamontagne. Cette maison, véritable petit bijou, sera le foyer de la culture pour le tout Rimouski-est.

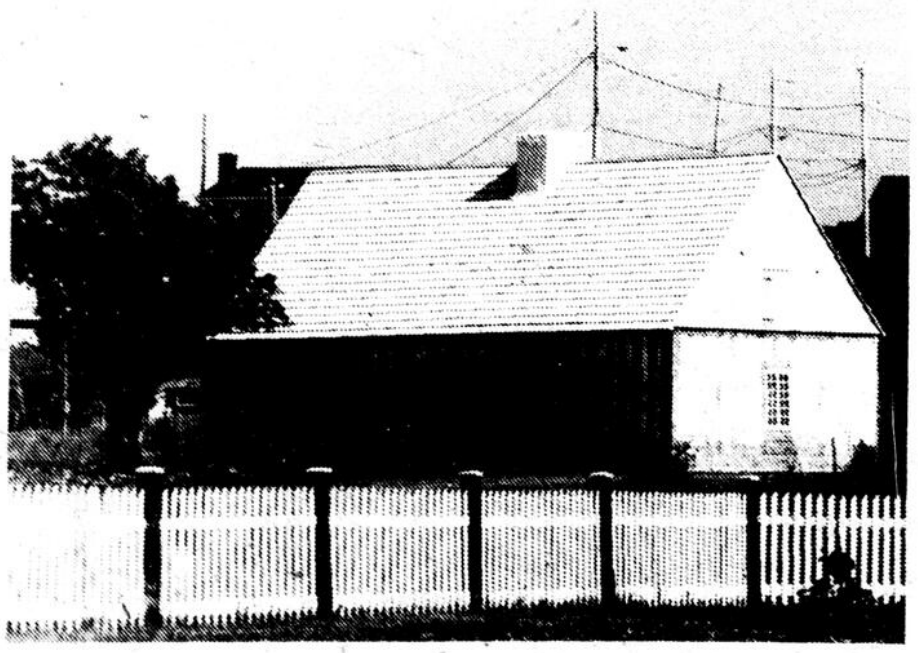

(Le Progrès-Echo, Alain Lavoie)

La très belle Maison Lamontagne située à la sortie de Rimouski-est vers Pointe-au-Père.

PROGRÈS ÉCHO
HEBDOMADAIRE REGIONAL
HEBDOS

Directeur général: Roland Bellavance
Secrétaire à la rédaction: René Alary
Chef de pupitre: Jean-Claude Leclerc
Journalistes: Jean Lavigne, Alain Lavoie
Sports: Jean-Claude Leclerc
Collaborateurs spéciaux: Charles Rhéaume, Jacques-Bernard Pelletier, Guy Marcotte
Revision et normalisation: Marthe Leclerc
Collaboration: Sandy Burgess et Ernest Simard
Caricaturiste: Christian Girard
PUBLICITÉ:
Directeur de la publicité: Georges Bérubé
Directeur administratif: Pierre Leroux
Supervision des ventes: Jean-Guy Caron
Coordonnateur de la publicité: Sylvie Ruest
Publicitaires: Roch Tardif, Jean-Pierre Ross
Graphistes: Pierre Gosselin, Daniel Landry
Chef de tirage: André Chainé 723-1664
Abonnement: Lyne Paradis
Distribution: Roland Amiot (723-8458)
Contrôleur: Raynald Lavoie
Publié par l'Echo du Bas Saint-Laurent Inc.
Edifice Bellavance inc.
192, rue St-Germain est, Rimouski
Case Postale 410, G5L 7C4, Tél.: 723-4800
Imprimé aux Ateliers Bellavance Inc.
Abonnement: $18.50 1 an
Pays étrangers: $29.00 2 ans
Courrier de seconde classe:
Enregistrernent no 0350
Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans autorisation écrite et expresse de la direction.
Dépôt légal: bibliothèque nationale du Québec.

Cette page est à l'usage des lecteurs qui nous font tenir un texte signé conforme à la loi du Code des Hebdos du Canada. Les opinions qui y sont exprimées n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion du journal ou de son éditeur. L'utilisation d'un pseudonyme est permise à condition que son signataire donne son nom au journal

opinions

En marge du Centenaire de Sainte-Blandine

Lettre ouverte à Mme Lisette Morin

Lettre à Mme Morin.

Suite à une émission-radio entendue le 27 juillet 1981 avant-midi.

Chère Mme Morin, vous avez "poussée l'audace", pour employer vos propres termes, d'offenser sérieusement la population de Sainte-Blandine à propos de son centenaire. Bien que ce ne soit que l'opinion d'une seule personne ça ne pouvait en rester là.

En effet nous avons eu nombre de témoignages, réfléchis et sérieux ceux-là, qui allaient totalement à l'encontre du vôtre.

Je me demande bien pourquoi une personne de la région s'amuse à détruire les réputations et les espoirs des gens qui l'entourent. Cela je ne peux pas le comprendre. Je me doute bien que notre paroisse n'est pas votre première ni votre dernière victime. Franchement, vous devriez vous faire soigner, justement je connais un excellent psychiâtre, si vous voulez son adresse...en tout cas j'espère que le mal dont vous êtes atteinte n'est pas contagieux.

Je ne veux pas parler en mal contre les gens de Rimouski, il y en a heureusement beaucoup qui ont leur tête à eux, mais Sainte-Blandine n'a rien à envier au Festival d'Automne, au moins nous ne sommes pas, comme ont dit familièrement, "dans le trou". Je remercie quand même tous les citoyens de Rimouski qui nous ont épaulé et sont venus nous visiter. D'autre part je me suis laissée dire que vous habitiez Saint-Germain. Se pourrait-il que ça soit une revanche à cause du fiasco du 150e? J'en suis tout à fait sûre, quant à moi.

Je ne vous ai jamais rencontrée, et je ne le souhaiterais pas à mon pire ennemi, mais je ne sais quelle idée j'ai en entendant votre nom. C'est drôle mais ça me fait immanquablement penser à un ruminant qu'on trouve souvent par ici, vous savez bien celui qui donne le lait.

Nous (et ce simple mot regroupe la population entière) ne spouvons accepter ce que vous nous avez si impunément lâché en pleine figure et exigeons des excuses. Oh, ne vous inquiétez pas; nous n'exigeons pas de vous un sourire. Des excuses suffiront. Personnellement, je suis native de ce village, j'en suis fière et je ne permettrais pas à la première venue de ridiculiser les gens avec qui je vis chaque jour.

Vous nous avez attaqué lâchement au moment où nous ne nous y attendions pas et savourions enfin notre récompense. La population de Sainte-Blandine était encore sous le coup de l'exaltation et de l'entrain des fêtes et voilà qu'une obscure critique telle que vous, qui entre parenthèses se prend pour quelqu'un d'autre, vient cracher son venin à 7 milles de Rimouski. Pour employer les termes de la marine, ce que vous avez fait là s'appelle un coup sous la ligne de flottaison.

Quant à cette histoire au sujet de Lucette Lepage et de son rôle d'animatrice des fêtes, vous vous êtes sans doute basée sur les livres qu'elle a autographiés? Eh bien laissez-moi vous dire que vous puisez vos renseignements dans pas grand'chose. Pour découvrir que c'est au contraire la presque totalité de la population du village qui a fait de notre centenaire un succès, il fallait venir plus souvent mais sans doute aviez-vous peur de découvrir la vérité. Je ne nie pas que Lucette Lepage ait fait sa part: elle a travaillé comme les autres mais pas plus.

Il ne faudrait pas vous plaindre car je considère que j'ai été très polie, ce qui, croyez-moi, m'a été très difficile, mais d'autres que moi pourraient bien être moins gentils. Vous avez gagné la première manche, Mme Morin, mais gare à la deuxième.

Marjo Proulx
Sainte-Blandine

Contes et légendes de la mer

Un patrimoine à conserver

Les contes et légendes populaires ont toujours intéressés l'imagination des anciens. Il y a plusieurs décennies, on parlait de voyages qui se transformaient en malheureux naufrages fantastiques dans la bouche du conteur. On craignait les récifs, ennemis jurés des vaisseaux. La peur venait bien sûr de l'imagination qui avait cette capacité de "forger" des images de monstres marins venus des profondeurs abyssales des océans.

Qu'on parle de Moby Dick, des naufrages du Titanic ou de l'Impress of Ireland, qu'on songe aux merveilleuses histoires du conteur Edgar Poe, où de l'impossible rêve "sous la mer" de Jules Verne. Imaginons donc le Vaisseau Fantôme qui sillonnait la Baie des Chaleurscette mer intérieure, véritable abri naturel contre le fougueux "skuall".

Parler des paysages maritimes, c'est aussi regarder plusieurs noms de villages: Cap Enragé, Iles aux Massacres, Saint-Maurice de l'Echouerie, Paspébiac, les quais du Cap-Noir, la Table à Rolland, Cap d'Espoir avec ses vents contraires. Malgré son nom consolant, le cap d'Espoir ne devait être approché qu'avec précaution, surtout par les nuits de brumes et de gros vents.

Les contes maritimes...c'est aussi revivre les grandes batailles du passé: celle de Louisbourg dans la nouvelle Ecosse, l'affreux tiraillement de la déportation des Acadiens de 1755, la guerre de Ristigouche et cette baie "noire" de Gaspé qui servait de cachette à plusieurs frégattes.

Aujourd'hui, l'impact de ces mystérieuses et fantastiques histoires semble se diluer dans une drôle de mémoire sociale qui, avouons-le, a perdu son pouvoir d'émerveillement. Les histoires maritimes constituent un patrimoine riche et noble (le Musée de la Mer le prouve) qui fait corps avec nos traditions d'habitants du "bord de mer".

La mer est une "mère" pleine de contes, d'histoires et de légendes populaires. Oublier ce riche folklore est renoncer à nos racines les plus pures et les plus profondes. Revivre ces "histoires", c'est pénétrer toute l'imagerie du pays, pourtant fort importante pour l'avenir.

A.L.

Subvention à l'Imprimerie du Golfe

La députée de RimouskiTémiscouata, Madame Eva Côté annoncait la semaine dernière que la compagnie l'Imprimerie du Golfe Inc., de Rimouski allait recevoir une subvention de l'ordre de $23,000 du MEER pour l'agrandissement de ses installations actuelles. Ce projet devrait normalement amener la création de sept emplois et des investissements de plus de $119,000.

L'entreprise de Monsieur Roland Bérubé qui se spécialise dans le domaine de l'impression commerciale, a vu son chiffre d'affaires augmenter sensiblement depuis le début des opérations en 1972. Le projet d'expansion a pour but de doter l'entreprise de locaux et d'équipements nécessaires à sa croissance.

Lors de l'annonce de la subvention, Madame Côté a rappelé que depuis 1969 le MEER a accordé $8,7 millions en subventions à 56 projets industriels dans la circonscription de Rimouski. La réalisation de ces projets devrait amener la création de plus de 1,080 emplois et des investissements de plus de $31,5 millions. A.L.

Un mode d'épargne supérieur
Les certificats de dépôt garanti du Trust Général
• Sécurité du capital et des intérêts
• Taux d'intérêt garanti
• Taux d'intérêt élevé
• Souplesse dans le paiement des intérêts
• Aucun coût
17 3/4 % Intérêts versés annuellement. Période de 1 an. Dépôt minimum $500.
Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans. Taux sujet à changement.
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada
Demandez le poste 2000
Sept-Iles 968-1830 Rivière-du-Loup 862-7286 Montréal 866-9641
Chicoutimi 549-6490 Québec 688-0630 Outremont 739-3265
Alma 668-3391 Lévis 833-4450 Hull 771-3227
Rimouski 724-4106 Trois-Rivières 379-7230 Ottawa 238-4900

CUISINEZ À L'EXTÉRIEUR
les foyers FEU ARDENT inc
PLUSIEURS MODÈLES DISPONIBLES
A partir de 349.00 installation comprise dans un rayon de 15 milles.

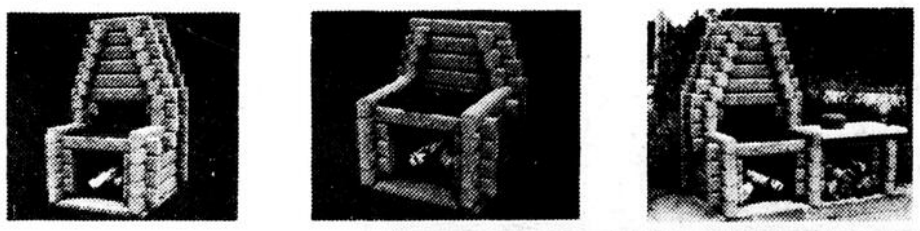

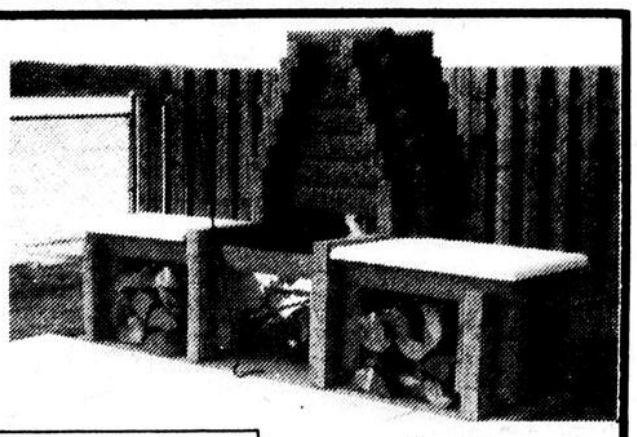

POUR EMBELLIR VOTRE PROPRIÉTÉ
DALLES
AUTO BLOQUANTES.

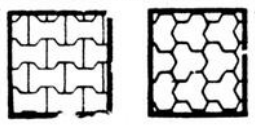

En plus de notre choix immense de dalles auto-bloquantes, nous avons 2 NOUVELLES SORTES à vous offrir.
CUISINEZ À L'EXTÉRIEUR
les foyers FEU ARDENT inc
SPÉCIAL Une "vanne" complète à .11¢ du pied carré.
CENTRE DU JARDINAGE
Clément Lévesque Inc.
PAYSAGISTE

Vous offre:
SPÉCIAL PELOUSE 1000 pieds et plus semi cultivée locale à .08 du pied carré.
DERNIÈRE SEMAINE DE PLANTATION POUR CONIFÈRES.
575, Principale Ouest St-Anaclet
Téléphone: 724-4062

Pelouse cultivée de Montréal 2' x 7' de long.

Le phare de la Pointe-au-Père

Un patrimoine riche à conserver

Ce canon situé près du Phare de la Pointe-au-Père servait de signal par temps de brume. Il fut remplacé en 1903 par une sirène à air comprimé.

Les phares...Ce simple mot suffit à provoquer des images de voyages et de naufrages des plus spectaculaires. Un phare est avant tout un guide dans la tempête, mais il demeure quand même une indication sûre pour les navigateurs qui désirent se rendre à bon port.

A Pointe-au-Père, la vue du vieux phare éveille une foule de souvenirs nostalgiques. Pour les résidents de Pointe-au-Père, Sainte-Luce et Rimouski-est, on se souvient surtout du cri lugubre du cornet qui servait d'avertisseur lorsque le banc de brume apparaissait.

Mais un phare sans gardien ne représente pas grand chose. Nous avons rencontré le présent gardien du phare de la Pointe-au-Père, Monsieur Armand Lafrance. Fin causeur, homme très dévoué à son travail, Monsieur Lafrance exerce son métier depuis plus de vingt-cinq ans. Il était le dernier gardien de phare à l'Ile Verte même, par après il fut gardien à l'Ile d'Anticosti aux stations de Bagott Bluff et de Carleton Point, par après il devient gardien du phare de l'Ile Verte (sur le continent) pour venir à Pointe-au-Père, où il est en poste depuis plus de neuf ans.

Parler avec Monsieur Lafrance, c'est découvrir toute une vie vouée à son travail de gardien. Pour les souvenirs, M. Lafrance aime mieux attendre avant de raconter ses péripéties de gardien de phare dans l'estuaire du Bas Saint-Laurent.

HISTORIQUE.

L'histoire des phares à la Pointe-au-Père indique bien la grande importance de ce lieu dans le trafic maritime du temps et même encore aujourd'hui. La Pointe-au-Père est depuis longtemps connue des navigateurs. Il faut signaler la présence durant plus d'un siècle d'une station de relais de 1859 à 1960 pour les pilotes du Saint-Laurent. Il faut imaginer la grande importance de cette activité sur la vie du village de Pointe-au-Père à cette époque.

Un premier phare fut construit en 1859 par la ''Montreal Ocean Steamship Compagny'' qui fut vendu deux ans plus tard, en 1861, au gouvernement fédéral par l'entremise du Commissaire des Travaux Publics. De forme octogonale, ce phare était monté sur une maison et sa lanterne surplombait le niveau de l'eau de 13 mètres. Le lumière était produite par six lampes à l'huile de charbon intensifiées par des réflecteurs fixes de type catadioptrique. Elle était visible à 16 km de distance.

En 1867 le phare fut endommagé par le feu et des réparations immédiates furent envisagées. Ces travaux n'ont vraiment pas chambardé l'aspect du phare puisque les descriptions subséquentes sont identiques à celles précédant l'incendie.

Une importante station de service des relevés des marées et des courants, appelée plus tard Service Hydrographique, fut aménagée à Pointe-au-Père. Une activité fébrile y régna de 1894 à 1916 afin d'obtenir des données scientifiques sur les mouvements des marées ainsi que l'action des courants méconnus.

En 1902, des lampes à gaz acétylène de marque Sunlight sont mises à l'essai au phare de Pointe-au-Père. Les résultats sont positifs puisque la puissance du phare est presque doublée, la lumière étant perçue à cette époque à une distance de 31 km.

Entretemps, les réflecteurs rotatifs avaient remplacé les premiers qui étaient fixes.

Par ailleurs, les services d'aides à la navigation installés à Pointe-au-Père furent nombreux, on peut mentionner entre autres, le signal de brume. Constitué à l'origine d'un simple canon, celui-ci fut remplacé en 1903 par une sirène à air comprimé émettant une note basse de 2 ½ secondes toutes les deux minutes. La sirène était située à 5,2 mètres au-dessus de la marée haute. Une structure de bois fut construite à l'époque pour abriter ces installations. C'est en 1972 que ce système un peu vieillot devait être remplacé par un signal électronique.

Un deuxième phare fut érigé en 1909 à Pointe-au-Père. Il s'agit d'un cylindre octogonal de béton armé mesurant 29,5 mètres de hauteur surmonté d'une lanterne haute de 5,2 mètres. Le feu domine ainsi de 27,7 mètres la marée haute. Le cylindre est renforcé de huit contreforts ou arches également construits en béton armé.

Une lampe à vapeur de mercure a remplacé l'ancien mécanisme à vapeur de pétrole brûlé sous un manteau incandescent. Le prisme de la lampe repose sur une base pivotante, supporté par un bain de mercure de 2 gallons afin de maintenir un niveau parfait et prévenir l'usure du mécanisme de roulement.

AUJOURD'HUI.

Le phare de la Pointe-au-Père n'est plus utilisé depuis l'érection en 1975, de la nouvelle tour à claire-voie rouge et blanche d'une hauteur de 30,5 mètres munie d'un feu blanc, d'un avertisseur de brouillard et de bâtiments de service dont certains contiennent l'équipement de signalisation maritime sans oublier la maison du gardien Armand Lafrance.

Et c'est justement en 1975 que le vieux phare de la Pointe-au-Père fut transféré de Transports Canada à Parcs Canada. En 1976, la Commission des lieux et monuments hishistoriques du Canada publiait la recommandation suivante: ''La Commission est d'avis que, compte tenu de son rôle historique à titre d'important centre de services de pilotage et d'important feu pour la navigation dans le golfe et le fleuve, l'emplacement du phare de Pointe-au-Père est d'importance historique nationale et le bâtiment lui-même, bien que relativement jeune, doit être préservé à titre de symbole matériel de l'importance du lieu.''En 1978, les travaux de réfection du phare de la Pointe-au-Père étaient entrepris pour corriger la situation.

Le phare de la Pointe-au-Père avec son maître-cylindre et ses huit arches, ses 114 marches intérieures, sa galerie, sa lanterne, son magnifique prisme taillé dans le plus beau du verre et pesant plus de une tonne et demi et son feu qui a déjà été vu à plus de 65 milles par temps clair font que ce phare possède une multitude d'histoires vécues par les gardiens. Les fonctions quotidiennes, les conditions de travail, le mode de vie et les contraintes, le folklore et les légendes de la mer en font des hommes spéciaux et uniques.

A.L..R

Le portique menant au phare a été reconstruit entièrement par Parcs Canada et Monsieur Lafrance en est très

MINES NORANDA LIMITÉE

AVIS DE DIVIDENDE

Le conseil d'administration de la société Mines Noranda Limitée a déclaré un dividende trimestriel de trente-cinq cents (35¢) l'action en devises canadiennes dans le cas des actions ordinaires en circulation, payable le 15 septembre 1981 aux actionnaires inscrits au livre des actions le 14 août 1981. Les actionnaires qui le désirent peuvent toucher un dividende en actions ordinaires au lieu d'un dividende en espèces d'une valeur de $32.87 l'action à condition de formuler ce choix avant la date d'inscription.

Par ordre du conseil,

vice-président et secrétaire,
R. C. ASHENHURST

Toronto (Ontario)
le 14 juillet 1981

LA COMPAGNIE DE PAPIER Q.N.S. LIMITÉE

L.P. SÉNÉCHAL

L'élection de monsieur L.P. Sénéchal au Conseil d'administration de la Compagnie de Papier Q.N.S. Limitée a été annoncée par le président John E. Houghton.

Monsieur Sénéchal est vice-président des opérations à Baie-Comeau.

La compagnie opére à Baie-Comeau une fabrique de papier-journal dont la production annuelle totalise 470,000 tonnes, en plus de ses opérations forestières de la rivière Toulnoustouc et prochainement de la rivière Manicouagan.

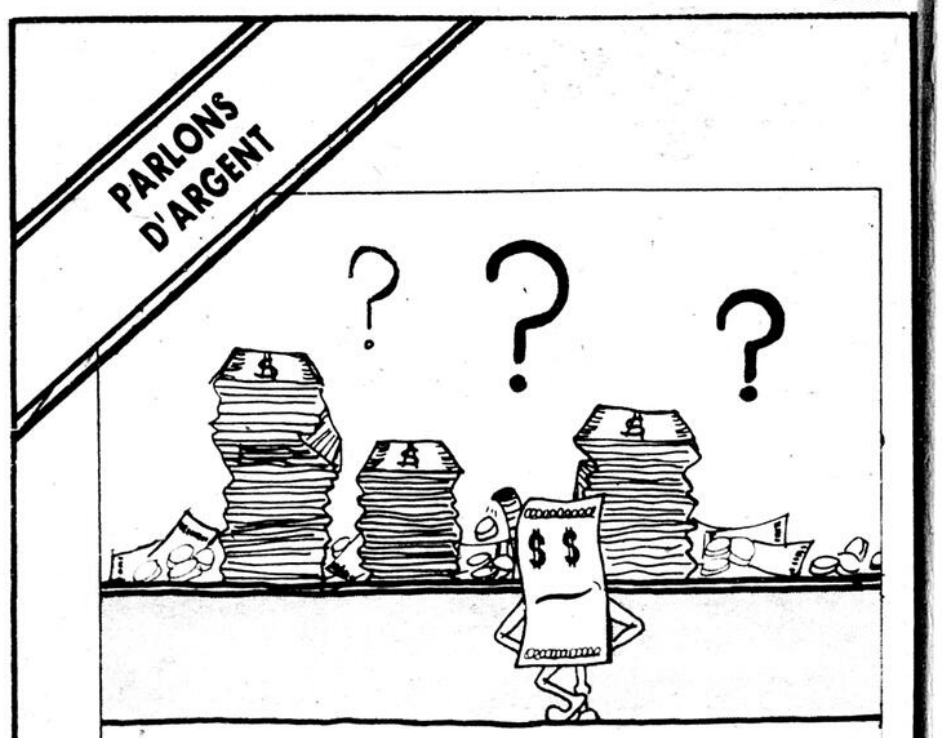

Dépôt à terme

17 ½ %

1 an
taux sujet à changement sans préavis.

A la Caisse populaire de Rimouski, il y a des conseillers dans les trois points de service qui vous informeront sur diverses solutions possibles.

Clarence et son équipe au 23 Evêché Ouest
Maurice à la succursale Cooprix
Marcel-Guy à la succursale St-Pie X

Un seul numéro de téléphone: **723-3368**

LA CAISSE POPULAIRE DE RIMOUSKI

page de vie

avec Ernest Simard

En parlant d'égalité

On affirme volontiers que les hommes sont égaux; et, au nom de cette égalité, qui n'est pas évidente de soi, on revendique des situations humaines apparemment impossibles dans notre société démocratisée. Quand les révolutionnaires français de 1789 ont exprimé leur volonté démocratique, avec le cri désormais populaire de "Liberté, Fraternité, Egalité", l'erreur n'était pas dans les mots du slogan qui faisait peur aux pacifistes de l'époque. Ce sont là des valeurs chrétiennes qu'on a vite déformées; la liberté se double d'une qualité qu'on assume diffioilement, la responsabilité; la fraternité elle, réfère à notre état de créature de Dieu souvent négligé; quant à l'égalité, c'est évidemment une égalité de nature.

Sur le plan pratique, cette égalité semble impossible. On se méprend en effet, en confondant société d'abondance et société égalitaire: pour une foule de raisons, qui ne tiennent pas toutes de la nature humaine, il y aura toujours des riches et des pauvres. Nos sociétés modernes restent basées sur l'inégalité: ce sont toujours les élites qui dirigent dans la plupart des pays; on constate la disparité entre les salaires, et davantage entre les revenus; et, dans une société à caractère technique et scientifique, l'inégalité entre les hommes est encore plus apparente. Les pays socialistes en général ont tenté de briser cette inégalité, et très peu sont parvenus à des résultats valables. Le Tiers-Monde est toujours là, cependant que nos matérialistes modernes creusent le fossé des inégalités.

Nos sociétés riches essaient de "donner un fondement scientifique à l'inégalité entre les hommes", alors que la notion de quotient intellectuel joue grandement dans le fait d'accorder la direction de la vie politique, des grandes entreprises et des postes ronflants dans l'enseignement, à ceux qui ont eu la chance d'accéder à un haut degré de l'échelle universitaire. C'est ainsi que le quotient intellectuel, l'environnement social, l'influence de la famille, déterminent gratuitement le destin de la plupart des citoyens d'un pays. Physiologiquement, il est sûr qu'il existe des inégalités naturelles entre les hommes; ils sont tous différents au cadran physiologique, mais ces inégalités peuvent être partiellement corrigées.

Là où il y a égalité indéniable, c'est que l'esprit divin doit être réparti également à l'intérieur de l'humanité. Tous les hommes ont une âme, créée par Dieu, et quand les chrétiens pensent égalité entre tous les hommes, il s'agit d'une égalité de nature, une égalité d'essence, une égalité fondamentale. Ils sont tous créés à l'image et selon la ressemblance de Dieu; "ils possèdent tous en eux cette étincelle spirituelle qui les fait participer aux joies et au tragique de la condition humaine, abimée par l'usage que nous faisons depuis des générations de notre liberté, rachetée par la grâce du Dieu vivant" et appelée à vivre dans la fraternité.

Ernest Simard

A Lac-des-Aigles

Des habitations pour les personnes âgées

C'est la semaine dernière à Lac-des-Aigles que Monsieur Raymond Savard, secrétaire parlementaire du ministre responsable de la Société d'hypothèque et de Logement, a inauguré Les Habitations économiques de Lac-des-Aigles inc.. Cet immeuble de 10 unités de logement pour personnes âgées à revenus modestes a coûté plus de $247,439.81. Cette somme se répartie comme suit: $21,330.20 du fédéral comme subvention annuelle, $177.75 encore du fédéral comme subvention mensuelle par unité et une somme de $1,800.00 comme subvention de fonds de démarrage.

Lors de l'inauguration, Monsieur Savard a tenu à préciser que l'objectif du Gouvernement du Canada est avant tout de fournir aux canadiens en général et plus particulièrement aux personnes âgées des habitations à prix raisonnables et en quantité suffisante pour leur permettre de vivre dans la région de leur choix, près de leurs familles et de leurs amis.

Par ailleurs, Madame Eva Côté, députée de Rimouski-Témiscouata s'est dit heureuse de l'inauguration de cet immeuble pour les gens de son comté.

Pour sa part, Monsieur Raymond Savard, estime que le Gouvernement du Canada est conscient des besoins des gens en logement et il entend continuer, par l'intermédiaire de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, à leur offrir des habitations à prix abordables et ce même gouvernement continuera dans les prochaines années ce qu'il a fait pour la population de Lac-des-Aigles.

A.L.

Le dévoilement de la plaque commémorative lors de l'inauguration des Habitations de Lac-des-Aigles. On remarque la présence de M. Romuald Côté, gérant des Habitations, Madame Eva Côté, députée et à droite le maire de Lac-Des-Aigles, Monsieur Fernand Bois.

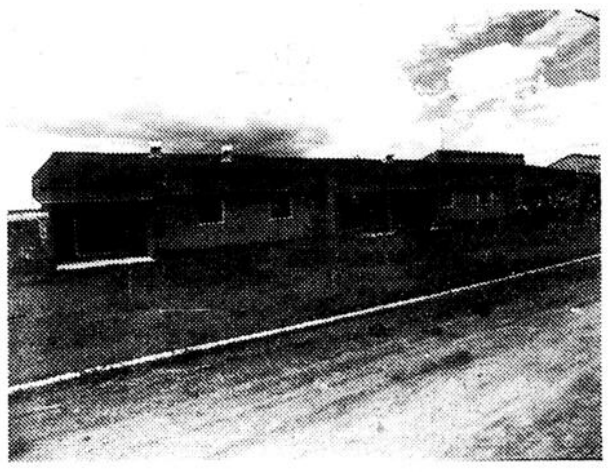

Les Habitations Economiques du Lac-des-Aigles.

A la CSST

De nouveaux locaux

Monsieur Dominique Landry, directeur régional de la Commission de la Santé et de la Sécurité au travail, désire aviser la population du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie, que le bureau régional de la C.S.S.T. ne sera plus situé au 320, rue Saint-Germain est, mais bien au 180, rue des Gouverneurs à Rimouski, et ce, à compter du 11 août prochain.

Il est important de prendre note que le service sera interrompue les 7 et 10 août, afin de permettre la réalisation du déménagement. Ainsi, les opérations reprendront le 11 août, dès 8H30.

Monsieur Landry tient à préciser que cette brève interruption de service s'avère nécessaire et inévitable. Il faut également mentionner que le nouveau regroupement des services régionaux de réparation, d'inspection et de prévention permettra certes à la direction régionale d'améliorer une fois de plus la qualité et l'efficacité des divers services qu'elle dispense.

Info-Max.
Service en Informatique

•Consultation •Programmation
•Analyse et conception de systèmes
•Techniques de simplification du travail
•Traitement des données:
- Facturation, comptes à recevoir
- Contrôle de l'inventaire, paie
- Comptes à payer, coûts et dépenses
- Grand livre, états financiers

Pour informations,
Claude Bourgoin CDP
ESTIMATION GRATUITE 724-7411

AVIS

INSCRIPTION DES ÉTUDIANTS À TEMPS PARTIEL DE LA RÉGION DE RIMOUSKI
(SESSION D'AUTOMNE 1981)

Tous les étudiants à temps partiel déjà admis à l'Université du Québec à Rimouski sont invités à se présenter au gymnase de cette institution le **10 août** prochain de **15h00** à **19h00** afin de procéder à leur inscription en vue de la session d'automne 1981.

Université du Québec à Rimouski

NOUVEAU

POISSONNERIE DE LA RIVIERE
408, rue Tessier Rimouski 722-7011
Marcel Proulx, gérant Gros et détail

Petit saumon frais d'Atlantique (rouge) 2 à 4 lbs.
3.80 lb

Spécialités:
- Homard vivant ou cuit
- Crabe vivant ou cuit
- Saumon frais ou congelé
- Flétan frais ou congelé
- Crevettes fraîches en écaille ou décortiquées
- Ainsi qu'une gamme de fruits de mer congelés

Ouvert 7 jours par semaine de 8 à 21 heures.

SPECIAUX-VEDETTES

RABAIS $30 RABAIS $85

PRIX SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 AOÛT 81

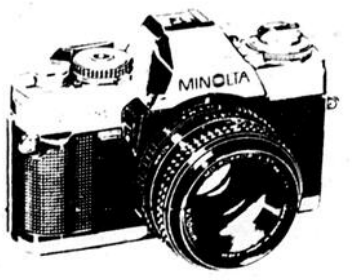

Minolta XG-1
Reflex mono-objectif
Exposition automatique
Lentille 45mm F:2
Rég.: $319.95
SPECIAL $289.95

Minolta XG-M
Objectif 50mm F:1.7. Accepte un moteur ainsi qu'une embobineuse. Rég. $449.95
SPECIAL $364.95

CHARGEX VISA master charge bellavance
GALERIES LA GRANDE PLACE RIMOUSKI (418) 723 7872
192 EST ST GERMAIN RIMOUSKI (418) 723 7877

Jugements d'animaux à la Ferme H.R.D. Duchesne

On prépare la grande expo agricole

C'est en fin de semaine dernière à la Ferme H.R.D. Duchesne et Fils de Saint-Narcisse que se déroulait ue exposition locale de jugement des animaux. Ce jugement qui regroupait plus de neuf classes en plus des championnats dans les catégories Holstein, Canadienne et Ayrshire était une préliminaire avant la grande exposition Agricole qui dse tiendra à Rimouski au mois d'août.

(Le Progrès-Echo, Alain Lavoie)

Les gagnantes dans la catégorie "championnat Holstein toutes les classes" sont [à dr.] Julie Saint-Pierre avec Admiral Bianka et Nancy Martin avec Citation. Les autres personnes sont à droite M. Yvon Gagnon, agent International au Lac Sauvage et à gauche M. Robert Duchesne.

Dans la classe Holstein junior croisée, le premier prix est allé à "Jacsard Gaylard Bella" conduit par Nancy Proulx, la deuxième position va à Réjean Lamontagne et Larichesse Sylvie et la troisième place à Gdynia Valor conduit par Eric Lamontagne.

Pour ce qui est de la classe Holstein pur sang junior, la première position va à Julie Saint-Pierre et Admiral Bianka, en seconde position on retrouve Michel Saint-Pierre et Rite Tessie et la troisième place est prise par Harlaka Gaylor Beline conduit par Nancy Martin.

Dans la classe Ayrshire croisée junior, la première place a été décrochée par Francis Vignola et Suzy de Vignoshire, en seconde position on retrouve Olympie de Vignoshire conduit par Mario Vignola et la troisième position va à Micheline Proulx et Laure A.C.P. 27 M.

Lucie Guimond avec Proulx Marjorie a remporté la classe Ayrshire pur sang junior, la deuxième place a été décrochée par Rachel Guimond et sa Mignonne De Guimond et la troisième place va à Michel Hudon et Moqueuse.

Dans la classe Holstein croisée intermédiaire, le premier prix va à Jacsard Black Prince Lili conduit par Régis Proulx, la deuxième position est allée à Larichesse conduit par Réjean Lamontagne et la troisième place à Gérard Proulx et Bubour Laflamme Joanne.

(Le Progrès-Echo, Alain Lavoie)

Dans la catégorie Canadienne, les gagnants sont: Alain Guimond [à dr.] avec Rubis Martha et Denis Guimond avec Rubis Mariette. Monsieur Honorius Duchesne de la Ferme H.R.D. Duchesne de Saint-Narcisse présenta le trophée Lucien Albert au gagnant.

Pour ce qui est de la classe Holstein pur sang intermédiaire, le premier prix est allé à Nancy Martin et Citation M. Lina, deuxième Sylvie Martin et Maude Valor et troisième position Jean-Claude Geneau et Admiral.

Dans la classe Canadienne pur sang intermédiaire les deux prix ont été remis à Alain Guimond et Rubis Martha et en deuxième position Denis Guimond avec Rubis Mariette.

Régis Hudon, premier avec Margot et Michel Hudon avec Manon ont remporté les prix dans la classe Ayrshire croisée intermédiaire.

La dernière classe a couronné encore là trois personnes: premier, Lucie Guimond et Maryland, deux, Marco Duchesne et Duchesse Marette et en trosième place Réjean Guimond avec Marthe.

Au chapitre des championnats dans la classe Holstein toutes les catégories, la première place va à Julie Saint-Pierre avec Admiral Bianka qui devient la grande championne Holstein et la deuxième place est allée à Nancy Martin avec Citation.

Le deuxième championnat devait jugé la classe Canadienne. Les gagnants sont, en premier Alain Guimond avec Rubis Martha et deuxième Denis Guimond avec Rubis Mariette.

Dans la classe Ayrshire au niveau du championnat, la première place et grande championne va à Lucie Guimond avec Maryland et deuxième et grande championne de réserve est attribuée à Laurent Proulx.

En terminant il serait bon de mentionner les valeureux commanditaires de cette journée: André Bellavance, agent International de Rimouski, Léo Bérubé, distributeur de produits pour la laiterie, la Meunerie J.B. Dionne et Fils Ltée, Yvon Gagnon, agent International du Lac Sauvage, la Fondation D.A., Bertrand Canuel, la Coopérative Agricole du Bas Saint-Laurent et la Société Mutuelle d'assurances contre l'incendie de Bic.

La journée s'est bien déroulée et tous les participants furent bien heureux du choix des juges. Ce jugement prépare ainsi la grande Exposition Agricole qui se déroulera d'ici quelques semaines à Rimouski.

A.L.

(Le Progrès-Echo, Alain Lavoie)

Dans la catégorie Ayrshire, notre photo montre la grande gagnante, soit Mme Lucie Guimond. Le trophée est présenté par M. Marius Fournier.

Hotpoint

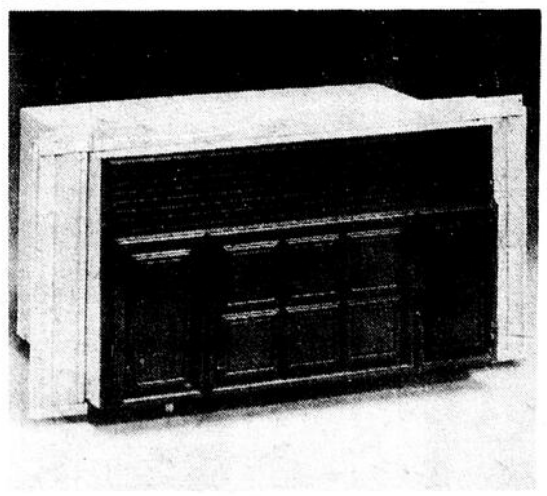

CLIMATISEUR HC087K
7,800 BTU
Régulier: **$475.95**
Spécial: **$375.95**

CLIMATISEUR HH110K
10,000 BTU
Régulier: **$615.95**
Spécial: **$499.95**

Obtenez en plus un chèque Econergie de $12.00 applicable sur tous les modèles de climatiseurs Hotpoint.

SUPER SPECIAUX MI-SAISON

TONDEUSE
GENERAL ELECTRIQUE,
modèle MM200
Régulier: **$224.95**
Spécial: **$169.95**

REJEAN GAUVIN LTEE

Gros et détail

105 est St-Germain, Rimouski
724-4042

Connaissez-vous la boutique
AU PUITS D'AMOUR?

Rendez-vous au 208, rue Rouleau, pour connaitre l'éventail de
maillots de bain
fine lingerie
matériel érotique
films revues
maquillage de théâtre

master charge

Boutique AU PUITS D'AMOUR Enr.
208, rue Rouleau
Rimouski Tél.: 724-6940

Commentaires sur le dossier noir par Hervé Dickner

Le plan triennal d'investissement

Partie III

Plan triennal d'investissement.

Dans le dossier noir l'on reproche au plan triennal d'être imprécis quant aux travaux à réaliser et aux sommes à investir. Je suis pleinement d'accord avec cette affirmation, cependant le plan triennal d'investissement de par sa nature ne peut être plus précis et ce pour plusieurs raisons. En voici quelques-unes:

- Les travaux d'infrastructures d'aqueducs et rues ne peuvent être prévus de façon précise parce qu'ils sont conditionnés par les demandes des promoteurs qui eux-mêmes sont conditionnés par les conditions du marché. Donc il se peut que ces travaux soient avancés ou retardés dans le temps. Il n'est pas question de faire des travaux de cette nature sans avoir au préalable l'engagement financier des promoteurs qui auront à assumer une partie du financement par le biais de la taxe de répartion locale.

- Les sommes à investir ne seront connues qu'au moment de la réalisation de ces travaux, il s'avère donc que les montants inscrits ne sont que des approximations et doivent être considérées comme telles.

- Le fait qu'un investissement soit inscrit au plan triennal ne signifie absolument pas qu'il doit obligatoirement se faire et l'inverse est aussi vrai, o'est-à-dire qu'un investissement non-inscrit au plan triennal ne puisse se faire.

- Le plan triennal ne tient pas compte des subventions possibles en vertu d'un programme spécial pouvant affecter un investissement quelconque.

En résumé le plan triennal n'est qu'une liste des investissements à faire éventuellement mais sujet à revision selon les besoins réels et surtout selon la capacité de payer de la Ville. Il va sans dire que les programmes gouvernementaux peuvent drôlement influencer ce plan triennal à l'occasion.

Bibliothèque Municipale

Il est bon de rappeler que cet investissement fait partie d'un programme du gouvernement du Québec et que la Ville doit obligatoirement s'engager avant la fin de la présente année pour être éligible à la subvention de 65% du coût de la construction. Actuellement la bibliothèque occupe environ 2400 pieds carrés à l'Hôtel de Ville alors que les normes gouvernementales sont d'environ 20,000 pieds carrés. La relocalisation de la bibliothèque à l'Hôtel de Ville fût faite sur une base temporaire jusqu'au moment où les services municipaux auraient besoin de ces locaux, c'est le cas présentement. Utiliser l'espace loué au sous-sol n'est pas une solution puisqu'il ne donnerait pas l'espace suffisant puisqu'il s'agit d'un petit local.

Alimentation en eau

Je considère ce dossier comme prioritaire. Plusieurs affirmations contenues dans le dossier noir me laisse perplexe. Il est vrai que la consommation quotidienne d'eau se situe au environ de 50 gallons par personne, cependant à ceci il faut ajouter la consommation d'eau industrielle, la consommation d'eau à des fins publiques, la consommation d'eau par les écoles, hôpitaux, l'université, commerces etc... L'on comprendra facilement que la consommation totale se situe alors au niveau de 150 à 200 gallons-jour-personne.

Tous les réseaux d'aqueduc sont sujets à des fuites plus ou moins importantes, le réseau d'aqueduc de la Ville de Rimouski ne fait pas exception. Afin d'évaluer l'ampleur de celles-ci et d'y apporter les correctifs nécessaires, le Conseil Municipal a prévu lors de la préparation du budget 1981 des sommes d'argent nécessaires pour faire effectuer les expertises qui nous donneront et l'importance et l'emplacement de ces fuites.

L'eau vendue aux municipalités environnantes par Rimouski est vendue au mille gallon, mesurée avec un compteur. Le prix fût établi par négociations. La loi des Cités et Villes oblige une municipalité à vendre un bien ou ses services à une autre municipalité à son coûtant. Rimouski n'échappe pas à cette règle.

La taxe d'eau comprend en plus du coût de l'alimentation proprement dit (production) tous les services d'entretien du réseau dans les rues, de l'égout pluvial et de l'égout sanitaire. L'écart entre la taxe d'eau à Rimouski et les municipalités environnantes s'explique par le fait que leurs réseaux internes fût en grande partie subventionnés dans le passé, que les rues ne sont pas pourvues d'égout pluvial comme à Rimouski. De plus leur structure de taxation peut être différente de la nôtre, en effet rien ne les empêche d'affecter une partie de la taxe foncière au coût de l'eau diminuant d'autant le compte de taxe d'eau.

Quant aux prévisions démographiques l'on mentionne qu'elles sont moins élevées dans le dossier du site d'enfouissement sanitaire que dans le dossier de l'alimentation en eau. C'est vrai. Pourquoi? C'est que l'étude démographique ayant servi au dossier de l'alimentation en eau est antérieure à celle du dossier du site d'enfouissement sanitaire. Au début des années 1970 Rimouski a connu une progression phénoménale et les démographes avec les indices qu'ils possédaient ont prévu pour le futur une progression plus forte que la réalité. Ces facteurs nouveaux étant connus lors de l'étude démographique pour le site en ont tenus compte.

Faut-il le leur reprocher?

Parc Industriel

Pour ce qui est du parc industriel, le Comité s'interroge sur la pertinence des investissements faits et laisse entendre qu'il y a une énorme étendue des espaces aménagés non-occupés. J'espère que nous parlons du même parc industriel. Depuis sa création en 1976 il s'est vendu en moyenne 21 acres par année dans le parc et cette tendance se maintient. La première phase comprenait 134 acres nets vendables. Je laisse le contribuable Rimouskois tirer ses propres conclusions sur la pertinence de la création du parc industriel subventionné dans une forte proportion allégeant ainsi le fardeau fiscal des Rimouskois.

L'amphiroule s'est installé dans le parc industriel pour les raisons suivantes:

- Il s'agissait d'un investissement de $1 000 000

Suite page A 12

Plat La Gerbe du jeudi midi
(pour emporter)
Casserole aux noix et aux herbes 2.25
Ouvert tous les jours de la semaine sauf le dimanche.
La Gerbe
723-6050
15, rue Saint-Paul Rimouski

J'ai choisi... La Résidence Toussaint-Cartier

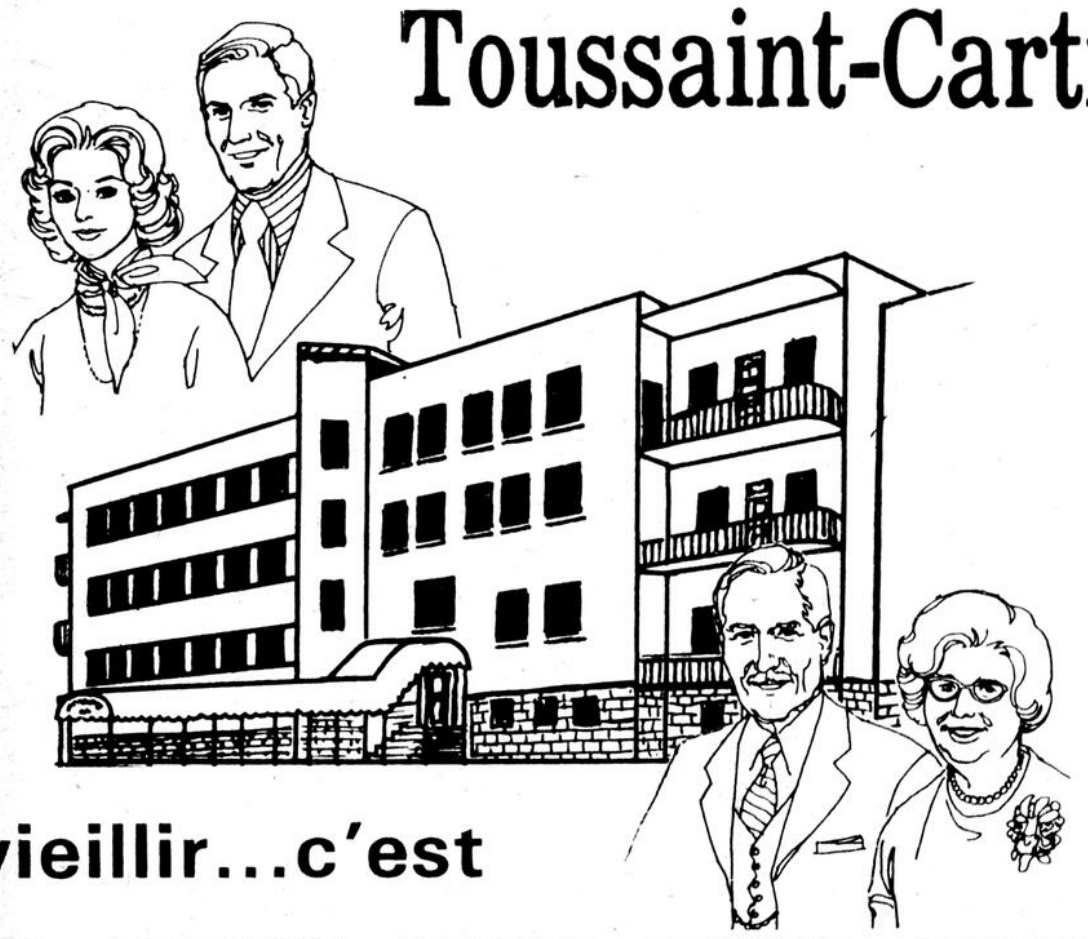

où vieillir...c'est
REVIVRE !

Vous recherchez un beau logement, vous désirez demeurer autonome plus longtemps, n'être à la charge de personne, revivre plus intensément au lieu de vieillir dans l'isolement.

Réservez dès maintenant votre logement: il en reste encore à l'épreuve du feu, du bruit, des soucis, de l'ennui.
Vivez heureux dans de grands espaces où les personnes de tous âges trouvent leur satisfaction.

Essayez Toussaint-Cartier, c'est l'adopter

Visitez de 9 à 17 heures la résidence Toussaint-Cartier
280, rue Belzile, Rimouski, 723-0611.

N'ATTENDEZ PAS d'être sur la liste d'attente.

Il nous reste encore une dizaine de beaux appartements à louer

Au Conseil de la Coopération du Québec

Me Paul Dolan devient président

Les administrateurs du Conseil de la Coopération du Québec ont élu Me Paul Dolan à la présidence du C.C.Q. au cours de l'assemblée générale annuelle de cet organisme tenue le 17 juin à l'Hôtel Méridien de Montréal. Me Dolan, notaire de Brossard, est président de Les Artisans, société coopérative d'assurance-vie, depuis 1974. Il occupait, à ce jour, le poste de vice-président du C.C.Q..

A l'assemblée générale du Conseil de la Coopération du Québec, l'invité d'honneur, l'honorable Jacques Parizeau, ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, est entouré, à gauche du nouveau président du C.C.Q., Me Paul Dolan [président, Les Artisans, coopvie], et du directeur général du C.C.Q., Monsieur Louis-Georges Gervais.

C'est d'ailleurs à ce titre qu'il vient d'en présider les assises annuelles, en l'absence du président sortant, M. Roland Pigeon.

Selon Me Dolan, le Conseil de la Coopération du Québec sert les coopératives québécoises depuis quarante ans, par son rôle de carrefour d'échange et de concertation, de centre d'information, d'éducation et de développement, de gardien et de promoteur des principes coopératifs, de conseiller et de soutien des nouvelles coopératives, et de porte-parole de l'ensemble du mouvement coopératifs québécois.

Il compte parmi ses membres une douzaine de fédérations de coopératives et autant de coopératives d'envergure nationale. Leur nombre global de sociétaires s'élève à plus de 5,700,000 groupés dans 2,030 coopératives détenant $16 milliards et 134 millions d'actif.

Le nouvel exécutif du C.C.Q. se compose de MM. Paul Dolan, président (Les Artisans coopvie); Jean-Eudes Bergeron, vice-président (Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins); Yvon Daneau (idem); Clément Gauthier (La Sauvegarde); Marc Millette (Pêcheurs Unis du Québec); Michel Saint-Cyr (Assurance-Vie Desjardins); Paul-Emile Saint-Pierre (Coopérative Fédérée de Québec).

Le directeur général, M. Louis-Georges Gervais, a annoncé qu'en juillet, les bureaux du C.C.Q. occuperont des locaux plus vastes et mieux accessibles au 2875, boul. Laurier, à Sainte-Foy, G1V 2M2.

Commentaires sur le dossier noir
Suite de la page A 11

- Aucun autre espace n'était disponible en ville
- Il y avait creation de 30 emplois
- La bâtisse est polyvalente et réutilisable à des fins industrielles et commerciales ce qui se fera à court terme.

La Rivière Rimouski

L'aménagement de la rivière Rimouski est un projet du gouvernement du Québec payé entièrement par des subsides à la Ville de Rimouski qui est le maître d'oeuvre du projet. La Ville étant le mandataire du gouvernement provincial n'y consacre que les sommes qu'elle reçoit de celui-ci. Ce projet n'a rien coûté aux contribuables Rimouskois et laisser entendre le contraire est drôlement fallacieux. A qui servira ce parc demande-t-on? Et bien pour les Rimouskois voyons donc...

Salle de spectacle et centre de congrès

Le conseil Municipal n'a pas décidé de construire une salle de spectacle ni un centre de congrès ni des stationnements étagés n'en déplaise au Comité de Citoyens de Sacré-Coeur. Ce que le Conseil a fait, c'est qu'il a commandé une étude dans chaque cas. Ces études ont été suffisamment commentées sans qu'il soit nécessaire pour le moment d'ajouter quoi que ce soit.

Projet centre Ville

Suite au dépôt de l'étude d'Urbanex sur le réaménagement du centre ville il y eut deux séances d'information ou l'auteur de l'étude expliqua le contenu de son rapport. Cette étude se veut plus une orientation du développement futur que d'un réaménagement en profondeur de ce qui existe. Vouloir résumer le tout comme le fait les auteurs du dossier noir en critiquant la proposition de construire quelques stationnements étagés est peu sérieux.

En ce qui me concerne les propositions contenues dans l'étude du dossier du réaménagement du centre ville sont des orientations possibles et quelquefois souhaitables afin de sauvegarder la vocation première d'un centre ville. Il n'est pas question à mon avis de faire supporter à l'ensemble des citoyens des projets à moins qu'ils ne profitent à l'ensemble de la population. Il y a par contre des propositions valables qui justifient certains investissements municipaux parce qu'ils profiteront à toute la communauté rimouskoise.

Dans le rapport Urbanex il est bien fait mention que le centre ville de Rimouski se porte bien, cependant il faut veiller à ce qu'il ne se détériore pas et à l'améliorer si possible en faisant preuve de vigilance et en donnant des orientations susceptibles de le revitaliser en autant que faire se peut.

Je peux assurer le Comité de Citoyens de Sacré-Coeur concernant le projet Caron, il n'est pas question d'engloutir l'argent des contribuables dans l'estuaire du Saint-Laurent. C'est le projet de M. Caron et il ne fait pas partie des préoccupations du Conseil Municipal.

A la semaine prochaine,
Hervé Dickner T.Sc.A.,
Conseiller Municipal

Dans le but de RELOCALISER notre commerce AU CENTRE-VILLE, nous avons donné mandat à M. Bob Emond, du Trust Royal, de vendre ou de louer:

NOS ATELIERS DE LA RIVIÈRE HÂTÉE À BIC.

Nous aviserons plus tard l'endroit choisi, d'ici là, venez profiter d'escomptes spéciaux...

Paul Drinne

Sani-Bic ENR.

736-4445

3e rang Bic Rimouski

vous offre un nouveau service de nettoyage de fosses septiques, bouches d'égoût, fosses à purin, et le pompage de vieilles huiles

SERVICE À L'ANNÉE

ON EST AU POSTE

Vous attendez un chèque...

de la Commission administrative du régime de retraite, de la Commission de la santé et de la sécurité du travail?

CENTRE DE DISTRIBUTION TEMPORAIRE

À cette enseigne, on distribue les chèques

par les bureaux locaux du ministère du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu (Aide sociale)

DISTRIBUTION LES 6 ET 7 AOÛT POUR LES VILLES DE:

RIMOUSKI ET RIMOUSKI-EST	AU 337 MOREAULT
MATANE	AU 159 ST-PIERRE
RIVIÈRE-DU-LOUP	AU 334 LAFONTAINE
AMQUI	AU 26 ST-BENOIT
MONT-JOLI	AU 1312 JACQUES-CARTIER

LES RÉSIDANTS DE RIMOUSKI ET RIMOUSKI-EST, BÉNÉFICIAIRES DE LA C.S.S.T. DEVRONT SE RENDRE AU BUREAU REGIONAL SITUE AU 320 EST, ST-GERMAIN.

LES BÉNÉFICIAIRES SITUÉS A L'EXTÉRIEUR DES VILLES MENTIONNNÉES PLUS HAUT N'ONT PAS À SE PRÉSENTER CAR ILS RECEVRONT LEUR CHÈQUE PAR L'INTERMÉDIAIRE DE LA POSTE RURALE.

Soyez prêts!
Apportez une pièce d'identité
(carte d'assurance-maladie, permis de conduire, etc.)

Gouvernement du Québec

(D-11-600 plus/f)

Recettes du Manoir des Erables

Chef exécutif: Renaud Cyr
En collaboration avec l'Institut de Tourisme et Hôtellerie du Québec

Paupiettes de veau Eglantine

INGRÉDIENTS	6 PORTIONS MÉTRIQUE	IMPÉRIAL
Escalope de veau (100 g ou 3½ oz)	12	12
Fromage cheddar	6 tranches	6 tranches
Sel	5 ml	1 c. à thé
Poivre	1 ml	¼ c. à thé
Sauce brune	725 ml	26 oz
Thym	1 ml	¼ c. à thé
Beurre	30 ml	2 c. à table
Farine tout usage	30 ml	2 c. à table
Carotte tournée	250 ml	1 tasse
Riz (cru)	90 ml	⅓ tasse

METHODE
DEPOSER une tranche fine de fromage sur chaque escalope.
Rouler en paupiette et piquer avec un cure-dent.
ASSAISONNER.
DANS UNE SAUTEUSE colorer au beurre les paupiettes.
AJOUTER la sauce brune et le thym.
Couvrir et laisser mijoter pendant 20 minutes.
Retirer les paupiettes.
Dégraisser.
LIER la sauce au beurre manié (beurre et farine) si nécessaire.
Cuire pendant quelques minutes.
Passer au tamis fin.
AJOUTER à la sauce aux carottes cuites et les paupiettes.
Laisser mijoter pendant quelques minutes.
Servir les paupiettes nappées de sauce sur un lit de riz.

La nouvelle Loi sur la protection du consommateur

LOIN DES YEUX...

Vous avez déjà vécu une expérience malheureuse à l'occasion d'un achat effectué par correspondance... Vous n'avez jamais reçu l'objet commandé et pour lequel vous aviez pourtant payé d'avance?
La Loi sur la protection du consommateur, en vigueur depuis le 30 avril, contient des dispositions qui vous éviteront désormais d'être confronté à ce genre de problèmes.

Les achats visés par la loi

La loi régit tous les contrats à distance dont les achats par correspondance qui sont effectués généralement suite à la parution d'une annonce dans le journal ou dans une revue qui propose toute une panoplie de gadgets depuis la bague en or véritable à 8.95$ (!) jusqu'aux plantes géantes en passant par le breloque qui vous garantit quasiment l'éternité...
La loi ne vise pas toutefois les abonnements à un journal, à une revue ou un magazine. Pas plus d'ailleurs que les clubs de livres ou de disques et les grands magasins qui vendent sur catalogue puisque ces commerçants n'exigent pas d'être payés avant de vous livrer la marchandise.

Pas de marchandise, pas d'argent

En effet, car **la Loi sur la protection du consommateur interdit aux commerçants de vous réclamer un acompte ou un paiement complet avant de vous avoir livré la marchandise commandée,** à moins qu'ils aient versé un cautionnement à l'Office de la protection du consommateur garantissant que s'ils ne peuvent vous livrer la marchandise, vous serez remboursé du prix payé.
Cela signifie que dorénavant, vous ne perdrez plus votre argent si vous avez commandé des articles qui se sont égarés dans le courrier ou qui ne correspondent pas à la description qui en était faite dans l'annonce.
Si vous décidez finalement de commander l'article, vérifiez bien l'adresse du commerçant (ne vous contentez pas d'une simple case postale) et soyez strict sur la date de livraison.
Pour en savoir davantage, procurez-vous la brochure "Pour être d'affaires... faut voir à son affaire" à votre caisse populaire Desjardins.

Cette chronique vous a été présentée par votre journal en collaboration avec le bureau régional de l'Office de la protection du consommateur:

Bas St-Laurent
140, rue de la Cathédrale
Rimouski, G5L 5H8
Tél.: 724-6692

GRANDE VENTE DE VACANCES

Toute l'équipe du Pavillon G.D se joint à vous pour vous faire profiter de leurs super spéciaux.

C-836
Colt 81
3 portes hatchback sièges baquets, pneus radiaux, transmission 4 vitesses, moteur 1.4 litre, radio A.M. dégivreur électrique.
Spécial:
$6,300

C-847
Aries S.Q. 81
Sièges baquets, transmission automatique, pneus radiaux, moteur 2.6 litres, console, batterie 500 amp. dégivreur arrière électrique, miroir ajustable gauche, essuie-glace arrière, moulures de bas de caisse, moulures protectrices de côté, suspension H.D. servo direction, servo-freins, radio A.M., phares halogènes, horloge numérique. Rég. $10,100.
Votre prix:
$9,100

C-789
Dodge Diplomat
4 portes. Sièges en tissu, transmission automatique, pneus radiaux, moteur 225 po. cu., 6 cylindres, dégivreur électrique, miroir jour-nuit, miroir gauche, radio A.M., servo-freins, servo-direction, imperméabilisation. Rég. $9,054.
Votre prix:
$7,873

C-710
Mod. B-150 Van
Moteur 6 cylindres, 225 po. cu., transmission 4 vitesses, portes de côté vitrées, sièges baquets, miroirs de côté, servo-direction, servo-freins, pneus radiaux, lumière de compartiment arrière, enjoliveurs de roues de luxe. Prix rég. $9,548.
Votre prix:
$8,277

C-826
Pick-Up Custom
Utiline, boite 6.5. Moteur 6 cylindres, 225 po. cu., transmission 4 vitesses, sièges de tissu, briquet, pare-chocs, type marche-pied, enjoliveurs de roues de luxe, servo-direction, servo-freins, pneus radiaux, radio A.M. Rég. $8,618.
Votre prix:
$7,482

C-741
Aries
4 portes, démonstrateur. Sièges baquets, lumière groupe, pneus radiaux, groupe isolation, transmission automatique, moteur 2.2 litres, dégivreur électrique, miroir ajustable gauche, essuie-glace intermittent, moulures de côté, protecteur pare-chocs avant et arrière, toit de vinyle, roues stylisées. Super spécial. Rég. $9,606.
Votre prix:
$8,324

C-882
Dodge Mirada
Sièges baquets de tissu, pneus 196 x 75 x 15 radiaux, transmission automatique, moteur 6 cylindres, 225 po. cu., vitre chauffante arrière, radio A.M., haut-parleur arrière, ouvre-valise, moulures latérales. Super spécial. Rég. $10,700.
Votre prix:
$9,271

Nous avons aussi en inventaire, les modèles suivants:

CORDOBA
BARON
CHARGER 2.2
PICK-UP D-50

à des prix plus qu'imbattables

Venez rencontrer Wilbert, Jacques et Richard, toujours impatients de mieux vous servir.

Plymouth
CHRYSLER
Camions Dodge

PAVILLON gd INC.
560 Boul. St-Germain O.
LE GARAGE QUI EST ASSEZ GRAND POUR BIEN VOUS SERVIR MAIS ASSEZ PETIT POUR DESIRER VOTRE CLIENTELE ET LA GARDER
VENTE OU LOCATION

723-5535
RIMOUSKI

TOUTE NOTRE EQUIPE EST IMPATIENTE DE VOUS SERVIR

ACHATS AVANTAGEUX semaine du 5 au 8 août 1981

coop : cooprix : : :

STE-ODILE 723-6513 | ST-FABIEN 869-2171 | 333 Boul. RENE LEPAGE 723-1977 | PLAZA ARTHUR BUIES 723-1977 | CARREFOUR RIMOUSKI 723-8600

RÔTI de PALETTE
Boeuf Canada Cat "A"

lb. 1.18

POIRES BARTLETT
Produit des U.S.A.
Canada de fantaisie gr 150

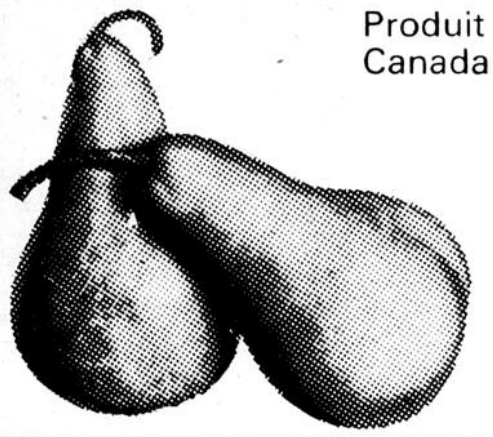

lb. .39

PAPIER HYGIÉNIQUE
COOP
4 rlx

1.29

CAFÉ INSTANTANÉ
NESCAFÉ
Bocal 10 oz.

4.69

SUCRE GRANULÉ
Extra fin 4 kg

2.89

LIQUEUR PEPSI-COLA
6/750 ml

2.29
plus dépôt

Journée de la bicyclette - Cooprix

DATE: 8 août 1981
HEURE: 9h00
ENDROIT: Terrain de stationnement de la Plaza Arthur Buies

PROGRAMME

9h30:
-Ballade pour tous les jeunes

10h00:
-Rallye sécurité

11h30 :
-Arrivée des coureurs du Tour cycliste de la Gaspésie

14h00:
-Ballade participation 5 km
Piste cyclable de Rimouski

18h00:
-Circuit fermé du Tour cycliste de la Gaspésie

-Des billets de participation seront remis à tous les jeunes et parents ayant figuré à l'une ou l'autre des activités sur le stationnement de la Plaza Arthur-Buies.
Ils donnent droit de participer au tirage de deux (2) bicyclettes. (Commandite de COOPRIX)
-Durant toute la journée la Sûreté Municipale de Rimouski offrira le service de burinage de bicyclette.

RÉALISÉ EN COLLABORATION:

1) Service des Loisirs de la Cité de Rimouski
2) C.F.L.P. Radio 1000
3) Dépanneur Sonic-Coop
4) Fédération des Magasins Coop
5) Ass. des Marchands de la Plaza A.-Buies.

Ville de rimouski
205, rue de la Cathédrale
Case postale 710
Rimouski (Québec)
G5L 7C7
Tel.: (418) 723-3313

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION
REGLEMENT 81-1359 en amendement au règlement 1008 concernant le zonage afin d'annuler la zone RX créée par le règlement 79-1269 et la remplacer par trois secteurs de zone R1, un secteur de zone R2, un secteur de zone R6, un secteur de zone R7 et un secteur de zone P1.

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE RIMOUSKI,

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR HUBERT DUBÉ, Greffier:

1. QUE pour les raisons prévues aux articles 370 à 384 de la Loi des Cités et villes, le règlement numéro 81-1359 est réputé avoir été approuvé par les électeurs lors de la tenue du registre les 28 et 29 juillet 1981 de 9h00 à 19h00 à l'Hôtel de ville de Rimouski.

2. QUE ledit règlement amende le règlement 1008 de la façon suivante:

Article 1: L'article 1.3 intitulé "PLAN DE ZONAGE" est modifié de la manière suivante: le secteur de zone RX créé par l'adoption du règlement 79-1269, lequel secteur de zone comprend les parties des lots 33-10 ptie et 33-12-2 ptie du cadastre officiel de la Paroisse-de-Notre-Dame-du-Sacré-Coeur situées au nord-ouest de l'emprise du futur boulevard Henri-Bourassa (lots 33-10-4 et 32-12-2-38) est annulé et remplacé par 4 secteurs de zone R1, 1 secteur de zone R3, 1 secteur de zone R6, 1 secteur de zone R7 et 1 secteur de zone P1 tels que montrés sur le plan numéro Z81-1149 préparé par le Service Génie-Travaux publics, daté du 4 mai 1981 et revisé le 16 juin 1981, lequel plan fait partie intégrante du présent règlement. De plus, le secteur de zone R1 compris dans le lot 35-79 ptie et situé immédiatement au sud-ouest du secteur de zone R3 créé par l'adoption du présent règlement est annulé et est intégré à la zone R3 immédiatement adjacente.

Article 2 Les dispositions des articles 6.2 et 7.1 du règlement 1008 concernant le zonage s'appliquent mutatis mutandis aux 4 secteurs de zone R1 décrit à l'article 1 du présent règlement, sous réserve des dispositions contenues à l'article 8 du présent règlement. En outre, nonobstant les dispositions des articles 6.2 et 7.1 du règlement 1008, la marge de recul est fixée à 6 mètres.

Article 3: Les dispositions énumérées dans le présent article s'appliquent au secteur de zone R3 décrit à l'article 1 du présent règlement et prévalent sur toute disposition contraire et/ou incompatible contenue au règlement 1008 concernant le zonage.

3.1 USAGES AUTORISÉS
Les dispositions de l'article 4.3.3 du règlement 1008 s'appliquent mutatis mutandis.

3.2 RAPPORT PLANCHER - TERRAIN
Le rapport plancher - terrain maximum pour l'ensemble du secteur de zone est de 0.60.

3.3 PLAN D'ENSEMBLE
Aucune nouvelle construction ou utilisation de terrain ne peut faire l'objet d'une émission de permis de construire avant qu'un plan d'ensemble pour la totalité du secteur de zone R3 n'ait été approuvé par résolution du Conseil. Pour être approuvé, le plan d'ensemble devra être conforme à toutes les dispositions du présent règlement de même secteur de zone R3. Un plan d'ensemble approuvé ne peut être modifié dans ses éléments principaux sans qu'un nouveau plan d'ensemble ne soit approuvé par résolution du Conseil.

3.4 HAUTEUR DES HABITATIONS
La hauteur maximale des habitations est de 3 étages.

3.5 NORMES D'HABITATION

a) Marge de recul
La marge de recul est fixée à 7,5 mètres, que la rue soit existante ou proposée.

b) Chemin pour piétons
Des chemins pour piétons ou des chemins pour piétons doublés d'entrées de cour doivent être prévus à partir des entrées et des issues requises des bâtiments résidentiels jusqu'aux aires de stationnement et aux rues adjacentes.

c) Aires d'agrément collectives et privées
Outre les espaces déterminés par la marge de recul, les aires de stationnement et de circulation, une superficie de terrain libre collectif ou privé doit être prévue selon les exigences suivantes: 27,5 mètres carrés par logement.

d) Cours et aires privées
Dans le contexte du présent article, la cour représente l'aire extérieur contiguë à une unité de logement située au niveau du sol ou au-dessus de ce niveau. La distance minimale admissible entre une unité de logement et la limite de terrain compris dans le plan d'ensemble à l'exception des voies publiques existantes ou proposées est déterminée par la profondeur minimale de la cour. Le total des deux profondeurs minimales de cour où deux pièces se font face détermine la distance minimale admissible entre les deux unités de logement.
Lorsque deux bâtiments se font face sans être parallèles, la profondeur minimale d'une cour doit être la profondeur moyenne de la cour mesurée perpendiculairement à compter du centre du mur extérieur du logement.
En aucun cas, l'implantation des bâtiments ne doit être faite de manière telle qu'il y ait superposition des cours telles que déterminées conformément aux dispositions du présent article.
Il faut prévoir, dans certaines cours, une aire libre à l'usage exclusif des occupants d'un logement particulier ou encore pour assurer que les passants ne gênent pas l'intimité des occupants lorsque ceux-ci sont à l'intérieur du logement. Cette aire est appelée "aire privée" et s'étend sur toute la largeur du logement. Le reste de la cour et les cours où il n'est pas nécessaire de prévoir une aire privée, peuvent être employés comme terrain semi-privé à l'usage des piétons. Les exigences relatives à la profondeur de la cour et à l'aire privée varient suivant la fonction des pièces dont les fenêtres principales donnent sur la cour.

e) Dimension des cours et aires privées
- Cour adjacente à un vivoir ou à une autre pièce habitable.
Dans le cas d'un vivoir ou d'une autre pièce habitable, la profondeur minimale d'une cour calculée perpendiculairement à la fenêtre du vivoir ou de la pièce habitable doit être de:
- vivoir: 6,5 mètres ou 0,2 mètre par étage,
- autre pièce: 5,5 mètres plus 0,2 mètre par étage.
Dans cette cour, il faut prévoir une aire privée d'une profondeur minimale de 3,5 mètres. Lorsque les fenêtres du vivoir ou de la pièce habitable sont situées à 1,8 mètres au minimum au-dessus du niveau extérieur adjacent, il n'est pas nécessaire de prévoir une aire privée.
- Cour adjacente à une pièce non habitable ou à un mur aveugle.
Dans le cas de pièces non habitables ou d'un mur aveugle, la profondeur de la cour calculée perpendiculairement au mur extérieur de la pièce ou du mur doi têtre de 3,0 mètres plus 0,5 mètre par étage.

3.6 MURS À ANGLE D'UNITÉS DE LOGEMENT DANS UN BÂTIMENT
Dans un bâtiment, lorsque 2 unités de logements ont des murs extérieurs à angle, l'un par rapport à l'autre, il ne doit pas y avoir, dans un rayon de 7,5 mètres de l'axe de toute fenêtre de vivoir de la première unité de logement, une fenêtre de pièce habitable de la seconde unité de logement. De même, il ne doit pas y avoir, dans un rayon de 6,0 mètres de l'axe de toute fenêtre de pièce habitable autre que le vivoir de la première unité de logement, une fenêtre de pièce habitable de la seconde unité de logement.
Toutefois, les dimensions ci-haut mentionnées peuvent être réduites de moitié si des mesures appropriées offrent une protection équivalente (ex.: mur écran, fenêtre à angle, etc.).)

3.7 BALCONS
Le pourcentage de la superficie des balcons pouvant être inclus dans le calculsdes aires d'agrément requises est de 50%. De plus, pour être inclus dans le calcul des aires d'agrément, un balcon doit rencontrer les exigences suivantes:
- aucune dimension inférieure à 1,5 mètres
- une superficie non inférieure à 3,6 mètres carrés.

3.8 OPÉRATION CADASTRALE
Tout lot ou groupe de lots constitué par une opération cadastrale effectuée à l'intérieur du terrain compris dans le plan d'ensemble devra comprendre, outre la superficie de terrain a être occupée par le bâtiment, la superficie déterminée par la cour.
Les normes se rapportant aux lots contenues à l'article 6.2 du règlement 1008 peuvent ne pas être rencontrées si toutes les exigences de l'article 3.6 du présent règlement sont rencontrées.

Article 4: Un article portant le numéro 7.7 et intitulé DISPOSITIONS PARTICULIÈRES AUX ZONES R6 est intégré au CHAPITRE VII du règlement 1008. Le texte dudit article est le suivant:

"7.7 DISPOSITIONS PARTICULIÈRES AUX ZONES R6

7.7.1 Usages autorisés
- les habitations unifamiliales contiguës, chaque groupe de telles habitations ne pouvant contenir moins de 4 habitations et plus de 6 habitations;
- les habitations bifamiliales jumelées;
- les habitations bifamiliales contiguës, chaque groupe de telles habitations ne pouvant contenir plus de 4 habitations.

7.7.2 Densité nette maximale
La densité nette maximale est de 50 logements à l'hectare.

7.7.3 Règlementation applicable
A l'exception des usages autorisés et de la densité d'occupation du sol, la règlementation applicable est déterminée pour chaque secteur de zone.

Article 5: Les dispositions énumérées dans le présent article s'appliquent au secteur de zone R6 décrit à l'article 1 du présent règlement et prévalent sur toute disposition contraire et/ou incompatible contenue au règlement 1008 concernant le zonage.

5.1 PLAN D'ENSEMBLE
Les dispositions de l'article 3.3 s'appliquent pour le secteur de zone R6.

5.2 HAUTEUR DES HABITATIONS
La hauteur maximale des habitations est de 2½ étages. Aux fins d'applications du présent article, toute partie du bâtiment dont la hauteur entre le plancher, et le plafond excède de 1,3 mètre le niveau extérieur adjacent du terrain sans toutefois excéder 1,8 mètre est considéré comme ½ étage.

5.3 NORMES D'APPLICATION

a) Marge de recul
La marge de recul est fixée à 6 mètres, que la rue soit existante ou propsoée.

b) Chemins pour piétons
Les dispositions de l'article 3.6b) s'appliquent mutatis mutandis.

c) Aires d'agrément collectives et privées
Outre les espaces déterminées par la marge de recul, les aires de stationnement et de circulation, une superficie de terrain libre collectif ou privé doit être prévue selon les exigences suivantes:
.27 mètres carrés par logement plus 9 mètres carrés par chambre.

d) Cours et aires privées
Les dispositions de l'article 3,6) s'appliquent mutatis mutandis.

e) dimension des cours et aires privées
- Cour adjacente à un vivoir ou à une autre pièce habitable
Dans le cas d'un vivoir ou d'une autre pièce habitable, la profondeur minimale d'une cour calculée perpendiculairement à la fenêtre du vivoir ou de la pièce habitable doit être de:
- vivoir: 6 mètres plus 0,2 mètre par étage
- autrepièce: 5.5 mètres plus 0.2 mètre par étage.
Dans cette cour, il faut prévoir une aire privée d'une profondeur minimale de 3,5 mètres. Lorsque les fenêtres du vivoir ou de la pièce habitable sont situées à 1,8 mètre au minimum au-dessus du niveau extérieur adjacent, il n'est pas nécessaire de prévoir une aire privée.
- Cour adjacente à une pièce non habitable ou à un mur aveugle.
Dans le cas des pièces non habitables ou d'un mur aveugle, la profondeur de la cour calculée perpendiculairement au mur extérieur de la pièce ou du mur doi être de 2,0 mètres plus 0,5 mètre par étage.

f) Accès aux cours et aires privées.
L'accès à toutes les cours et aires privées devra pouvoir se faire par l'extérieur des bâtiments.

5.4 BALCONS
Les dispositions de l'article 3.7 s'appliquent mutatis mutandis.

OPÉRATION CADASTRALE
Les dispositions de l'article 3.8 s'appliquent mutatis mutandis.

Article 6: Un article portant le numéro 7.8 et intitulé DISPOSITIONS PARTICULIÈRES AUX ZONES R7 est intégré au chapitre VII du règlement 1008. Le texte du dit article est le suivant:

7.8 DISPOSITIONS PARTICULIÈRES AUX ZONES R7

7.8.1 Usages autorisés:
Sont autorisés en zone R7:
- les habitations unifamiliales isolées;
- les habitations unifamiliales jumelées;
- les habitations unifamiliales contiguës, chaque groupe de telles habitations pouvant contenir un minimum de 3 habitations est un maximum de 6 habitations.

7.8.2 Règlementation applicable
A l'exception des usages autorisés, la règlementation applicable est déterminée pour chaque secteur de zone.

Article 7: Les dispositions énumérées dans le présent article s'appliquent au secteur de zone R7 décrit à l'article 1 du présent règlement et prévalent sur toute disposition contraire et/ou incompatible contenue au règlement 1008 concernant le zonage.

7.1 GROUPEMENT DES TYPES D'HABITATIONS
Aucun des types d'habitations mentionnées à l'article 6 ne peut représenter plus de 70% du nombre total des habitations à l'intérieur du secteur de zone.

7.2 NORMES D'IMPLANTATIONS RELATIVES AUX HABITATIONS UNIFAMILIALES ISOLÉES ET JUMELÉES
Les dispositions de l'article 8 du présent règlement s'appliquent aux habitations isolées et jumelées lorsque l'implantation desdites habitations est faite selon le type ligne latérale zéro défini à l'article 8 du présent règlement. Pour les habitations unifamiliales isolées non implantée selon le type ligne latérale zéro, les dispositions de l'article 6.2 du règlement 1008 et du chapitre VII du même règlement s'appliquent à l'exception de la marge de recul qui est fixée à 6 mètres.

7.3 NORMES D'IMPLANTATION RELATIVES AUX HABITATIONS UNIFAMILIALES CONTIGUËS.
Les dispositions de l'article 6.2 du règlement 1008 et du chapitre VIII du même règlement relatives aux habitations unifamiliales contiguës s'appliquent à l'exception de la marge de recul qui est fixée à 6 mètres.

7.4 ACCÈS AUX COURS ARRIÈRES DES HABITATIONS UNIFAMILIALES CONTIGUËS
L'accès à la cour arrière de chacune des habitations unifamiliales contiguës devra se faire au travers d'un abri d'auto ou d'un garage attenant ou incorporé à l'habitation. La présente exigence ne s'applique pas aux habitations situées aux extrémités d'un groupement d'habitations contigües.

Article 8: Les dispositions énumérées dans le présent article s'appliquent aux secteurs de zone R1 et R7 décrits à l'article 1 du présent règlement à l'exception de celui situé en bordure de la rue Du Domaine. Ces dispositions sont relatives aux habitations unifamiliales isolées dans l'implantation est du type ligne latérale zéro.

8.1 DÉFINITION
L'implantation d'une habitation est dite du type ligne latérale zéro lorsque 1 mur latéral de l'habitation est à une distance nulle d'une des lignes latérales du lot.

8.2 IMPLANTATIONS D'HABITATIONS SELON LE TYPE LIGNE LATÉRALE ZÉRO
L'implantation d'habitations selon le tyle ligne latérale zéro peut être effectuée si les exigences suivantes sont satisfaites, lesquelles prévalent sur toute disposition contraire et/ou incompatible contenue au règlement 1008 relative aux habitations unifamiliales isolées.

a) Groupement des habitations
Deux habitations unifamiliales jumelées peuvent être considérées comme implantées selon le type ligne latérale zéro si de telles habitations ne constituent pas plus de 50% du nombre d'habitations contenues dans un secteur de zone. A tout lot occupé par un parc ou par une habitation unifamiliale non implantée selon le type ligne latérale zéro, peut être adjacent un lot sur lequel est implantée une habitation selon le type ligne latérale zéro à la condition que la ligne latérale commune au deux lots ne soit pas celle correspondant à une marge latérale et une cour latérale nulles.

b) Exigences relatives aux lots
Les exigences relatives aux lots sont indiquées au tableau apparaissant ci-dessous:
Type de lot: Lot de coin, **largeur minimale**: 15 mètres; **profondeur minimale**: 30 mètres
Type de lot: Lot intérieur; **largeur minimale**: 12 mètres; **profondeur minimale**: 30 mètres.

c) Exigences relatives à la marges de recul.
La marge de recul est fixée à 6 mètres.

d) Exigences relatives aux marges et cours latérales.
L'une des marges latérales est de 0,0 mètre et la cour latérale qui lui est adjacente doit être de 0,0 mètre ou une distance d'au moins 50% de la longueur du mur adjacent à cette ligne latérale du lot. Pour toute longueur de mur au-delà de ce 50% la cour latérale, s'il en est une, doit avoir une largeur minimale de 1,0 mètre. Aucune ouverture ne peut être pratiquée dans ce mur.
De plus, pour la portion du mur correspondant à une marge latérale et une cour latérale nulles, les exigences suivantes s'appliquent:
- le mur est revêtu d'un parement extérieur de brique, de blocs de béton architecturaux ou de blocs de béton recouverts de stuc ou d'un enduit de maçonnerie approuvé sur toute la hauteur du rez-de-chaussé.
- le drainage des eaux pluviales se fait sans déversement sur le terrain suivant;
- la localisation exacte du mur est établie sur les lieux par l'arpenteur et un certificat de localisation est produit dès l'étape des fondations.
L'autre marge latérale doit avoir une largeur minimale de 2,5 mètres si un garage ou un abri d'auto est attenant ou incorporé à l'habitation est une largeur minimale de 3,5 mètres s'il n'y a pas de garage ou abri d'auto.

e) Exigence relative à la cour arrière
La cour arrière doit avoir une profondeur minimale de 9 mètres.

Article 9: Les dispositions énumérées dans le présent article s'appliquent au secteur de zone P1 décrit à l'article du présent règlement.

9.1 Usage prévu
Dans le secteur de zone P1, il est prévu l'aménagement d'un parc avec aire de jeux pour enfants.

9.2 Superficie
La superficie minimale du secteur de zone P1 est de 1350 mètres carrés.

Article 10: Lorsqu'un plan d'ensemble est requis en vertu du présent règlement, ce plan doit être fait à l'échelle 1:200 ou à toute autre échelle approuvée. De plus, le plan d'ensemble et, si nécessaire, les documents qui l'accompagnent doivent fournir les renseignements suivants:
a) nom et adresse du requérant;
b) nom du projet;
c) nom et adresse des professionnels responsables de la conception du projet;
d) nord géographique;
e) vignette montrant la localisation du projet ainsi que le zonage des terrains en périphérie;
f) limites du terrain faisant l'objet de la demande;
g) constructions existantes à conserver;
h) aires de végétation existantes et prévues;
i) stationnement et accès;
j) aires de chargement et de déchargement;
k) élévation précise à différents endroits;
l) topographie existante ou proposée;
m) dimension des bâtiments;
n) localisation des cases de stationnement, terrasse, trottoirs, clôtures, passage piétons, infrastructures de surface;
o) localisation des aires d'entreposage des déchets;
p) superficie de plancher par étage et nombre de logements, s'il y a lieu
q) réseau privé d'égoûts, d'aqueduc, d'électricité et de téléphone.

3. QUE les intéressés pourront prendre plus amplement connaissance de ce règlement au bureau du Greffier de la ville.

4. QUE ledit règlement 81-1359 entre en vigueur aujourd'hui jour de sa publication.

Donné à Rimouski, ce trentième jour du mois de juillet mil neuf cent quatre-vingt-un.

Hubert Dubé, o.m.a.
Greffier de la Ville

Ville de rimouski

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION
RÈGLEMENT 81-1360 en amendement au règlement 1008 concernant le zonage afin de distraite le lot 331-3 de la zone R3 dont il fait partie et l'intégrer à la zone C4 immédiatement adjacente.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE RIMOUSKI,

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR HUBERT DUBÉ, Greffier:

1. QUE pour les raisons prévues aux articles 370 à 384 de la Loi sur les Cités et Villes, le règlement numéro 81-1360 est réputé avoir été approuvé par les électeurs lors de la tenue du registre les 28 et 29 juillet 1981 de 9h00 à 19h00 à l'Hôtel de Ville de Rimouski.

2. QUE ledit règlement amende le règlement 1008 de la façon suivante:

Article 1- L'article 1.3 intitulé "Plan de Zonage" est amendé en modifiant led plan de la façon suivante:
Le lot 331-3 du cadastre officiel de la Ville de St-Germain de Rimouski est distrait du secteur de zone R3 dont il fait partie et est intégré au secteur de zone C4 immédiatement adjacent.

3. QUE les intéressés pourront prendre plus amplement connaissance de ce règlement au bureau du Greffier de la Ville.

4. QUE ledit règlement 81-1357 entre en vigueur aujourd'hui, jour de sa publication.

Donné à Rimouski, ce trentième jour du mois de juillet mil neuf cent quatre-vingt-un.

Hubert Dubé, o.m.a
Greffier de la Ville

nécrologie

BEAUPRE
A Old-Orchard, le 28 juillet est décédé à l'âge de 44 ans Monsieur Gaston Beaupré époux de Madame Denise Doucet demeurant à Bel-Oeil et autrefois de Rimouski. Le service a été chanté en l'église de Bel-Oeil.

BELZILE
A Prince-Georges, le 25 juillet est décédé à l'âge de 54 ans Monsieur Georges Belzile fils de feu Louis Belzile et de feue Dame Anna Gagné demeurant à Prince-Georges et autrefois de St-Guy. Le service a été chanté en l'église de Saint-Guy.

BERNIER
A Price, le 25 juillet est décédé à l'âge de 75 ans Monsieur Wilfrid Bernier époux de Dame Rosana Caron demeurant au 99 rue Bérubé à Price. Le service a été chanté en l'église de Price.

BOSSE
A L'hôpital de Mont-Joli, le 30 juillet est décédé à l'âge de 70 ans Monsieur Georges Bossé époux de feue Dame Madona Otis demeurant à Métis Beach. Le service a été chanté en l'église de Leggatts-Pointe.

CANUEL
A l'hôpital de Rimouski, le 26 juillet est décédé à l'âge de 66 ans Monsieur Alfred Canuel époux de Dame Anne-Marie Dubé demeurant au 295 rue Dubé à Rimouski et autrefois de Nazareth. Le service a été chanté en l'église de Saint-Robert.

CANUEL
A L'hôpital de Mont-Joli, le 24 juillet est décédée à l'âge de 100 ans et 2 jours Dame Marie Angèle Canuel épouse de feu Aquilas Dubé demeurant à Sainte-Angèle et autrefois de Saint-Moise. Le service a été chanté en l'église de Sainte-Angèle de Mérici.

DUBE
A St-Jean de Dieu, le 25 juillet est décédée subitement à l'âge de 83 ans et 5 mois Dame Eva Dubé épouse de feu Damas Jalbert demeurant à Saint-Jean de Dieu. Le service a été chanté en l'église de Saint-Jean de Dieux.

GAGNE
A Rimouski, le 30 juillet est décédée à l'âge de 48 ans Dame Gabrielle Gagné épouse de Monsieur Darius Gauvin demeurant au 123 NOtre-Dame Ouest à Rimouski. Le service a été chanté en l'église de Saint-Robert.

GAGNE
A L'hôpital des Monts, le 27 juillet est décédé à l'âge de 71 ans et 6 mois Monsieur Norbert Gagné époux de Dame Mariette Lamarre demeurant à Cap-Chat. Le service a été chanté en l'église de Cap-Chat.

SOUCY
A la Maison Mère des Soeurs du St-Rosaire, le 28 juillet est décédée à l'âge de 91 ans dont 71 ans de vie religieuse, Soeur Antoinette Soucy dite Marie de St-Octave née à St-Fabien. Le service a été chanté en la Chapelle de la Maison Mère.

Corporation municipale de la paroisse de Sainte-Luce, comté de Rimouski.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est donné, par la présente, que la Corporation municipale de Sainte-Luce demande des soumissions pour l'entretien des chemins durant l'hiver 1981-82.

Les intéressés pourront se procurer les formules de soumissions au bureau de la Corporation municipale à 1, rue Langlois, Sainte-Luce, aux heures de bureau.

Les soumissions seront reçues par la poste, par courrier recommandé ou portées au bureau de la Corporation municipale, jusqu'au vendredi 4 septembre à 16 heures.

Les soumissions devront être cachetées et porter la mention: "Entretien des chemins d'hiver 1981-82".

L'ouverture des soumissions aura lieu à l'assemblée régulière du conseil, le 8 septembre 1981, à 20 heures, en la salle municipale.

Le conseil municipal de Sainte-Luce ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Gaétan Ross
Secrétaire-trésorier

Ville de Rimouski
Comté de Rimouski

APPEL D'OFFRES

Des soumissions pour des travaux de terrassement et de gravelage dans le CHEMIN DES BUTTES seront reçues au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville de Rimouski avant 15:00 heures, heure locale, le 26 août 1981. Leur ouverture aura lieu le même jour à l'Hôtel de Ville à 16:00 heures.

PROJET:
Réfection, élargissement et modification du profil de l'infrastructure du chemin des Buttes ainsi que le gravelage de celui-ci. Cette route relie le 3ième et le 4ième rang et est située à l'est de la route 232 reliant Rimouski à Ste-Blandine.

INGÉNIEURS-CONSEILS
GENDRON, HOVARTH, LEGAULT & ASSOCIÉS
Serge L'Homme, ing.
275, boul. Arthur Buies ouest, C.P. 189
Rimouski (Québec)
G5L 7C1

DOCUMENTS DE SOUMISSION
Les documents seront disponibles au bureau des ingénieurs-conseils dès le 6 août 1981 contre un dépôt non remboursable de cinquante (50,00$) dollars sous forme de chèque visé fait au nom de la firme ou en argent comptant.

CONDITIONS DE SOUMISSION
Une soumission, pour être acceptée, doit être conforme aux documents d'appel d'offres faite sur les formules fournies avec le devis et insérée dans une enveloppe scellée portant la mention "Soumission pour le CHEMIN DES BUTTES, Ville de Rimouski". Entre autres, une soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission faite au nom du propriétaire et équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission soit sous forme de chèque visé ou soit sous forme de cautionnement émis par un assureur reconnu.
La Ville de Rimouski ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Hubert Dubé, o.m.a., greffier
Ville de Rimouski

MONUMENTS FUNÉRAIRES

Représentant à Rimouski
M. Olivier Lévesque
428 rue Tessier
Tél.: 723-6035
723-9642

REMORQUES (trailers)

Modèles réguliers ou sur mesure, selon vos besoins.

FABRIQUE PAR :
ANDRE LEVESQUE
Rang 3 OUEST BIC, Cte Rimouski, Quebec
tel:736-4619 BR:1128

Ville de rimouski

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION
RÈGLEMENT No. 81-1354 au montant de 357 700 $ décrétant l'exécution de certains travaux de voirie pour finaliser l'aménagement de rues déjà existantes, pour améliorer l'éclairage de certaines rues, pour l'aménagement de stationnements ainsi que les travaux nécessaires à la relocalisation d'une partie de la rue de l'Eglise Nord.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE RIMOUSKI.

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR HUBERT DUBÉ, Greffier, que le Conseil de la Ville de Rimouski a adopté le 15 juin 1981 le règlement numéro QUATRE-VINGT-UN - MILLE TROIS CENT CINQUANTE-QUATRE (81-1354) au montant de 357 700 $ pour pourvoir aux sommes d'argent nécessaires pour l'exécution de certains travaux de voirie pour finaliser l'aménagement de rues déjà existantes, pour améliorer l'éclairage de certaines rues, pour l'aménagement de stationnements ainsi que les travaux nécessaires à la relocalisation d'une partie de la rue de L'Eglise nord.

Ce règlement a été approuvé par:

1. Les propriétaires d'immeubles imposables lors de la période d'enregistrement tenue à l'Hôtel de Ville, les 29 et 30 juin 1981 de 9 h00 à 19 h 00.
2. Le Ministre des Affaires municipales du Québec le 29 juillet 1981.
3. La Commission municipale du Québec le 24 juillet 1981.

Ce règlement 81-1354 entrera en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À RIMOUSKI, CE TROISIÈME JOUR DU MOIS DE AOÛT MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-UN.

Hubert Dubé, o.m.a.,
Greffier de la Ville.

C'est en plein l'temps

Vous désirez ensemencer votre lac ou votre étang de truites provenant d'un milieu de culture approprié et reconnu. Si oui, n'hésitez pas à consultez

La Pisciculture Duquesne,
723-7396
F. Gagné 723-3327

qui est en mesure de vous fournir les quantités de truites nécessaires à votre ensemencement. C'est en plein l'temps!

Résidence
Tél. : 418-723-8168

Bureau
Tél. : 418-722-7722

Alfred Gosselin Inc.

Spécialité :
ameublement d'hôtel, motel, hôpital, institutions, contrats.

Représentant de marques réputées telles que:
-Matelas Simmons
-Meubles Henderson
-Téléviseurs RCA

411 St-Germain Ouest
C. P. 67
Rimouski, Qué.

Alfred Gosselin, rep.
Permis No. 108779

Avis de décès

A l'hôpital Saint-Joseph de Rimouski, le 23 juillet 1981 est décédé à l'âge de 67 ans, M. Jean-Baptiste Dufresne, époux de Jeanne Cormier. Il laisse dans le deuil, outre épouse, sa fille Paulette, ses frères, sa soeur, ses-beaux-frères et belles soeurs: Alexis (Candide Noël, Marie-Rose, Charles (Blanche Dufresne), Pierre (Rose Hamilton), William (Elleen Boulet), Ferdinand Cormier (Imelda Grenier), Gertrude Grenier, Ulric Cormier (Eva Grenier) Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces. Les funérailles ont eu lieu samedi le 25 juillet 1981, en l'église de Saint-Agnès et l'inhumation au cimetière de Rimouski.

LES PRÉARRANGEMENTS FUNÉRAIRES

POURQUOI?

Ça ne serait pas pour moi

Vous voulez que vos volontés soient respectées, pourquoi ne pas décider vous-même ce que vous voulez comme obsèques.
Un simple appel à nos bureaux, et nous vous fournirons toutes les informations voulues, ou encore une visite à nos bureaux. A bien y penser, n'est-ce pas MA responsabilité de voir à mes funérailles.

BISSONNETTE & FRERE

125, rue St-Louis,
Rimouski,
Tél.: 723-9294

1624, blvd Jacques-Cartier
Mont-Joli,
Tél.: 775-2264

loisirs

restaurant
2ième étage de l'Auberge St-Germain
723-2151
la fondue st-germain
fondues, brochettes, crêpes

La Forge du père Simon
MAISON du SPAGHETTI
35 St-Germain Est 723-6010

Au Colisée de Rimouski le 24 août

Le plus " gros show" de l'année!

Un événement spectaculaire se déroulera dans les murs de Rimouski, d'ici quelques semaines. Un événement musical, artistiques et même social des plus importants.

L'événement, c'est bien sûr la venue de la TOURNEE QUEBEC ROCK, qui sera au Colisée de Rimouski le lundi 24 août.

La TOURNEE QUEBEC ROCK c'est quoi. Des artistes comme le groupe OFFENBACH, GAROLOU et ce diable de ZACHARY RICHARD, le maître du "bayou rock". Ces trois géants du rock réunis dans la TOURNEE QUEBEC ROCK sera, sans aucun doute la plus grande du genre jamais accomplie à travers tout le Québec.

La TOURNEE QUEBEC ROCK, au point de vue technique, c'est gros, même très gros...200,000 watts de son et de lumière, 6 véhicules et une équipe d'une trentaine de techniciens chevronnés à tous les niveaux. La TOURNEE, c'est aussi un long voyage à travers plus de 20 villes du Québec ce qui totalise une masse de 7,000 kilomètres. C'est tout un événement.

La TOURNEE QUEBEC ROCK, c'est aussi des artistes et c'est surtout le grand ZACHARY RICHARD.

Ne cherchez pas ZACHARY RICHARD entre le 12 août et le 8 septembre prochains. Avec OFFENBACH et GAROLOU, il sera plonge jusqu'au cou dans la TOURNEE QUEBEC ROCK, la plus audacieuse entreprise de ce genre jamais menée au Québec. ZACHARY RICHARD se verra ainsi entraîné dans 20 villes, de North Bay (Ontario) à Moncton, en passant par Montréal Québec, Sherbrooke, Trois-Rivière et Rimouski.

Au cours de cette tournée, ZACHARY RICHARD sera entouré des membres de la FIDJI FATRA REVUE. Toujours apprécié, plus particulièrement en spectacle, ZACHARY a pourtant fait peu d'apparitions sur scène depuis la sortie de son album "Allons danser". L'automne dernier, un bref passage au Club Montréal nous avait laissé un remarquable enregistrement "live". Sa participation à la TOURNEE QUEBEC ROCK vient donc à point pour ravitailler les amateurs du "beat" cajun propre à ZACHARY RICHARD.

ZACHARY vient donc ajouter son style et sa présence uniques à la TOURNEE QUEBEC ROCK; avec OFFENBACH et GAROLOU, il jouera devant plus de 100,000 spectateurs.

Cette TOURNEE QUEBEC ROCK sera au Colisée de Rimouski le lundi 24 août et les billets sont en vente depuis le lundi 3 août. Ne manquez pas votre chance d'assister au plus GROS SHOW de l'année à Rimouski.

A.L.

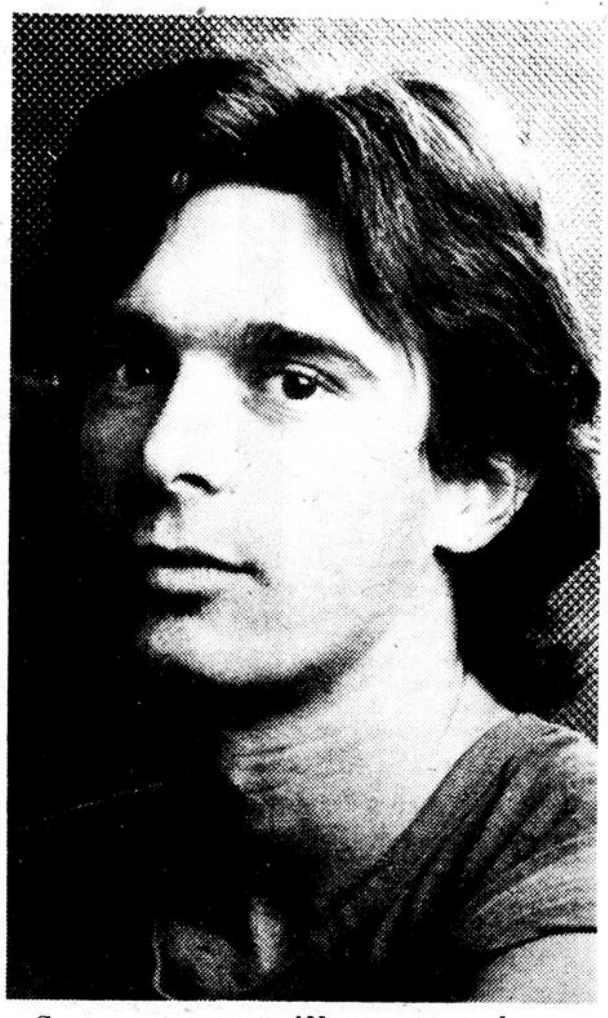

Sous ces yeux enjôleurs se cache un esprit musical très exceptionnel, celui de ZACHARY RICHARD.

La grosse "gang" de la TOURNEE QUEBEC ROCK qui sera au Colisée de Rimouski le lundi 24 août prochain.

À RIMOUSKI
AU COLISÉ DE RIMOUSKI
Lundi 24 août 1981 à 20 heures
LA TOURNÉE
Québec Rock

Avec OFFENBACH et ses invités GAROLOU et ZACHARY RICHARD

Billets $9.50 (à l'avance)
$10.50 (le soir du spectacle)

En vente: Au Sillon
City News
La Vinothèque
Ala Tabagie
Des Galeries Mont-Joli

En collaboration avec
CFER et CFLP

L'exposition de Rodrigue et DesRosiers-Proulx

Découvrir la simplicité et les bruits infinis des mers

Découvrir et reconnaître les oeuvres de Clément Roconstitunt toujours, pour Monsieur Tout l'Monde, une aventure intéressante. Le peintre Rodrigue, comme il le soulignait lui-même lors du vernissage, semble être fatigué des grands principes "pompeux" et surannés dans le domaine de l'Art. Rodrigue retourne to de go vers la nature. Mais nous devons certainement interpréter cette "nature" comme un état et non un lieu...le lieu de la simplicité, de l'harmonie, de l'entente cordiale entre l'artiste, sa toile et l'idée qui "germe".

Pour Clément Rodrigue, il faut retourner aux valeurs "terre à terre"; il faut créer dans la plus pure simplicité du geste.

Lors de ce vernissage qui se déroulait à Sainte-Luce sur Mér, dans un endroit privilégié, plus d'une trentaine des oeuvres de Clément Rodrigue et autant d'algues marines d'Evelyn DesRosiers-Proulx formaient l'exposition...et la découverte fut intéressante.

Du côté d'Evelyn DesRosiers-Proulx, c'est la simplicité généreuse. Les Algues Marines de cette artiste recèlent un secret; peut-être celui des abîmes de la mer, peut-être aussi, celui de la liberté des eaux!

"L'élément de base que sont les plantes marines sont minutieusement observées par Evelyne. Ces algues, piétinées par tant de gens qui les voient sans les regarder, sont transformées entre les mains de l'artiste. C'est une vision et une interprétation nouvelles de la flore marine que l'on peut découvrir".

Du côté des algues, il faut se rappeler sans cesse les quelques vers de Charle Baudelaire qui questionnaient les abîmes de la mer ou du rêve et la grande inconnue de la création qu'est l'Homme.

Peut-être qu'Evelyn Desrosiers-Proulx tente d'apporter des éléments de réponse à cette grande question...

A.L.

L'injuste Milieu et le Septième Ciel

Dernière représentation!

C'est le samedi 8 août prochain à 21H00 à la Salle de la Coudée du Cégep de Rimouski que se donnera la dernière représentation de L'INJUSTE MILIEU de Guy Foisy et de SEPTIEME CIEL de François Beaulieu. Vous avez donc encore une semaine afin d'assister à ces deux excellentes pièces que présente le Théâtre Tout Court l'Etoile 01.

De plus, il vous sera possible d'entendre après les représentations, le compositeur interprète Marcel Tanguay qui nous revient d'une tournée en Europe. Donc, si vous voulez vous divertir par le biais de la comédie et de la chanson, c'est au 180 Saint-Louis, à la Salle la Coudée qu'il faut vous rendre. On vous y attend. Rappelez-vous, il ne vous reste que jusqu'au 8 août, après il sera trop tard...Les prix spéciaux pour les groupes sont toujours en vigueur...

Pour informations et réservations, composez le numéro de téléphone suivant: 722-8366 ou encore 724-9540.

Pour une bonne pièce de théâtre, le Théâtre Tout Court vous attends au Cégep de Rimouski.

C'est votre dernière chance pour assister aux représentations du Théâtre Tout Court à la Coudée du Cégep de Rimouski.

Au Café La Cathédrale

Le chansonnier François Léveillée

Le chansonnier de souche québécoise, François Léveillée sera à Rimouski prochainement. En effet, cet excellent chanteur-compositeur donnera son spectacle au Café la Cathédrale les 6,7 et 8 août prochains.

Rappelons aussi que François Léveillée a eu une présence fort remarquée lors du Spectacle bénéfice qui s'est déroulé dernièrement pour les grévistes de Radio-Canada.

Pour ceux et celles qui aiment la bonne chanson

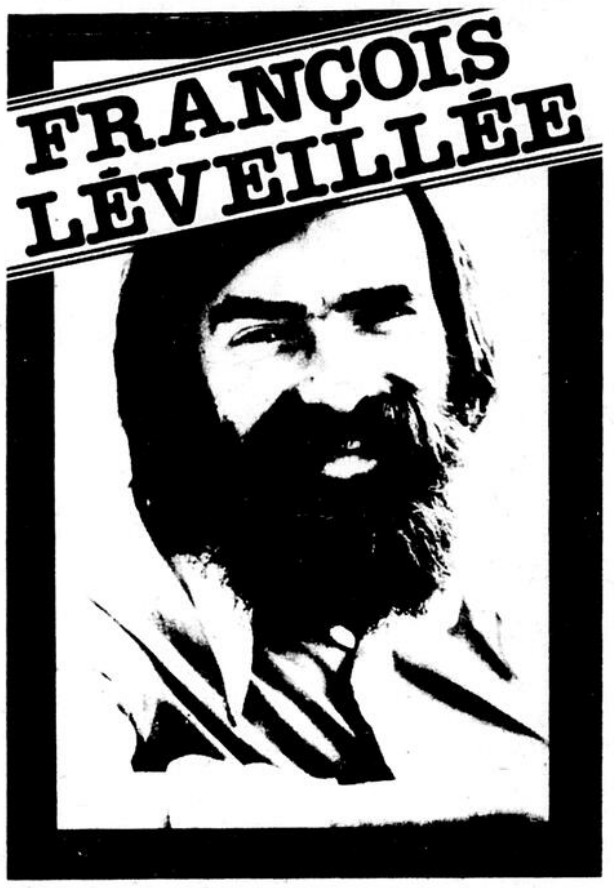

Ce poète déjà connu de plusieurs d'entre nous sait tenir son auditoire en haleine grâce à des textes aussi humoristiques qu'intéressants. A cela s'ajoutent une présence en scène et un sens du public fort exceptionnel.

François Léveillée, le chansonnier québécois sera au Café La Cathédrale entre le 6 et 8 août prochains. Il y a deux spectacles par soir et le premier débute à 22H00.

A.L.

Intégration des arts et l'architecture

Début de la période d'inscription

Le Ministère des Affaires Culturelles du Québec annonce à tous les créateurs et créatrices professionnels (les) de la région de la Gaspésie et du Bas Saint-Laurent que la période d'inscriptions au programme d'intégration des arts à l'architecture est présentement ouverte. Les artistes intéressés devront s'inscrire d'ici le 15 août, selon les normes à la banque régionale de renseignements.

Ce programme du M.A.C. est en vigueur depuis mars 1981 et vise, selon le bureau régional du Ministère, la création d'oeuvres d'art intégrées en permanence à l'architecture et à l'environnement des édifices gouvernemetaux. C'est de plus une excellente occasion de multiplier les débouchés pour les artistes québécois en arts visuels. Les citoyens pourront par ailleurs, profiter d'un environnement visuel des lieux publics amélioré et il sera possible de découvrir des oeuvres d'art et nos créateurs et créatrices.

Soulignons que les artistes doivent se présenter au bureau régional du ministère des Affaires Culturelles à l'adresse suivante: Bureau régional de l'Est du Québec 337, rue Moreault, bureau S-15, Rimouski et le numéro de téléphone est le suivant: 722-3650.

Le processus d'inscription est le suivant: l'ancien dossier sera remis aux artistes déjà inscrits, ainsi que la nouvelle formule d'inscription et un dépliant explicatif. Chaque candidat(e) devra de plus remettre un maximum de 10 diapositives de ses oeuvres en deux exemplaires.

Pour le bureau régional, d'ici la fin du mois d'août, des dizaines d'artistes seront sélectionnés pour des projets d'intégration d'oeuvres d'art à des édifices gouvernementaux se construisant sur le territoire québécois.

Rappelons aussi qu'il est très important que les dossiers soient complétés et remis à la banque régionale, à l'adresse que nous avons mentionné plus haut. Bonne chance à nos artistes de la région.

A.L.

Chez votre libraire

Quoi de neuf?

LA FEMME SANS FRONTIERE de Guy Des Cars, Ed. Plon. Par l'auteur de "La Maudite" et de "La Justicière", c'est l'histoire d'amour vécu par un couple infernal dont les rebondissements se succèdent de page en page. L'attaque d'un bureau de poste jusqu'à l'enlèvement d'un milliardaire suivis d'attentats spectaculaires commis uniquement pour répandre la terreur.

LA GRANDE CATACTROPHE DE 1983, Boris Cristoff, Presse de la Cité.

L'élaboration d'une théorie qui prédit la catastrophe mondiale qui aura lieu en 1983.

LA PRINCE CHARLES, Michel Borget Ed. Mengès. Ce livre raconte pour la première fois son enfance, son éducation de prince, mais aussi toutes ses frasques et tous ces scandales cachés.

ROBES NOIRES par Robert E. Woll chez Domino. Un grand roman d'amour et d'aventures, situé en plein coeur du XVIII siècle où la France et l'Angleterre se livrent une guerre sans merci. Enlevé tout jeune par les indiens. Envoyé en mission chez les Onéidas, sauvé de la torture et de la mort par une courageuse princesse Mohak, Stephen poursuit sa route à la recherche de la vérité et de la paix.

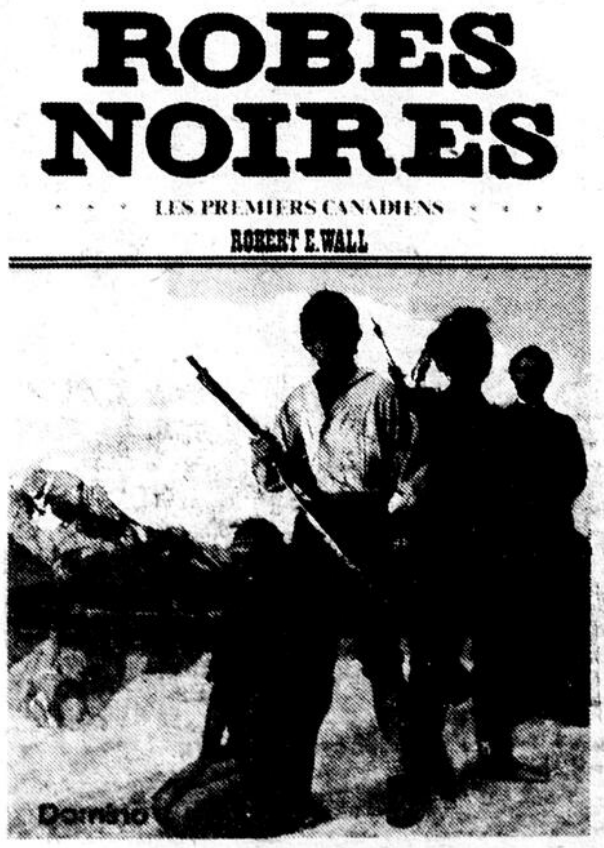

JENNIFER OU LA FUREUR DES ANGES, par Sidney Sheldon, Ed. Lacombe.

Fraîchement émolue de la faculté de droit, armée de sa passion pour le métier d'avocat, Jennifer Parker dès sa première affaire tombe dans le piège tendu par Michael Moreth, l'un des chefs de la mafia. Devenue l'un des plus célèbres avocats d'assises des Etats-Unis, elle plaidera et gagnera à force de ruses et d'intelligence les causes les plus difficiles. Un grand roman d'amour et de suspence...

En collaboration avec votre LIBRAIRIE COMPTOIRS HORIZON INC.

Nous n'irons plus au bois...
Gare au feu!
SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

LOCATION
Audio-Vidéo Enr
80 Saint-Germain ouest Tél.: 724-4181
Téléviseur N/B
Télécouleur
Système de son
Magnétoscope "Vidéo"
Téléviseur-projecteur "écran géant"
Caméra couleur
Cassettes pré-enregistrées
SYSTÈME DE T.V. EN CIRCUIT FERMÉ

Photo Hélène ENR.
Mme Simone Lavoie, prop.
134, rue de l'Évêché ouest Rimouski
Tél.: 723-3384
VENTE ET FINITION DE FILMS
MARIAGES
FAIRE-PART
PHOTOGRAPHIES EN STUDIO ET COMMERCIALES
PHOTOS DE PASSEPORTS
ENCADREMENTS
CARTES DE REMERCIEMENTS
CARTES MORTUAIRES

Récitals du mercredi au Musée

Marie-Claude Sirois, pianiste

Dans le cadre des "Récitals du mercredi", le Musée Régional de Rimouski présente la pianiste Marie-Claude Sirois le mercredi 5 août à 20H30.

Marie-Claude Sirois a débuté ses études de piano à l'âge de cinq ans avec Sr. Pauline Charron. Après plusieurs années d'étude au couvent des Soeurs du Saint-Rosaire, elle s'inscrit en 1976 dans la classe de piano de Bérangère Pasquier au Conservatoire de Rimouski. Elle se rend ensuite au Conservatoire de Montréal où elle travaille, depuis 1977, sous la direction de Madame Anisia Campos.

Marie-Claude Sirois a participé à de nombreux concerts dans la région métropolitaine; notamment, elle fut soliste à celui de l'orchestre du Conservatoire de Montréal, en février 1980, et interpréta le 3e mouvement du 3e concerto de Bartok. Cette année, elle a donné des récitals dans plusieurs villes de la province (Montréal, Sainte-Thérèse, Rimouski, Québec, Trois-Rivières) et à l'issue du dernier concert, qui était l'examen du niveau du concours au Conservatoire de Montréal, le jury lui a décerné un deuxième prix.

Elle termina son cours à cette institution en mai 1982 et souhaite aller se perfectionner ensuite à l'extérieur.

Ce récital a lieu grâce à la collaboration financière de Québec-Télépnone. Nous vous attendons en grand nombre.

Groupe Ecolo-Bic

Dernière semaine pour en profiter

Le Projet Ecolo-Bic tire à sa fin. Tous ceux qui sont intéressés encore à la découverte des choses de la nature peuvent le faire jusqu'au quinze août pprochain.

Voici donc les activités pour la semaine du deux août.

Pour le samedi huit août. C'est la journée des champignons qui débute à 10 h 00 avec le visionnement d'un diaporama sur les champignons présenté par l'un des auteurs du nouveau petit livre de poche intitulé "Champignons du Québec et de l'est du Canada". Par la suite, une excursion dans les bois est prévue dans le but de faire la cueillette de champignons sauvages.

Au retour de la randonnée, il y aura une séance d'identification des champignons ramassés dans la journée. Le rendez-vous se fait à 10H00 au Camping Bic et une invitation est lancée au Club de Mycologie de Rimouski.

Rappelons aussi que durant cette journée à 18H00 au Café-Galerie L'Entresol, situé au 148 de la rue Sainte-Cécile, toute la population de la région et particulièrement celle du Bic est invitée. En effet, les gens pourront assister à un souper communautaire musical. Le tout débute à 18H00 et le droit d'entrée, c'est un plat de 3 à 5 personnes. A 20H00, il y aura au Café le spectacle du groupe de jazz-rock Deux plus Deux.

Pour la journée du dimanche 9 août, une autre journée des champignons avec le même programme dusamedi sauf que la randonnée ne se fera pas au même endroit que le samedi.

Notons aussi que sur l'heure du midi, à l'arrière de la grange du camping municipal de Bic, il y aura un pique-nique musical familial en compagnie du groupe de jazz-rock Deux par Deux. Apporter votre lunch et le groupe Ecolo-Bic vous donne de la belle musique.

A.L.

Au Café la Virée de Causapscal

Le sculpteur Pierre Chouinard

Le Café La Virée de Causapscal présentera du premier au 10 août prochains les sculptures de l'artiste Pierre Chouinard.

Pierre Chouinard a étudié quelques années chez Denys Heppell à Saint-Jean-Port-Joli et chez Paul-Emile Caron. Il a ensuite perfectionné sa technique à l'école des Beaux-Arts de Montréal. Aujourd'hui, l'artiste natif de Causapscal est installé à Sherbrooke où il a monté son propre atelier.

Pierre Chouinard a tenu plusieurs expositions dans la région, notamment au Musée Régional de Rimouski.

L'exposition qu'il présente au Café La Virée est le résultat de plus de dix ans de travail acharné.

Bas relief, ronddebosse en bois et pierre de savon sont les trois types de pièces qui seront exposés. L'exposition compte également deux sculptures de grandeur nature. Pierre Chouinard expose également une dizaine de rond de bosse en pierre de savon. Les scultures évoquent une douceur qui fait oublier la froideur de la pierre.

Notons aussi que pour compléter cette importante exposition, un diaporama illustrera le cheminement de l'artiste aux cours des ans.

Un événement unique à ne pas manquer, cela au Café La Virée de Causapscal, les sculptures de Pierre Chouinard. L'entrée est libre et les heures pour visiter l'exposition de l'artiste Chouinard sont de 12H00 à 21H30.

A.L.

A la Maison du Notaire de Trois-Pistoles

Des aquarelles de chez nous

La Maison du Notaire située au 168 est rue Notre-Dame aux Trois-Pistoles expose présentement les magnifiques aquarelles de l'artiste montréalais Madeleine Dussault.

Si l'artiste Dussault est de souche montréalaise elle est certainement "Bas du Fleuve" dans son coeur. En effet, elle nous montre avec chaleur et amour tous les beaux petits coins de ce pays qu'elle a découvert un beau jour d'été. Très prolifique et très fougeuse, elle ne s'arrête jamais de peindre...

C'est ainsi que l'on peut admirer de petites aquarelles représentant des coins sympathiques de notre beau coin de pays.

Pour les amateurs d'Art, pour tous quoi, il y a encore quelques jours pour venir voir cette exposition importante. L'exposition de ces auqarelles se termine le 7 août prochain. Bienvenue à tous.

A.L.

Avez-vous visité un Musée aujourd'hui?

Avez-vous visité un Musée aujourd'hui. Et oui, c'est la petite question que l'on entend très souvent dans certains messages publicitaires des Musées nationaux. Comme notre photo l'indique, les Musées sont des livres ouverts dans les domaines de l'histoire, de l'art, de la science, de la culture, etc.. Visitez un Musée aujourd'hui même, vous en serez très heureux...

CHAMBRE DES COMMUNES

AUDIENCES PUBLIQUES

SOUS-COMITÉ DES PROGRAMMES DU MINISTÈRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE (QUÉBEC)

Le Sous-comité des programmes du MEER (Québec) du Comité permanent de l'Expansion économique régionale tiendra des séances publiques les lundi 28 septembre 1981 et mardi 29 septembre 1981, à Sherbrooke, et, les jeudi 1er octobre 1981 et vendredi 2 octobre 1981, à Percé.

Le but de ces séances sera d'étudier l'impact des politiques et des programmes du MEER au Québec en vue de les améliorer, compte tenu de l'objectif du ministère qui est d'exploiter toutes les possibilités de développement dans les régions économiquement faibles.

Les individus, les gouvernements, provincial et municipaux, les organismes sociaux/économiques et les entreprises industrielles/commerciales qui comparaîtront devant le Sous-comité seront choisis parmi ceux qui auront soumis leur opinion dans un exposé écrit, avant le mercredi 26 août 1981.

Tous les mémoires, toute la correspondance et toutes les demandes de renseignemts devront être envoyés au:

Greffier du Sous-comité des programmes du MEER (Québec)
Chambre des communes
Ottawa, Ontario
K1A 0A7
(613) 992-3084

Irénée Pelletier, député
Président.

voyage

Les mystères du Gros Morne

Le parc national de **Gros Morne**, situé sur la côte ouest de la grande péninsule nord de Terre-Neuve, réunit des formations terrestres les plus panoramiques et les plus intéressantes du point de vue géologique au Canada. La chaîne de montagnes a été formée il y a des millénaires. Depuis lors, l'érosion et l'action des glaciers de la période glaciaire ont sculpté et façonné la chaîne de montagnes de façon spectaculaire que les excursionnistes peuvent observer.

Le parc de **Gros Morne** qui s'étend en bordure de la mer, s'enorgueillit de posséder les fjords les plus imposants et les plus escarpés de la côte est de l'Amérique du Nord. Toutefois, quelques données historiques et techniques sur ces formations géologiques vous permettront d'apprécier un peu plus votre séjour. À ce sujet, il est possible et recommandé d'aller au centre d'interprétation de la nature du parc, à Rocky Harbour. Un excellent film sur la dérive des continents, suivi d'une conférence et d'une visite guidée de la salle d'exposition vous permettront de choisir les activités et les parcours qui vous conviendront le mieux, à l'intérieur du parc.

Végétation, oiseaux et mammifères

À cause de la proximité du golfe Saint-Laurent, de ses couches rocheuses et de ses sols variés, d'une gamme d'altitudes inouïes, le parc national **Gros Morne**, renferme une végétation aussi complexe que diverse. Vous pouvez admirer les paysages les plus enchanteurs et les plus insolites.

Le sol qu'inondent périodiquement les marées, est riche en algues brunâtres. Là, où le littoral est directement exposé à la mer, croissent sapins, baumiers et sapinettes, façonnés au gré du vent. Du côté de la chaîne des hauts plateaux, à cause de son altitude et des vents désséchants, la végétation est semblable à celle de la toundra, parsemée de sols stériles.

L'orignal et le lièvre sont les deux mammifères les plus nombreux dans le parc. Nombreux aussi les castors que les visiteurs peuvent apercevoir près des ruisseaux et des étangs. La variété d'oiseaux est plus intéressante: hirondelles de mer, sternes de l'Arctique, mouettes argentées et goélands à manteau noir fréquentent le littoral, tandis que gélinottes et grouses se retrouvent dans les bruyères et les terrains rocailleux.

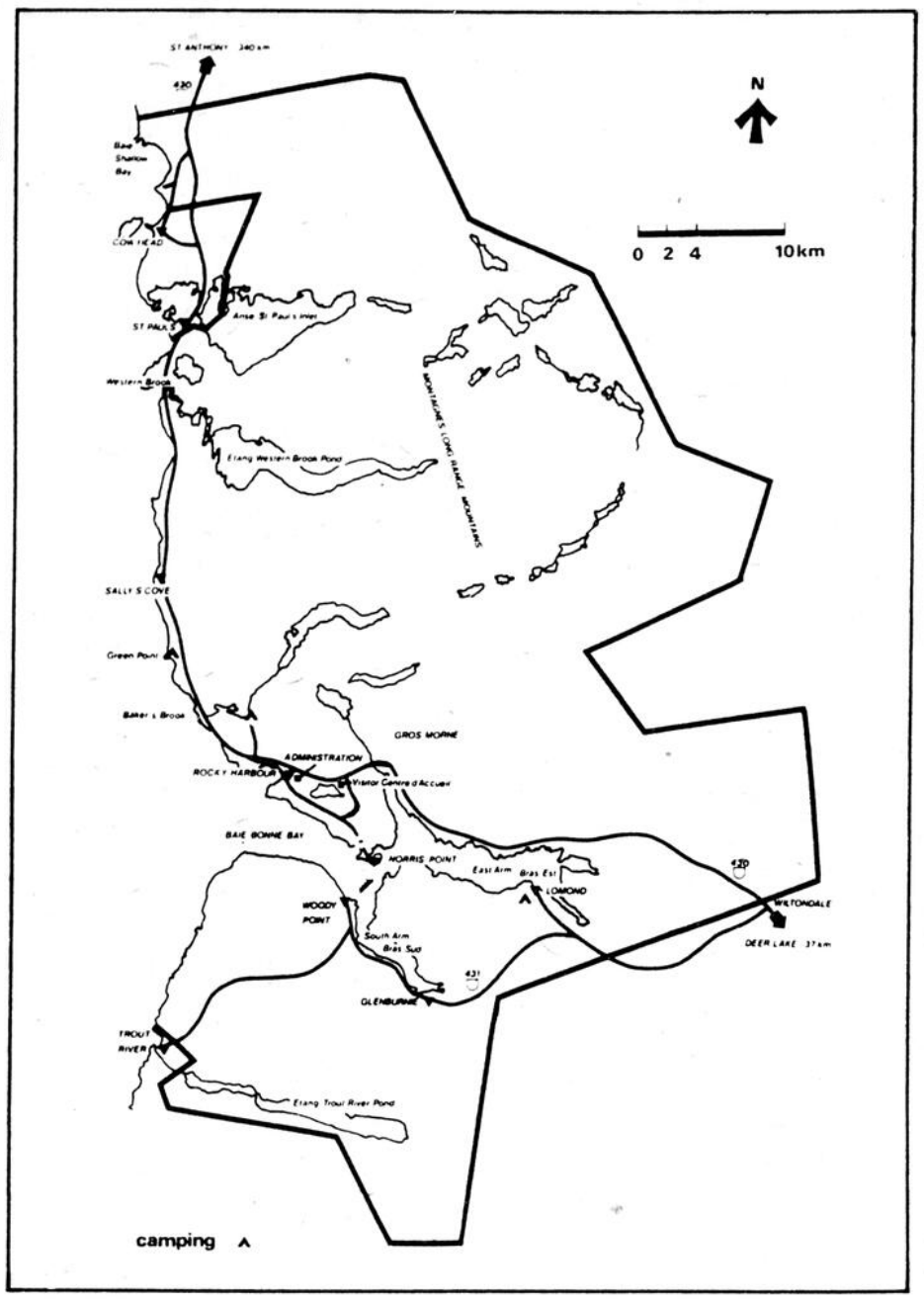

Les excursionnistes au sommet du Gros-Morne, dans l'ouest de Terre-Neuve, jouissent d'un coup d'oeil sur les monts plats des alentours au pied desquels se dessinent des lacs longs comme des fjords formés par des glaciers maintenant disparus.

AGENCE DE VOYAGES AZUR INC
177 EST ST-JEAN-BAPTISTE RIMOUSKI
QUÉ. G5L 1Y9 Hugues Langlois, président
Permis provincial
Tél.: (418) 723-6481
Membre I.A.T.A. - A.T.C. - T.A.P.S.C.
Plus de 7 ans au service des Rimouskois.
Nous représentons plus de 106 compagnies aériennes.

Agence de voyages
Vacances Voyageur Inc.
128, rue Marie-Antoinette
Rimouski, Tél.: 722-4522
IATA - ATC - ATAC - TPC - TAPC - ASTA - ACTA - QATA.

Le «vert» du Manoir à 33,25$*

du 27 mai au 2 juillet '81
inclusivement selon disponibilité
des chambres et du parcours
du 07 septembre au 30 septembre '81 inclusivement
selon disponibilité des chambres et du parcours.
33,25* par personne, par jour,
occupation double (minimum 2 jours)
incluant les frais de parcours.
46,50 par jour, occupation simple
(minimum 2 jours) incluant les frais
de parcours.
Voiturette électrique en supplément.
RÉSERVATIONS SANS FRAIS
1-800-463-2820
ou communiquer avec votre agence de voyages
Votre réservation doit nous parvenir au moins
15 jours avant votre arrivée, accompagnée
d'un dépôt de 50,00 $
Manoir Richelieu
Pointe-au-Pic, Comté de Charlevoix
Le Manoir Richelieu est administré par l'Auberge des Gouverneurs
pour le compte du Gouvernement du Québec

index régional

A

Agence de publicité
Publicité Maurice Gagnon
Création publicitaire 724-2040

Agence de voyage
Voyage Azur Inc. 723-6481
Voyage Québec Monde Ltée 722-4522
Voyage Michel 723-7747
Voyage Rimouski Inc. 723-6869

Alignement
Alignement P.M.M. Inc.
Dépositaire pneus Michelin 722-6727
Service A. Michaud 723-2365

Ambulance
Ambulance Rimouski Enr. 723-2242
Ambulance Desjardins Inc. 722-5133

Ameublements, papeteries et accessoires
Bellavance Inc. 723-7877

Appareils Ménagers (Réparations)
Gilles Dubé Enr. 724-3031

Armoires de cuisines
Armoires de la Pointe Enr. 723-2734
Ebénisterie D.C.G. Ltée 724-8944

Miralis
Jos Beaulieu et Fils 723-2673
Rénovateur Rona Paul Martin 723-0141

Articles de bureau
Bellavance Inc. 723-7877
Imprimerie Gilbert Ltée 723-2121

Assurance-Vie
Canada-Vie
192, Saint-Germain Est 724-4418

Auvent
Sébast Enr. 724-2425

B

Bibliothèque
Bibliothèque municiaple 724-3164

Bureau de Poste
Bic
141 Saint-Jean-Baptiste 736-4988
Luceville
Rue des Erables 739-4146
Rimouski
180 de la Cathédrale 723-2503
Saint-Fabien
Saint-Fabien 869-2925

Brasserie
Marcel Jacob
Molson-Laurentide 723-6810

C - D - E

Canada-Vie
192, Saint-Germain Est 724-4418

Cartes de souhaits - Cadeaux
Bellavance Inc.
La Grande Place 723-7872

Centre Civique
724-3163

Centre d'Achats
Carrefour Rimouski
Adm. 722-8666
Cooprix
Adm. 723-1977
Galeries G.P.
Adm. 722-7511
Grande Place
Adm. 723-9803
Place Saint-Germain
Adm. 723-6591
Place Saint-Germain
Adm 723-4062
Plaza Arthur-Buies
Adm. 722-8122

Céramique
Romuald Turgeon & Fils Inc. 723-8174

Chambres à louer
Bureau de location Enr. 723-3866

Clinique D'Electrolyse
Monique Desjardins Dancause 723-9133

Concessionnaire
Morneau Sport
Moto ski Can Am 723-8681

Construction
Construction Moco Ltée 723-6249
Les Constructions Clébert Inc. 724-4225

Décoration intérieure
Eden du Décor Enr.
114A Saint-Germain O.
Décorateurs diplômés 723-4433
Fémina Enr. 723-5075
Foyer du Textile 723-2773
La Maison du Décor Enr. 722-7566
Sébast Enr. 724-2425
Tapis Ouellet Inc. 723-6446
Romuald Turgeon & Fils Inc. 723-8174

Ebénisterie
Ebénisterie DCG Ltée 724-8944

Eglises
Bic
Presbytère - 28 Saint-Valérien 736-4309
Presbytère Saint-Valérien 736-4713
Esprit-Saint
Presbytère Esprit-Saint 779-2233
Presbytère Lac-des-Aigles 779-2181
Presbytère Trinité-des-Monts 779-2040
Luceville
Presbytère Luceville 739-4332
Presbytère Saint-Donat 739-4551
Presbytère Sainte-Luce 739-4363
Rimouski
Eglise Chétienne Evangélique 723-7677
Presbytère Nazareth 723-7121
Presbytère Pointe-au-Père 723-2962
Presbytère Sacré-Coeur 723-2853
Presbytère Saint-Agnès 723-7752
Presbytère Saint-Anaclet 723-2883
Presbytère Saint-Germain 723-6539
Presbytère Sainte-Odile 723-7165
Presbytère Saint-Pie X 723-6951
Presbytère Saint-Robert 723-7809
Presbytère Saint-Yves 723-3851
Témoin de Jéhovah 723-9678
Sainte-Blandine
Presbytère Sainte-Blandine 735-2022
Presbytère de Saint-Narcisse 735-2860
Saint-Fabien
Presbytère Saint-Eugène 869-2022
Presbytère Saint-Fabien 869-2818
Presbytère Saint-Fabien sur mer 869-2407
Saint-Gabriel
Presbytère Les Hauteurs 798-4224
Presbytère Saint-Charles Garnier 798-4345
Presbytère Saint-Gabriel 798-4901
Presbytère Saint-Marcellin 798-4354
Saint-Simon
Presbytère Saint-Mathieu 736-2022
Presbytère Saint-Simon 738-2917

Electricité
Hydro-Québec
secteur Bas St-Laurent
Service à la clientèle
376 Cathédrale, Rimouski 724-1129
Relations publiques
335 ouest, St-Germain, Rimouski 724-1216

Electricien
Roger Desjardins Inc. 723-1717
Les Electriciens L. Pelletier et Fils Inc. 723-6245

Entrepreneur en construction
Résidentiel
Habitation Bobi inc. 722-5155

Entretien ménager
Conciergerie Mobile Inc. 724-4557

F - G - H

Fleuriste

Fourrures
Talon Ltée
Entreposage
Réparation
Vente 723-6591

Freins
Service A. Michaux 723-2365

Garage (silencieux)
Centre du silencieux M.G. Inc. (Thruway) 724-7744
Service A. Michaud
Silencieux Minute 723-2365

Hebdomadaires régionaux
Chandler
Le Havre (Sylvie Ruest) 723-4800
Edmundston
La République (Sylvie Ruest) 723-4800
Gaspé
Le Pharillon (Sylvie Ruest) 723-4800
La Pocatière
Le Kamouraska (Sylvie Ruest) 723-4800
New-Richmond
Le Chaleur (Sylvie Ruest) 723-4800
Rimouski
Le Progrès-Echo (Sylvie Ruest) 723-4800

Hôpital
Hôpital de Rimouski
Renseignements 723-7851
Urgence 724-8574
Clinique externe 724-8561

I - J - K

Immeubles
Immeubles G.L.M.C. Inc. 722-4646

Imprimerie
Bellavance Inc. 723-7880
Imprimerie Bellavance 723-7877

Kiosque d'Information Touristique
724-3212

L - M

Librairie
Librairie L'Alphabet inc.
120 St-Germain 723-8521
Carrefour Rimouski 724-6352
Librairie Garneau Ltée (Grande Place) 723-8282

Machinerie de Bureau
Bellavance Inc. 723-7877

Matériaux de construction
Matériaux BGB Ltée 722-7744 723-7622
Rénovateur Rona Paul Martin 723-0141

Meubles
Meubles Marc Côté Inc.
245, Michaud Rimouski 723-0166

Merceries
Marcel Duchesne Inc.
188, Evêché Ouest
L'élégance au masculin 723-7827

Municipalités
Municipalité de Pointe-au-Père
Administration 724-7723
Feu 723-8811
Police 723-9221
Municipalité de Rimouski-Est
Administration 723-8388
Police 723-9221
Pompier 723-8811
Municipalité de Saint-Anaclet
Administration 723-2816
Feu (jour) 723-7342
Feu (soir) 723-2816
Police 723-9221
Municipalité de Sainte-Odile 723-4624

N - O - P

Nettoyeur
Nettoyeur Saint-Robert
Service de nettoyage professionnel 723-6577
Valet Service Eclair Inc. 723-2247

Nettoyeur de Tapis
Jean-Yves Ross Enr. 723-7683

Opticien d'Ordonnances
Clermont Dionne 723-8411

Orgues et pianos
Studio Baldwin 723-7534
140, Saint-Barnabé, Place Simpsons Sears 722-8814

Papeterie
Bellavance Inc. 723-7877
Librairie Garneau Ltée 723-8282

Photographe
Gérard Canuel Photographe
40, Place Saint-Germain Est 724-4859

Police
Cité de Rimouski 723-3311

Pompiers
Caserne de Rimouski 723-3311

Portes et Châssis
Centre du châssis de Rimouski Enr. 724-7791
Matériaux BGB Ltée 722-7744 723-7622

Miralis
Jos Beaulieu et Fils 723-2673
Rimouski Fenêtres Enr. 723-0944

Q - R - S

Quincaillerie
Matériaux BGB Ltée 722-7744 723-7622
Rénovateur Rona Paul Martin 723-0141

Recouvrement de plancher
Beaulieu Décor Inc. 723-9487
Jean-Yves Ross Enr. 723-7683
Romuald Turgeon et Fils Inc. 723-8174
Tapis Ouellet Inc. 723-6446

Réfrigération
Les Equipements GRL Enr. 724-7711
Division Réfrigération GRL 724-7711

Rembourreur
Sacré-Coeur Rembourrage Enr. 724-8091
Rimouski Rembourrage Enr. 723-4217

Roulotte de voyage
Service Bernard Saucier Inc. 723-3213

Salon de Coiffure
Salon Unisexe 723-6632
Toi et Moi Enr
Plaza Arthur-Buies 724-9211

Sérigraphie
Desross Inc. 722-6488

Station service
Service Bernard Saucier Inc. 723-3113
Service Shell Ruest Inc. 723-6094

Store vénitien
Sébast Enr. 724-2425

T - U - V

Tapis
Romuald Turgeon & Fils Inc. 723-8174
Tapis Ouellet Inc. 723-6446

Télévision (service)
MSP Electronique Enr. 722-8373

Peinture
Matériaux BGB Ltée 722-7744 723-7622

Tissus
Tissus Lemieux Enr. 722-8811

Transports
Aréoclub de Rimouski Inc. 724-6812
Autobus Voyageur 723-4923
Avion Taxi Enr.
Mont-Joli 775-3200
Société des Traversiers du Québec
Division: Matane - Baie-Comeau - Godbout
Réservation 562-6344
Appareils sans frais 1-800-252-2420
Via Rail Canada Inc.
Arrivées et Départs des trains 724-4451
Colis 723-2201

Vétérinaire
Clinique Vétérinaire Saint-Pierre Enr. 724-4954
Soins pour grand animaux et pour chiens et chats.
Hôpital Vétérinaire de Rimouski
Soins pour chiens et chats 724-5911

Ville
Cité de Rimouski
Administration Générale 723-3313
Colisée
Adm 724-3228
Garage Municipale 724-3140
Greffe 724-3125
Loisir et culture 724-3173
Nazareth
Loisirs 724-3267
Sacré-Coeur
Loisirs 724-3274
Sainte-Odile
Loisirs 724-3272
Saint-Robert
Loisirs 724-3273
Sainte-Agnès Nord
Loisirs 724-3275
Saint-Agnès Sud
Loisirs 724-3240
Pavillon Sportif 724-3220
Piscine Municipale 724-3265
Piscine Saint-Germain
Eté seulement 724-3266
Secteur sociaux culturel 724-3162
Sécurité publique 724-3212

Vitrerie
Vitrerie du Bas du Fleuve Inc. 723-6878
Vitrerie Georges Pineau Inc. 724-2315
Vitrerie Morin Inc. 722-7124

Vitres
Vitres d'auto Fortier Inc. 723-2682

W - X - Y - Z

Vous voulez votre nom dans ce répertoire durant toute l'année (52 semaines consécutives). Il vous suffit d'appeler au Progrès-Echo à 722-5031 et de demander Line Paradis.

où et quand

C'est gratuit 722-5031

Fermière Saint-Germain

Lors de la dernière réunion des Fermières Saint-Germain , il y eut des élections pour remplacer trois membres de l'exécutif: la présidente Mme Noémie Chouinard réélu, une conseillière-relationniste Mme Jano Roy élu. Pour compléter la Vice-présidente est Mme Jeannette Marois, conseillière Mme Georgette Deschênes, conseillière Mme Blanche Ringuet, et secrétaire-trésorière Mme Suzanne Bélanger. Nous souhaitons bonne chance au nouveau conseil.
N.B. Veuillez communiquer avec la secrétaire à 723-2090 ou la présidente à 723-2439 pour payer votre cotisation.

DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE

Maison neuve à vendre, grandeur 26' x 40', construite sur grand terrain, à Pointe-au-Père. Taux d'intérêt de 14½%. Libre immédiatement.
Terrain commercial ou pour construction de logements multiples, situé boul. Ste-Anne, à Pointe-au-Père. Aussi plusieurs terrains boisés à vendre.
S'ADRESSER AU NUMÉRO:
723-4866

À VENDRE

Chalet, situé Lac Malobès, St-Fabien. 20'x24' isolé pour l'hiver. Tél. après 6 hres 869-2119

services communautaires

•Téléphones utiles

Ambulances: 723-2242, 722-5133
FEU
Rimouski: 723-3313
Bic: 736-4807
Pointe-au-Père: 723-8811
Rimouski-Est: 723-8811
Saint-Anaclet: 723-2826
Luceville: 739-3566

•Messes

Bic: Samedi: 19 h 30. Dimanche: 09 h 30 et 11 h 00.
Saint-Germain: Samedi: 19 h 30. Dimanche: 08 h 00, 11 h 00 et 17 h 00.
Pointe-au-Père: Samedi: 19 h 30. Dimanche: 08 h 00, 09 h 00, 10 h 00, 11 h 30, 17 h 00 et 19 h 30.
Sainte-Luce-sur-Mer: Samedi: 19 h 30. Dimanche: 09 h 30 et 11 h 00.
Sainte-Flavie: Samedi: 19 h 30. Dimanche: 10 h 00 et 11 h 45.
Mont-Joli: Samedi: 16 h 00 et 19 h 30. Dimanche: 09 h 00, 11 h 00 et 19 h 30.

•Horaires-Transport

AUTOBUS (VILLE)
Départ de Place des Vétérans à toutes les heures, du lundi au samedi. En après-midi et en soirée le dimanche.

AUTOBUS (interurbain)
De Rimouski vers l'Ouest

09:10 Local Montréal, Express Québec
13:10 Local Québec
13:50 Express Québec et Montréal
16:10 Local Québec (vendredi et samedi)
18:15 Express Québec et Montréal
23:45 Local Québec
23:55 Express Montréal

De Rimouski vers l'Est

06:10 Gaspé-Nord via Murdochville, Gaspé-Sud via Carleton et Percé
13:15 Causapscal (vendredi)
17:20 Gaspé-Nord via Rivière au Renard, Gaspé-Sud via Carleton et Percé
22:10 Causapscal - Sainte-Anne-des-Monts
02:20 Sainte-Anne-des-Monts (sauf le samedi)

TRAINS
Tous les jours jusqu'à la fin d'avril
DEPARTS DE SAINT-FABIEN:
Vers Montréal: 08 h 22.
Vers Mont-Joli: 21 h 12.
DEPARTS DE BIC:
Vers Montréal: 08 h 07.
Vers Mont-Joli: 21 h 25.
DEPARTS DE RIMOUSKI:
Vers Montréal: o1 h 36 et 07 h 55.
Vers Mont-Joli: 21 h 40.
Vers Halifax par la Gaspésie: 04 h 33.
DEPARTS DE LUCEVILLE:
Vers Montréal: 07 h 39.
Vers Mont-Joli: 21 h 56.
DEPARTS DE MONT-JOLI:
Vers Montréal: 07 h 30 et 01 h 15.
Vers Halifax en passant par la Gaspésie: 05 h 20.

TRAVERSIERS
DE MATANE VERS GODBOUT:
Dim.-Lun.-Mar.-Merc.-Jeu.-Sam.: 08 h 00.
Jeu.: 08 h 00, 20 h 00.
Ven: 11 h 00.
DE MATANE VERS BAIE-COMEAU:
Tous les jours à 14 h 00, sauf le vendredi: 17 h 00.

•Levers et couchers du soleil

LES COUCHERS DE SOLEIL

JOUR ET DATE	LEVER	COUCHER
Jeudi 6 août	04h15	19h04
Vendredi 7 août	04h16	19h02
Samedi 8 août	04h18	19h01
Dimanche 9 août	04h19	18h59
Lundi 10 août	04h20	18h58
Mardi 11 août	04h22	18h56
Mercredi 12 août	04h23	18h54

Les marées

POINTE-AU-PERE
HEURE NORMALE DE L'EST
JOURS ET DATES

HEURES	PIEDS	METRES
Mercredi 5 août		
05h20	12.4	3.8
11h45	2.9	0.9
17h50	11.6	3.5
Jeudi 6 août		
00h00	3.5	1.1
06h00	11.4	3.5
12h25	3.5	1.1
18h35	11.3	3.4
Vendredi 7 août		
00h45	4.1	1.2
06h55	10.3	3.1
13h00	4.2	1.3
19h25	11.0	3.4
Samedi 8 août		
01h50	4.7	1.4
07h45	9.5	2.9
13h50	4.7	1.4
20h15	10.8	3.3
Dimanche 9 août		
03h10	4.9	1.5
08h55	8.9	2.7
14h45	5.1	1.6
21h25	10.8	3.3
Lundi 10 août		
04h15	4.8	1.5
10h00	8.7	2.7
15h45	5.2	1.6
22h35	11.0	3.4
Mardi 11 août		
05h30	4.5	1.4
11h15	9.0	2.7
16h55	4.9	1.5
23h30	11.5	3.5
Mercredi 12 août		
06h25	3.9	1.2
12h05	9.5	2.9
17h50	4.4	1.3

où et quand

C'est gratuit 722-5031

Eckankar

Pourquoi vit-on ici-bàs? Avons-nous vécu d'autres vies avant celle-ci? En vivrons-nous d'autres? Comment peut-on se libérer de la peur, de la culpabilité? Que se cache t'il derrière le voile de la mort? Comment peut-on vivre libre sur terre? Quel est le sens de la vie? Peut-on être conscient des mondes de l'Au-delà?.

Tels sont les sujets qui seront développés lors d'une soirée présentée par ECKANKAR, samedi le 8 août au local D-118 du CEGEP de Rimouski. Le thème de la rencontre est: VOTRE DROIT DE SAVOIR.

Bienvenue au grand public de la région de Rimouski et de Mont-Joli!

logements a louer *

À LOUER
Bachelor
1½
meublé,
tout inclus.
$220 à $240.

location administration rimouski enr.
36 duchesne, rimouski, qué.
* 723-4363 *

dessinateurs

Atelier de Dessin inc.
216, rue Saint-Germain est
Rimouski G5L 7C1
Tél.: 724-7240
guy robichaud pres
*DESSIN
*PLAN DE RESIDENCE
*AMENAGEMENT
Bureau
Boutique
Hôtellerie

estimateurs

Les estimateurs professionnels | Leroux Beaudry Picard | et associés inc.
EXPROPRIATION
EVALUATION SCIENTIFIQUE
ESTIMATION DETAILLEE
EVALUATION INDUSTRIELLE
PEREQUATION REGIONALE
244 avenue de la Cathédrale
Rimouski, Québec, G5L 5J4
Téléphone (418) 723-4113
Raymond Bock
Administrateur

CHEVALIER, HUGHES ET ASSOCIES
EVALUATEURS AGREES
Claude De Champlain A.A.C.I.
Marcel Hughes CRA. EA
Lucien Godbout TGC.EA
Evaluation résidentielle, commerciale et industrielle, expropriation et consultation immobilière
136 St-Louis Rimouski
Suite 205 Tél.: 724-6532

arpenteurs

ASSELIN ET COUILLARD
ARPENTEURS · GÉOMÈTRES
Rimouski : 302, St-Germain Est, (418) 724-7447
Mont-Joli : 1802 Lechasseur, (418) 775-3327
Jean-Yves Asselin, a.g.
Christian Couillard, a.g.

architectes

GASTON MARTIN,
ARCHITECTE
491, PLACE MGR COURCHESNE
RIMOUSKI, Qué.
TEL.: 723-7436 G5L 5N9

laurent vermette
architecte
92, 2e rue ouest
Rimouski G5L 8B3 (418) 723-2559

Ludger Caron
M.O.A.Q.
ARCHITECTE
353, rue Laval sud,
Rimouski.
G5L 6M1 (418) 723-6913

comptables agréés

Blouin & Associés, C.A.
COMPTABLES AGREES
Edifice Blouin
212, rue Belzile
Rimouski
Tél.: 723-9038

André Lévesque C.A.
COMPTABLE AGRÉÉ
14, rue Saint-Germain est
Rimouski 722-7212

Jean-Paul Dionne
Comptable agréé
C.P. 1023, 135 des Gouverneurs Rimouski, P.Q. G5L 7E1
Tél. bur.: 723-1828
rés.: 723-2775

Desrosiers Lepage et Associés
COMPTABLES AGREES
ASSOCIÉS RÉSIDENTS:
ROGER DESROSIERS C.A.
GILLES LEPAGE C.A.
CASE POSTALE 217
5 EST, RUE ST-GERMAIN
RIMOUSKI, QC
CANADA G5L 7C1
(418) 724-4414
MONTREAL, QUEBEC, SHERBROOKE, RIMOUSKI, MAGOG, ST-JERÔME, RICHMOND, STE-AGATHE-DES-MONTS, MONTMAGNY, PORT-CARTIER, SEPT-ILES

Lapointe, Madore, Jacques, Fortin, Pelletier
comptables agréés
Jean-Yves Lapointe, C.A.
Raymond Madore, C.A.
Claude Jacques, C.A.
Yvan Fortin, C.A.
Irvin Pelletier, C.A.
François Ross, C.A.
Jacques Valois, C.A.
Yvon Cavanagh, C.A.
Claude Morissette, C.A.
RIMOUSKI
Galeries GP
92, 2e rue Ouest
Suite 205
Rimouski (Québec)
G5L 8B3
Tél.: (418) 722-8282
MONT-JOLI
Edifice Caisse Populaire
1555, boul. Jacques Cartier
Suite 100, C.P. 338
Mont-Joli (Québec)
G5H 3L2
Tél.: (418) 775-7294
AMQUI
Centre professionnel
37, boul. St-Benoit
Suite 22
Amqui (Québec)
G0J 1B0
Tél.: (418) 629-2255

samson, bélair & associés
Comptables agréés
320, rue St-Germain est
Rimouski G5L 1C2
Téléphone: 724-4136
750, du Phare ouest
Matane G4W 3W8
Téléphone: 566-2637
4 rue Morin
Gaspé G0C 1R0
Téléphone: 368-1517
BENOIT SYLVAIN, C.A.
GILLES LEVESQUE, C.A.
CLÉMENT DUCHESNE, C.A.
DENIS TRUDEL, C.A.
EMILIEN MALENFANT, C.A.
M.-PAUL GAGNÉ, C.A.
PIERRE BRUNET, C.A.
MARIUS PINAULT, C.A.
LAURENT LAVOIE, C.A.
CAMILLE LEBLANC, C.A.
CLAUDE BROCHET, C.A.
CLÉMENT FOURNIER, C.A.
GUY PERRON, C.A.
Le cabinet a des bureaux à:
Québec - Montréal - Ottawa - Toronto - Calbagy
Vancouver - Rimouski - Trois-Rivières - Sherbrooke
Saint-Hyacinthe - Kitchener - Sept-Iles - Matane
Gaspé - Coaticook - Fort Lauderdale (U.S.A.)

les petites annonces

LE PROGRÈS ÉCHO **722-5031**

POUR LA PUBLICITÉ
192 St-Germain est
723-4800

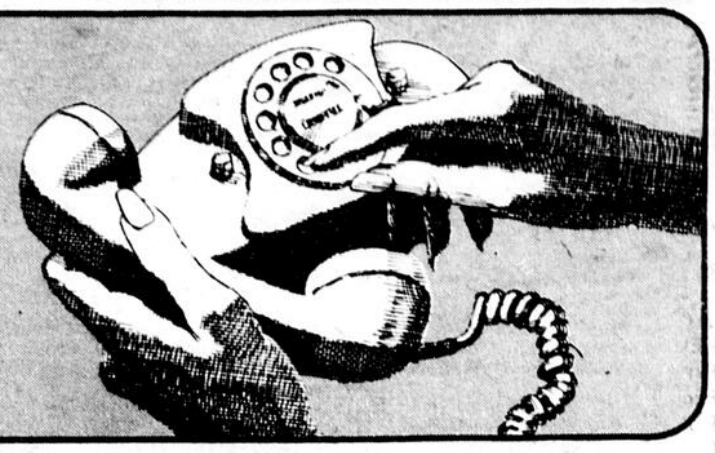

Autos et motos à vendre - Cartes d'affaires - Cartes professionnelles - Chambres à louer - Dates à retenir - Demandes d'emploi - Divers - Divers à vendre - Immeubles à vendre - Logis à louer - Offre d'emploi -

petites annonces

LES PETITES ANNONCES

Combien?
Quand?

Les petites annonces classées se paient toujours avant publication.

Prix fixe de $2 pour un maximum de 20 mots; l'adresse et le numéro de téléphone sont gratuits.

Pour le même nombre de mots, une petite annonce encadrée de 1 colonne sur 1½ pouce de hauteur coûte $8.

Toutes les petites annonces doivent arriver à nos bureaux au plus tard à 13h., le lundi. Nos bureaux sont ouverts le midi, les vendredis et lundis.

MAISONS A VENDRE

A VENDRE Maison comprenant 5 chambre à coucher, salon, cuisine, chambre de bain, laveuse-vaisselle mobile, à l'état neuf. S'adresser à 723-3985.

A VENDRE Maison, pièce sur pièce, 8 pièces ½, 12 milles de Rimouski, terrain 178 X 200, échange accepté. Tél.: 723-9376.

A VENDRE Maison située près de l'université, maison unifamiliale 32 X 32, 11 pièces, terrain paysagé de 78 X 100. Possibilité de $405. par mois de revenus en location de chambres au sous-sol avec entrée indépendante. Prix $79,000.00 Tél.: 724-8801 ou (723-6493 heure repas).

A VENDRE Bungalow 28 X 44, au 209 Sainte-Cécile, Bic. Laissé pour 41,000.00, tél.: 736-5611 après 18 h.

A VENDRE Duplex "Maison jumelée" directement du propriétaire, prêt hypothécaire transférable à 15 ¼ %, située au Sacré-Coeur. Tél.: 724-5107 ou 735-2144.

A VENDRE Maison, directement du propriétaire, situé au 708 -5e rue, Rimouski-est. Tél.: 724-8953.

A VENDRE Maison, directement du propriétaire, grande maison de campagne à Trinité-des-Monts, 2e étages, 7 ½ pièces, $15,000.00. Tél.: 779-2544.

A VENDRE Maison moderne neuve, 25 X 37, 2 chambres à coucher. Tél.: 722-6313.

A VENDRE Directement du propriétaire, bungalow 6 et demi pièces, situé à 10 minutes du Centre-ville, prix à discuter, toute offre raisonnable sera acceptée. Tél.: 736-4430.

A VENDRE Maison mobile, Bonaventure 1979, 14 X 68, située à Rivière-Hâtée, vendue meublée ou non meublée, prix à discuter. S'adresser à 724-4446, demandez Renaud ou après 5 h à 736-5220.

A VENDRE Maison de chambres, 24 pièces dont 14 chambres, située au 300 avenue de la Cathédrale. Tél.: 724-6882.

A VENDRE Maison neuve directement du propriétaire. Taux d'intérêts 11 ¼ % avec revenus. Tél.: 723-4715

A VENDRE Maison unifamiliale, 6 chambres à coucher, 2 salles de bain, piscine. S'adresser à 251, Arthur Buies Ouest, Rimouski. Tél.: 724-9412.

A VENDRE Maison située à Pointe-au-Père, directement du propriétaire, très bas prix. Tél.: 723-8952.

LOGEMENTS A LOUER

A LOUER Logement 1 ½, meublé. Tél.: 723-8952.

A LOUER Logement 1 et demi, pour 1 ou 2 personnes, près du cegep, Paul-Hubert, et école de marine, tapis mur à mur, ainsi que chambres avec permission de cuisiner. Tél.: 724-9277.

A LOUER Logement 2 ½, meublé, chauffé, éclairé, situé Saint-Pie X. Tél.: 723-9604.

A LOUER Logement 3 ½, non-meublé, non-chauffé, situé Rimouski-est, entrée pour laveuse-sécheuse. $265. par mois. Tél.: 723-9166. Après 5 h.

A LOUER Logement 4 ½, $310.00 par mois, libre immédiatement. Tél.: 724-6752 ou 736-5810 le soir.

A LOUER Logement neuf, 3 et demi, 4 et demi, 5 et demi, rue de l'église, Nazareth. Tél.: 722-5155 ou 722-8652 ou 722-4978, Habitable immédiatement.

A LOUER Grand logement 5 ½, chauffé, situé boul. Saint-Germain ouest. Si intéressé 722-6752.

A SOUS-LOUER Logement 7 ½, meublé, chauffé, éclairé, remise, stationnement, prise individuelle. Libre le 1er août, situé à 435 Tessier. Tél.: 722-6371 après 17 h.

A LOUER Bureau 1300 pi. car, libre 1er avril, 124 Saint-Germain Est, Rimouski. Tél.: 723-3236

MAISONS A LOUER

A LOUER Sainte-Luce, Maison 1976 entièrement meublée, 2 étages et sous-sol fini, salle de lavage aménagée, terrain boisé et aménagé, discret et paisible, non-chauffé, non-éclairé, pour le 1er septembre. Tél.: 739-3513.

A LOUER Campeur-Winnebago 28 pi. tout équipé, avec C.B. faites vos réservations d'avance. Tél.: 724-9192.

A LOUER OU A VENDRE Libre le 1er juillet. Maison mobile, 3 chambres, construction récente et très bonne isolation. Située entre Sainte-Blandine et Rimouski à 10 minutes du centre-ville. Pour informations: 722-4940

A LOUER Chalet à Saint-Fabien sur mer, récent, douche, équipé au complet, situé à 24 est, libre à partir du 18 août 1-819-523-4015.

A LOUER Pour le 1er septembre, roulotte 30 pi. installée à 11 est, route du Fleuve est, Sainte-Luce. Aussi table de cuisine, chaise et chassis pour chalet. Tél.: 723-4550.

CHAMBRES A LOUER

A LOUER Chambres et pensions situés à 48 de l'église Sainte-Blandine, à visiter tous les jours de la semaine de 13 heures à 16 heures et de 19 heures à 21 heures. Tél.: 735-2195.

A LOUER Chambre meublé, permission de cuisiner, entrée indépendante, entre Cooprix et le Carrefour Rimouski. Tél.: 723-8862.

A LOUER Chambre pour jeune homme qui travaille, cuisine, chambre de bain, laveuse et sécheuse, Pointe-au-Père près de Rimouski-est. Tél.: 724-4226.

A LOUER Chambre double, déjeuner si désiré, endroit tranquille, située à Saint-Pie X. Tél.: 723-5125.

A LOUER 2 chambres, situées sur la rue du Rosaire, entre le cegep et l'Université, pour information le jour à 724-9192 ou le soir à 722-7634.

A LOUER Chambres, 474 boul. Saint-Germain ouest, près restaurant Petit Bedon. Tél.: 723-6876 ou 724-8029.

A LOUER Belles chambres ou doubles, meublées, chauffées, éclairées, permission de cuisiner, réfrigérateur individuel, lavabo, entrée indépendante, stationnement. Situées à divers endroits du Centre ville; rue de la Cathédrale, Saint-Germain, Evêché (près du Cegep) Saint-Ursule (près de l'Université) Léonard, Blais, Jean-Brillant, (près édifice provincial). Tél.: 723-3866 ou s'adresser au bureau de location au 283 est Saint-Germain.

A LOUER Chambre meublée, permission de cuisiner, poêle fourni, endroit tranquille, au 300 avenue de la Cathédrale, Rimouski. Tél.: 724-6882.

A LOUER Belle chambre, tapis mur à mur, accès à la cuisine, permission de cuisiner, située entre l'édifice du Gouvernement Provincial et le Carrefour Rimouski. Tél.: 723-7006.

A LOUER Chambres près du Cegep, Paul-Hubert et école de marine avec entrée indépendante, tapis mur à mur, permission de cuisiner, avec poêle et réfrigérateur, dans chaque appartement aussi 1 et demi, deux et demi à louer. Tél.: 724-9277.

A LOUER Chambre, équipé pour cuisine , libre immédiatement située au centre ville. Tél.: 723-9100 le jour ou 722-7205 le soir.

VOITURES A VENDRE

A VENDRE Jeep GMC "Jimmy" 1974, noir, roues mag, 4 pneus neufs, volant ajustable, air climatisé. En très bonne conditions. Tél.: 724-4477 heures de bureau.

A VENDRE Datsun 510, 1972, 79,000 mi., manuel, peinture neuve, alternateur neuf, tél.: 723-1391 le soir ou 723-1880 ext. 525 le jour.

A VENDRE Camion G.M.C. 1977, ¾ tonnes, parfaite condition. Tél.: 736-5398.

A VENDRE Rabbit 77, 45,000 Km, peinture neuve, en parfaite condition, aussi Mercury Bob cat 76, 4 cylindres, les deux transmission ordinaire, en bas du prix de cotation. Cause retour à l'étude. Tél.: 724-9532 ou 722-5944 après 19 h et demander Gilles.

A VENDRE Chevrolet Impala $950.00. Pour voir, s'adresser à 396, Robitaille, Ste-Agnès-

A VENDRE Jeep commando 1973, en très bonne condition. Tél.: 723-2279 ou 723-0001.

Yvan Nadeau
pharmacien
724-4411
124, rue Saint-Germain est, Rimouski.
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi de 9 à 21 heures, samedi de 9 à 17 heures.
Tél.: Résidence: 723-6008

Verreault & Dufour
pharmaciens
723-5661
161, Ave Rouleau, Rimouski
Québec
Jean-Pierre Verreault Rés. 723-9456
André Dufour Rés. 723-1791

Jean-M. Guay d.c.
DOCTEUR EN CHIROPRATIQUE
177 rue Lavoie Rimouski
Pour rendez-vous 723-3655

GILLES TREMBLAY
AUDIOPROTHESISTE
Prothèse auditive
Sur rendez-vous
Communiquez par téléphone entre 13h et 17h
862-4971
21, rue Verbois, Rivière-du-Loup. G5R 3Y7

chirurgiens-dentistes

Docteur *Gustave Leblanc*
Chirurgien-dentiste
125, rue de l'Evêché ouest
Rimouski
Heures de bureau: De 8h30 à 18 heures 5 jours par semaine
Tél.: 724-9192, 724-9198.

denturologistes

CLINIQUE DE FABRICATION, ET RÉPARATION DE PROTHÈSES DENTAIRES
Marie-Claire Deschênes D.D.
2 Place des Lilas
Pointe-au-Père
Rimouski
Sur rendez-vous
723-2956

Sur rendez-vous tél.: 722-8477
Richard Perreault, d.d.
DENTUROLOGISTE
475, Eudore Couture No 305 Rimouski G5L 5P4

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT TÉL.: 724-9755
Jean Chabot, d.d.
DENTUROLOGISTE
110 RUE ST-GERMAIN EST RIMOUSKI G5L 1A6

DENIS LAVOIE
représentant, division photocopieurs
bur: 723-7877
rés.: 722-7116
photocopieurs savin
bellavance inc.
192 est St-Germain, Rimouski

Ameublement de bureau
RICHARD BELANGER
Représentant service des ventes
Bur.: 723-7877 Rés.: 722-6739
bellavance inc.
192 est St-Germain, Rimouski

AGNEAU FRAIS À VENDRE
Carcasse de 30 à 45 lbs
POUR MECHOUI OU CONGÉLATEUR
Prix imbattable et service impeccable
Aussi: Peau de mouton avec toison et laine brute
Tél: 735-5150 ou 724-7613

Bur.: 506-735-3303
Rés.: 506-735-8123
113, 440 Avenue, Edmundston, N.B.

ENSEIGNES Impérial SIGNS LTÉE LTD.
MANUFACTURIER D'ENSEIGNES LUMINEUSES
VENTE - SERVICE - INSTALLATION
Représentant à Rimouski: Berthier Coulombe 723-2394

A VENDRE Plymouth Road Runner 1974, moteur 440 magnum. Tél.: 724-6325, 735-5184 et demander Pierre.

A VENDRE Ford Bronco 1974, millage 45,000. Tél.: 724-4881, 723-2217.

A VENDRE Oldsmobile Royale 88, deux portes, 1975, moteur 455 po. cu. 130,000 milles, en bonne condition ainsi que mécanique, carosserie, peinture. $500 non négociable. Tél.: 722-5079.

A VENDRE Datsun 510, 1972, automatique, 57,000 milles. Cause de départ. Prix: $450.00 Tél.: 723-7999 sur heure des repas.

A VENDRE Ford 1975, 2 tonnes, modèle F-100, 30,000 milles, avec plate-forme 8 X 14 pi. et excellente condition. Dickner Inc. 723-7936.

A VENDRE Camion G.M.C. 1973, tracteur moteur G.M. 318, transmission 95-13, essieux avant 12,000 lbs, essieux arrière 38,000 lbs. Pneus Michelin 1000 X 20, 1 moteur G.M. 318 diesel, 1 transmission 95-13 Hunder Brivs. Tél.: 418-364-7348 après 6 h.

A VENDRE Camionnette Type Van, Dodge 1972, série Tradesman 200, en bonne condition, avec jeu de pneus d'hiver. Tél.: 724-4477 (heures de bureaux).

A VENDRE Oldsmobile Toronado Brougham 1976, bas millage, tout équipée, en parfaite condition, peinture récente. Pneus Michelin y incluant pneus d'hiver. Tél.: 724-4477 (heures de bureaux).

A VENDRE Camion Ford 350, 1 ½ tonne, 1972, équipé d'une boite à bascule 8' X 11' avec ridelle en bonne condition. 4 pneus d'hiver inclus. Tél.: 724-4477 (heures de bureaux).

A VENDRE Plymouth Volare 1977 familiale, moteur 318 po. cu. 45,000 milles, très bonne condition mécanique. Aussi à vendre, moteur et transmission ford. Prix à discuter. Tél.: 724-7962.

A VENDRE Firebird Trans am 1980, 301-4 V, AM-FM stereo, cruise control, volant ajustable, toit en T, prix à discuter, s'adresser à le jour 724-4446 et demander Renaud, le soir 736-5220.

A VENDRE Surplus de machinerie, camion Ford 8000, 1972, 10 roues, moteur diesel neuf, dompeuse en très bon état. Souffleur 6 cards junior 1968, moteur diesel cummings 250. Camion 6 cards, 4 X 4, 1956. Tél.: 738-2996 ou 738-2997.

A VENDRE Camionnette Ford, Econoline 250, 1980, 30,000 milles, pneus michelin, hiver et été. Tél.: 724-2484 le jour ou 735-5034 le soir.

A VENDRE Buick Le Sabre, 4 portes, 1973, V-8, automatique, servo-freins, servo-direction, pneus été-hiver, radial propre. Tél.: 723-3566.

A VENDRE Chrysler 1970, moteur 383, 4 barils, encore très bonne carosserie, prix $400.00. Tél.: 723-1898 à l'heure des repas.

A VENDRE Cherokee Chief 1979, 13,500 milles à l'état de neuf acheteur sérieux seulement. Tél.: 724-4113 ou 723-2774.

A VENDRE Van 1974, trois quart de tonne, peinture neuve, rach sur le toit, finition intérieure, lavabo, poêle propane, tapis, échelle, etc. Volvo 1970, pour pièces. Pour information 736-5218 entre 8 et 10 heure a.m.

A VENDRE Pick-up Ford 1980, F-150, bas millage. Tél.: 722-4399 aux heures des repas.

A VENDRE Pièces d'autos usagés de différentes marques, incluant moteur, transmission et tout autres pièces. Si désiré. Pour information 724-5211 ou 739-4764.

Lisez bien

Madame, mademoiselle, monsieur qui voulez offrir un cadeau à votre épouse. Jeune fille qui préparez votre future demeure, offrez-vous une batterie de cuisine 5 ou 3 plis, un ensemble de vaisselle de marque renommée 8 couvercles, de la verrerie, de la coutellerie, des couteaux de qualité (5), des plats de Pirex, des bols à mélanger ainsi que de la lingerie 189 morceaux Tex-Made et un coffre en cèdre. Prix spécial. Pour informations ou démonstration gratuite à la maison

737-4276

A VENDRE Volks Beetle 74, roues mag, 4 amortisseurs coni, moteur; 2 carburateu Weber, échapement Headers, tête de compétition, arbre à cames ¾, moteur balancé, distributeur Bosh 009, freins à disques aux 4 roues, instrumentation complète, réflecteur d'air, peinture métallisée, radio Am-Fm, stéréo, système antivol. Parfait ordre, pour route ou slalom, tenue de route exceptionnelle, accélérateur extraordinaire' Prix $4,500 ferme. Acheteur sérieux seulement. Le soir à 722-7606.

A VENDRE Mercury Météor Rideau 500, 1976, très bonne condition, s'adresser à 869-2812.

DIVERS A VENDRE

A VENDRE Poêle Franklin, 26 pouces, sortie 8 pouces, parfaite condition. Tél.: 723-4187.

A VENDRE Piano Willis, approximativement 40 ans, Harmonie, en bon état, prix $2,500. Acheteur sérieux seulement. Tél.: 724-7689.

A VENDRE Chiots 2 mois, race Saint-Bernard, non enregistré, tél.: 724-2021.

A VENDRE C.B. Courrier Caravelle, base 23 canaux avec antenne. Réservoir à l'huile, 250 gallons. Tél.: 724-4625.

A VENDRE Chiot femelle, schnauzer géant, 3 mois, sujet d'exposition, famille sérieuse, heure des repas S.V.P. 739-4733.

A VENDRE Chiots Berger Anglais, $10.00. Tél.: 723-0001 après 6 h.

A VENDRE Voilier Guillard 16' cabiné, lesté, construction belle qualité, visible à Saint-Simon, devons vendre absolument, moitié prix $2500. Aussi bateau trailer - moteur 35, Tél.: 738-2952 après 18 h.

A VENDRE Tracteur de ferme Case David Brown 995, avec cabine Sims, chargeur frontal, double action, souffleuse Ber Vac, en parfaite condition. Tél.: 723-6997 ou 722-7414.

A VENDRE Trailer simple pour motoneige en excellente condition. A Sacrifier pour $150.00 Tél.: 722-7402 ou 723-7514.

A VENDRE A nos frais pour le méchoui ou le congélateur, carcasse 30 à 45 lbs, prix imbattable et service impeccable, aussi peau de mouton avec toison et laine brute. Tél.: 735-5150 ou 724-7613.

A VENDRE 5 ruches pleines (3 sont hivernales) extracteur à 4 cadres reversibles en plastique plus moteur. Un couteau à désoperculer, un réservoir de 500 gallons, 8 boites d'hivernement en contre-Plaqué, une planche à monter les fil dans rayon de voile de chapeau. Le tout ayant 3 ans d'usage. Tél.: 735-5293 après 5 heures.

A VENDRE Tracteur Caterpillar D7 turbo, parfaite condition $10,000.00 Tél.: 536-5731 ou 536-3106.

A VENDRE 2 trailer remorque, un neuf, l'autre usagé. Tél.: 724-2136.

A VENDRE Tente en toile, égyptienne - "Tentmaster" grandeur 7 X 9, pour 4 personnes, n'a servi qu'une seule fois, prix $80.00. Aussi Argenterie. Tél.: 723-4651.

A VENDRE ANTIQUITES. Table ronde, 4 chaises, vaisselier vitré, sideboard, le tout en chêne, - berceau à quenouille, armoire de coin rustique, banc-table, banc de quêteux, coffres, le tout en pin. - Banc d'entrée avec miroir bizoté, ensemble de salon, 5 pièces, en acajou, ainsi que choix complet de meubles, vaisselles et autres antiquités. Boutique Souvenance, 40 ouest route du Fleuve, Sainte-Luce. Tél.: 739-3572, ouvert tous les jours de 10 h à 21 h.

A VENDRE Ferme, ½ lot, rang 6, Saint-Narcisse, dimension un mille - 500 pi. faire offre par téléphone en soirée 514-665-2335 ou bureau à 514-873-5205 ou encore écrire à M. Olivier Tremblay, 10710 boul. Lévesque, Saint-Germain, Cté Laval.

A VENDRE Congélateur 15 pi. cu. blanc, état neuf, 1 an et demi d'usage. Aquarium, équipée, valeur de $50.00 pour $25.00. Tente usagée, 12' X 8' prix $25.00. Tél.: 739-3513.

A VENDRE Chevalet de peintre, modèle de studio, fixe, en pin, très stable, peut s'adapter à toile de 4 X 6, valeur de $160.00 au prix de $50.00. Tél.: 739-3513.

A VENDRE Timbres Canadiens neufs. Tél.: 723-7365 ou 724-6302.

A VENDRE Bateau 1975, 18 pi. moteur Volvo Penta, inbord - out bord, en bon état, prix à discuter. Tél.: 724-4392.

A VENDRE Mobylette 1979 marque Motobécane, en bonne condition, 1700 milles. Tél.: 723-4187.

A VENDRE T.V. couleur Admiral 14 po. Stéreo cassette 8 pistes, balayeuse Electrolux, très bon état, Kodak Polaroid. Tél.: 724-3964 ou 722-4916 entre 9 h et 11 heures le matin.

A VENDRE ANTIQUITES, une causeuse et une chaise de plus de 100 ans. Tél.: 724-2956 après 5h.

ATTENTION Importante collection de timbre à vendre, en tout ou en partie. Plusieurs spécialités. Tél.: 736-5820 le soir.

A VENDRE OU A LOUER Machines à écrire et à additionner, à calculer, Bellavance Inc. 192, rue Saint-Germain Est. Tél.: 723-7877.

A VENDRE Tapis tressés à la main, neufs et de toutes les couleurs, 6 ½ x 8. Tél.: 736-4709.

A VENDRE Téléviseur RCA XL100 couleur, 20', en très bon état, avec support, $350.00. Tél.: 723-2966 après 17 h.

A VENDRE Chaufferette catalytique au propane de marque Coleman. 15 lb-po. ca. Soupape d'arrêt de sûreté. 3 réglages de température. 2,500-5,000 UTA-H. Modèle 5445K-901. Tél.: entre 8 h et 16 h à 723-4800 ext. 303.

A VENDRE Ménage complet, prix $1,595. Tél.: 775-4361.

A VENDRE Bateau Charger "19", 210 H.P. Overdrive, bien équipé, en très bonne condition. Trailer gratuit. $6,600. Tél.: 722-6119.

A VENDRE Tente villa Diplomate, 2 chambres séparées. En excellente condition. Idéale pour couple avec 2 enfants. $300.00 Tél.: 723-6300 après 6 h.

A VENDRE Tente roulotte Bellevue année 70, toit rigide, 8 places, Tél.: 722-6554 à prix raisonnable.

A VENDRE Roulotte Apalache 1975, 21 pieds avec fenêtres doubles, isolée pour l'hiver, en excellente condition, prix très avantageux. Tél.: 723-8676.

A VENDRE Très belle roulotte "Dauphine" L'Islet, 1973, 27 pieds, à l'état neuf entièrement équipée avec auvent de 15 pieds, vitres doubles. Tél.: 723-6969 et fin de semaine 739-4600.

A VENDRE Chalet résidence habitable à l'année, poêle à bois et électrique, chauffage électrique, entrée pour laveuse et sécheuse, tapis mur à mur, grandeur 20 X 24, terrain boisé 28,600 pi2 avec lac, grande remise, situé à 5 milles du centre ville, route saint-Léon, Sainte-Odile. Le jour à 723-3783 et le soir 723-1319.

A VENDRE Magnifique chalet, meublé pouvant servir de résidence à l'année, situé à Sainte-Luce sur mer, libre immédiatement. Pour information 722-5114 ou 629-2851.

A VENDRE Chalet meublé, situé à 35 milles de Rimouski, habitable à l'année. Tél.: 724-2278.

TERRAINS A VENDRE

A VENDRE Lot à bois, 72 arpents, 2 ruisseaux, rang Neigette. Tél.: 723-9376.

A VENDRE ½ lot à bois à quelques milles seulement de Rimouski dans Sacré-Coeur. Tél.: 724-4625.

A VENDRE Terrains, un rue Horizon 95' x 90', un rue Alouettes 60' x 90'. Deux à Pointe-au-Père dont un de 80' x 106' sans taxe spéciale. Tél.: 724-2351.

A VENDRE Terrain commercial ou pour construction de logements multiples, situé boul. Sainte-Anne, à Pointe-au-Père. Aussi plusieurs terrains boisés à vendre. S'adresser au numéro 723-4866.

A VENDRE Terrain 65 pi. X 112 pi. dans le quartier de Sacré-Coeur, très belle vue sur la mer. S'adresser à 955 boul. Saint-Germain ouest. Tél.: 723-9361.

A VENDRE Magnifique terrain aménagé, situé boul. des Fleurs, Sacré-Coeur, gr. 85 X 95, avec service. Tél.: 722-6117 ou 724-4917.

A VENDRE Terrain à Mont-Comi, grandeur 12,500 pi. ca. Tél.: 723-5468.

A VENDRE Terre à bois, venez vous même choisir votre grand terrain boisé à des prix très bas. Nous avons plus de 200 acres à vendre, une partie avec lac, autre partie avec ruisseau, le tout boisé érable et bouleau, certain endroit boisée sapin et épinette, idéal chalet, plaisance, chasse, bois de chauffage ou commercial... Le tout situé hors du zonage agricole, environ 20 minutes de Rimouski. Pour information, entre 17 et 19 heures. Tél.: 722-7002 ou 722-6595.

ingénieurs-conseils

roy, bergeron, dupont, desmeules thibault & associés
ingénieurs
conseils

Denis Thibault ing.

84 St-Germain Est, suite 214
Rimouski, Qué. G5L 1A6
(418) 723-5027

Gendron Horvath Legault & Associés
Ingénieurs-conseils
Gérants de projets

Structure, municipale
Mécanique, Electrique
Economie d'énergie
Expertise, Estimation

Serge L'Homme
Ingénieur

275 Arthur Buies Ouest Tel: 722-6875

Angers, Drouin, Simard & Ass Ltée

- Mécanique, électricité
- Conservation de l'énergie
- Structure
- Voirie
- Dessin mécanique
- Accoustique & vibration
- Hygième industrielle
- Informatique

140, rue Saint-Germain Ouest
Bureau 11 (sous-sol) 722-8877

Gilles Dupuis
Ingénieur

notaires

Raboin, Bellavance et Raboin
Notaires
Conseillers juridiques

RONALDO RABOIN LL.L.
LOUIS BELLAVANCE LL.L.
GILLES RABOIN LL.L.

320, rue Saint-Germain est
Suite 302
Rimouski
Tél.: 723-3127

GEORGES H. DUBE, LL.L. JEAN GIRARD LL.L.
les notaires
Dubé & Girard
conseillers juridiques

Tél.: (418) 723-3635 14, rue Saint-Germain est, Rimouski.

Bérubé & Bérubé
Notaires
Joseph Bérubé ll.l.
Pierre Bérubé ll.l.

30, rue de l'Evêché est, Rimouski 723-2342

Charles Gosselin, notaire
et conseiller juridique

125 Boul. René-Lepage, Edifice B, Suite 200
124, rue St-Germain Est
Rimouski G5L 1A7
Bur.: 723-2171
Rés.: 723-5906

avocats

JEAN BLOUIN
Avocat et procureur

216, ave de la Cathédrale
Rimouski
724-2031

VALÈRE M. GAGNÉ LL.L.
AVOCAT ET PROCUREUR

124 St-Germain est, Edifice B. suite 201-B
C.P. 727, Rimouski, G5L 7C7
Bur.: (418) 724-8855 Rés.: (418) 724-2840

J. CLAUDE GAGNON
c.r.
NORMAN DUMAIS
Avocats
22 rue de l'Evêché Est
Rimouski
Tél.: 723-3179

MICHEL TESSIER
AVOCAT

116, rue Saint-Germain ouest 723-7861

Jeannot-H. Roy, LL.L.
AVOCAT

Suite 305
148 St-Barnabé,
Rimouski
Tél.: (418) 723-0434

Gendreau, Pelletier, Lavallée, Langis, Bérubé, Savoie
AVOCATS

Marion Pelletier, LL.L.
Claude-H. Gendreau, LL.L.
Denis Lavallée, LL.L.
Dominique Langis, LL.L.
Jacques Bérubé, LL.L.
Louis Savoie, LL.L.
Reine-Marie Roy, LL.L.
Pierre Proulx, LL.L.

41, rue de l'Evêché ouest,
Rimouski, Tél.: (418) 724-4416

CASGRAIN, CREVIER, BLANCHET, GAGNON & DESROSIERS,
AVOCATS
184 Ave Cathédrale, Rimouski - Tél.: (418) 723-3302
(Édifice BCN Rimouski)

André P. Casgrain, C.R.
Marcel Crevier, M.S.C., LL.L.
Gilles Blanchet, B.A., LL.L.
Gilles Gagnon, LL.L.
Gaston Desrosiers, LL.L.
Claude Lamarre, LL.B.
Guy Voyer LL.B.

JEAN-MARIE CHASSE
B.A. L.L.L. AVOCAT

10, rue de l'Evêché est, Rimouski 723-2354

$ OCCASIONS D'AFFAIRES

ATTENTION Remises en bois, gr. 8' X 6', 8' x 10', 8' x 12', 8' X 14' autres grandeurs sur demande. Remise du B.S.L. Enr. M. Réginald Gagnon, prop. Tél.: 869-2859 ou 869-2032.

ACHETONS ET VENDONS Meubles et articles usagés en bon état, s'adresser au magasin de Seconde Main Enr, 208 rue Saint-Cyprien, ancien entrepôt d'Anjou. Tél.: 723-4611.

ATTENTION Maintenant disponible: Salle pour réceptions de tous genres. Mariage, clubs sociaux, 5 à 7. Service de bar et traitance, musique si désirée. Salle occupée auparavant par le Club des Vétérans de Rimouski. S'adresser pour informations au 254, rue Saint-Germain est à 724-4113 ou à 723-2774. Réservez tôt.

BUREAU À SOUS-LOUER

Grandeur: 761 pieds carrés
Entièrement aménagé
Situé à l'ÉDIFICE LE SÉJOUR
320 est, rue St-Germain

Pour de plus amples informations, com poser: 722-3321

A vendre

Commerce bien établi comprenant boutique-cadeaux et tabagie dans le centre-ville de Matane en opération depuis 20 ans. Rénové à neuf. Très bonne rentabilité. Raison : cause santé. Personne sérieuse seulement. Communiquez le soir: 562-2458 ou 562-3537
M. Pineault
492 Ave Desjardins
Matane G4W 2Z9

RIMOUSKI REMBOURRAGE
Réginald Proulx
Spécialité rembourrage
Vente de meubles
ESTIMATION GRATUITE
263 Laval Nord, Rimouski. **723-4217**

assurances

brisson & ass
COURTIERS D'ASSURANCES
140, rue Saint-Germain ouest (724-4127)
Suite 100 - Rimouski.

Assurances Heppell Inc.
COURTIERS
en assurances générales
30, rue de l'Evêché est, C.P. 1088, Rimouski, G5L 7E2
Tél.: 723-3570 723-3576

Laurent Lévesque
REPRÉSENTANT
Bic, Rimouski
736-4717

Assurance-Vie
Assurance-Groupe
Régime de retraite
LES ARTISANS COOPVIE

G. Lavoie Toiture

Spécialité
Bardeaux d'asphalte

Estimation Gratuite

Route 232, Sainte-Blandine
Rimouski **Tél.: 735-5361**

LES ENTREPRISES INC
PERENNE
ENTREPRENEUR GENERALE
construction commerciale
construction résidentielle
rénovation de tout genre
bâtiment agricole
service de dessin
Jean-Guy Proulx C.P 1051 723-1710 Rimouski

ARMOIRES de la POINTE enr

J.P. Coats
SPECIALITES
ARMOIRES ET VANITES
22, boul. Sainte-Anne
Pointe-au-Père
723-2734

LOGEMENTS A LOUER

LOCATION IMMÉDIATE
Août

BUREAUX À LOUER 500 et 600 et 1300 pieds carrés.

1 ½ pièce meublé, tout inclus **$220.**

1½ pièce meublé tout inclus **$200.**

CHAMBRES À LOUER
$24, $26, $28, par semaine

Société Générale Documentation de Rimouski (SGDR)
Da St-Germain E Suite
Tel 723-4378
Administration et location d'immeubles à logements à bureaux et commerciaux

Mois de l'immeuble chez Inter-Cité

A VENDRE Inter-Cité COURTIER à la service des Québécois

Lac Noir, chalet habitable à l'année, 2 chambres à coucher, complètement meublé.
Nicole Drapeau 723-1373 722-7695

3e Rang ouest, Bic, cottage 26 x 23, rénové en 1975, 4 c. à c., chauff. électrique, garage, terrain de 10,000 p.c.
Georges Gendreau 724-6130 722-7695

Garantie P.E.C., Nazareth, près des écoles, bungalow impeccable 3 c. à c., salle à diner, terrain 6,325 p.c., arbres, asphalté, $43,600
Denise Gendreau 724-6130 722-7695

Pointe-au-Père, duplex (2 côtés), peut devenir 4 logements. Pour renseignements
Nicole Drapeau 723-1373 722-7695

Garantie "P.E.C." St-Anaclet, quartier récent, bungalow 24 x 40, s. sol partiellement aménagé, garage, terrain de 13,500 p.c. Prix raisonnable
Georges Gendreau 724-6130 722-7695

Ste-Luce, bord de l'eau, 16,000 p.c. chalet 3 c. à c., foyer int. et ext., rénové en 1980. C'est à voir.
Denise Gendreau 724-6130 722-7695

Garantie "P.E.C." Bungalow 30'8" x 24'4" sur 36,000 p.c. de terrain boisé, garage de 14' x 22'. Pour information.
Nicole Drapeau 723-1373 722-7695

Garantie "P.E.C." Ste-Odile, rue Thomas Taschereau, bungalow 40 x 26, 3 c. à c., 1 bureau et salle de jeux finis au s-sol, ext. 4 côtés en briques, terrain 11,000 p.c.
Georges Gendreau 724-6130 722-7695

St-Robert, rue Dubé, bungalow, grand 6½ pièces, beaucoup de rangements, revenu 3½ pièces, prix intéressant
Denise Gendreau 724-6130 722-7695

Garantie "P.E.C." Sacré-Coeur, vue magnifique sur le fleuve, 40 x 26, 7½ pièces spacieuses, grands rangements, Hyp. 12½ % échéance sept. 81
Georges Gendreau 724-6130 722-7695

Garantie P.E.C., Sacré-Coeur, vue sur le fleuve, superbe résidence, ext. briques et cèdre, 2 foyers, planchers chêne et céramique, terrain de 50,000 p.c.
Georges Gendreau 724-6130 722-7695

Les Hauteurs, 2e Rang ouest, cottage 4 c. à c., renové en 1974, terrain 145 x 155, prix raisonnable.
Denise Gendreau 724-6130 722-7695

St-Fabien, Rang 1 ouest, ferme de 160 arp., résidence de 7½ pièces, grange, 3 hangars, prix intéressant
Georges Gendreau 724-6130 722-7695

St-Charles Garnier, ferme de 100 acres carrés, maison, bâtiments, équipements et animaux, plus 1 lot à bois de 100 acres carrés.
Denise Gendreau 724-6130 722-7695

Garantie "P.E.C." St-Anaclet, secteur résidentiel, bungalow 36 x 24, année 1975, chauff. élect., 3 c.à c.
Denise Gendreau 724-6130 722-7695

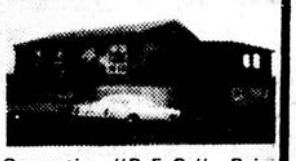

Garantie "P.E.C." Prix spécial "Aubaine" Pte-au-Père, rue des Jonquilles, 26 x36 entrée split, armoires en chêne, s. sol fini, terrain 8,650 p.c. Hyp. 10½ % éch. nov. 83
Georges Gendreau 724-6130 722-7695

Garantie "P.E.C." St-Robert, coin tranquille, cottage 4 c. à c., garage, terrain aménagé de 8,160 p.c. Une offre est demandée
Denise Gendreau 724-6130 722-7695

Garantie "P.E.C.", Pointe-au-Père, Boul. Ste-Anne, bungalow neuf 42' x 27' 3 c. à c., 2 salles de bain, hyp 14%
Daniel Plante 798-4275 722-7695

Garantie P.E.C., Sacré-Coeur, rue des Vétérans, vue sur le fleuve, intérieur très coquet, foyer, cont. supérieure, grand terrain boisé. Il faut visiter
Georges Gendreau 724-6130 722-7695

PRIX REVISÉ
Rue Labbé, Résidence de 4½ pièces, grandes chambres, chauff. élect., revenu d'un 4½ pièces.
Denise Gendreau 724-6130 722-7695

Rimouski, maison de chambres, près du Cegep, bonne rentabilité, hyp. intéressante, Consultez Nicole Drapeau 723-1373 722-7695

Place Dionne **722-7695**
135 des Gouverneurs Rimouski

ON RECHERCHE Logement 2 ½ ou 3 ½, meublé ou semi-meublé. Tél.: 723-2067 ou 739-4522.

ON DEMANDE GARAGE: achèterais vieux garage 10' X 20' en panneaux de bois; ou garage facilement démontable. Tél.: 724-9349.

GARDIENNES

ON DEMANDE Aide-familiale pour famille de deux enfants, dont un d'âge scolaire, à Rimouski-est, de 9 à 17 heures. Tél.: 724-2678.

Le Centre de Services Sociaux du Bas du Fleuve a besoin de familles d'accueil pour l'hebergement et l'éducation d enfants et en particulier d'adolescents ainsi que pour l'hébergement d'adultes et de personnes âgées. Pour renseignements, communiquer à 723-1250 secteur ressources.

PRIERE AU SAINT-ESPRIT Saint-Esprit, toi qui m'éclaircis tout, Toi qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, est avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi, dans la gloire éternelle. Merci de tamiséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraitre difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée. S.P.

Logements à louer

à Sacré-Coeur
3½ et 4½ pièces
Triplex 4½ et 5½ pièces

Disponibles immédiatement

Tél.: 724-6752

BUREAU DE PODIATRE

Mme Normande Parino
Podiatre

Bureau vendredi et samedi à tous les 15 jours.

114, rue Joly
Rivière-du-Loup
(voisin du salon Cendrillon)
Sur rendez-vous 867-2034

Bureau à Québec
1486, boul. Saint-Cyrille ouest
Québec G1S 1X2
Tél.: 688-1685

Ville de rimouski

205, rue de la Cathédrale
Case postale 710
Rimouski (Québec)
G5L 7C7
Tel.: (418) 723-3313

Avis Public

La ville de Rimouski informe la population que les bureaux de l'Hôtel de ville, Garage municipal et Bibliothèque municipale seront fermés le **vendredi 7 août 1981**, jour de congé férié des employés municipaux.
Donné à Rimouski, ce 29 juillet 1981

Les Echafaudages du Bas St-Laurent Inc

1063, rue du Phare,
Pointe-au-Père

VOUS OFFRE LES SERVICES SUIVANTS:

- Vente et location d'échafaudages.
- Tout genre de soudure
- Béton prêt pour emporter (une verge ou moins)
- Tuiles pour patio, à prix compétitifs
- Tôle galvanisée sur mesure
- Convoyeur à louer.

723-9567

À VENDRE

Maisons neuves directement du constructeur, situées rue des Passereaux (Plaza Arthur Buies) aussi Sainte-Odile et Sacré-Coeur, prêts acceptés et assurés par la SCHL. Pour informations à la Construction du Golfe. Tél.: 723-6826.

Local commercial à louer

Local
pour bureaux
ou pour
entrepôt
723-4363

location administration rimouski enr.
36 duchesne,
rimouski, qué.
* 723-4363 *

construction
j b st pierre inc.
cp 998 105 boul ste anne rimouski

SPECIALITES:

- CLOISONS SECHES
- URETHANE GYCLEE
- REVÊTEMENT IGNIFUGE "ZONOLITE 3300"
- ISOLATION RIGIDE & SEMI-RIGIDE
- PLAFONDS SUSPENDUS
- JET DE SABLE
- MACONNERIE
- ENDUITS
- VENTE DE BRIQUE: ALBA, CITADELLE, DOMTAR, EAST ANGUS
- VENTE DE MATERIAUX SPECIALISES

COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RESIDENTIEL

ESTIMATION GRATUITE

723-2031

Locaux à louer

BUREAUX: **4000 pi.ca.** pouvant être subdivisés et aménagés selon les besoins du client.
ENTREPOT et ATELIER: **5200 pi.ca.** dans un magnifique complexe immobilier polyvalent situé au 431 des Artisans dans le parc industriel de Rimouski.

VASTE STATIONNEMENT

(418) **724-4469**

SOLIMEQ

GROUPE JRL

Fieri Facias de Terris
Canada-Prov. de Québec
Cour Supérieure District de Rimouski
No 100-05-000234-79-6

LAURENTIDE ACCEPTANCE CORPORATION LTD

, corporation légalement constituée ayant une place d'affaire au 64, Notre-Dame, à Trois-Pistoles, district de Kamouraska, demanderesse, contre Hercule Pelletier, domicilié et résident à Biencourt, district de Rimouski, défendeur.
Partie du lot VINGT-NEUF (Ptie 29) rang 4, située en la Paroisse de Biencourt, mesurant 200 pieds de largeur sur 250 pieds de profondeur, bornée au sud-est et au nord-est à des chemins publics et deux autres côtés au résidu du lot 29, avec la maison y érigée, circonstances et dépendances.
La mise à prix est fixée à 7 995.00 $ représentant 25% de l'évaluation municipale portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.
Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Rimouski, au 320 est, rue St-Germain, à Rimouski, Province de Québec, le VINGT-QUATRIEME JOUR DE SEPTEMBRE 1981, à QUATORZE heures.

Le Shérif-adjoint
Annette Blais

Bureau du shérif
Cour Supérieure
Rimouski, 23 juillet 1981

Appel d'offres

PROJET:
Réfection de toiture
Ecole New-Richmond
New Richmond
Comté Bonaventure, Qué.
PROPRIETAIRE:
Commission Scolaire de Tracadièche
C.P. 220
Maria, Cté Bonaventure, Qué.
GOC 1YO
No de tél.: (418) 759-3404
ARCHITECTE:
Firmin Lepage, d.é.a.m.
333, rue Taché est
Rimouski, Qué.
No de tél.: (418) 723-9043
La Commission Scolaire de Tracadièche, propriétaire, demande des soumissions pour la réfection de la toiture de l'Ecole New-Richmond située à New-Richmond, Cté Bonaventure, Québec.
Éligibilité: Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution de ces travaux les personnes ayant leur principale place d'affaires au Québec et possédant un permis de la Régie des Entreprises de Construction du Québec.
Obtention des documents: Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, à compter du 10 août 1981, contre un dépôt non remboursable de cinquante (50.00$) par chèque visé ou mandat, libellé au nom de la Commission Scolaire de Tracadièche.
Garantie: La soumission devra être accompagnée d'un chèque visé émis à l'ordre de la Commission Scolaire de Tracadièche et représentant dix (10%) pour cent du montant total de la soumission ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de trente (30) jours, à compter de la date d'ouverture des soumissions.
Remise des soumissions: Les soumissions, l'original et deux copies, dans des enveloppes cachetées et adressées à:
Commission Scolaire de Tracadièche
Centre Administratif
C.P. 220
Maria, Cté Bonaventure, Québec
GOC 1YO
A l'attention de M. Bernard Poirier, directeur de l'équipement, seront recues jusqu'à seize heures (16 hres 00), heure en vigueur localement, le 21 août 1981, pour être ouvertes publiquement, au même endroit, le même jour, à vingt heures (20 hres 00).
Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 3322 en date du 8 novembre 1971.
Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelqu'autre des soumissions recues.
Commission Scolaire de Tracadièche
Par: Monsieur Y. Bernard Poirier
Directeur de l'Equipement

MAISON À VENDRE

DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE

Splendide maison unifamiliale de style alpin 27' x 27', 2 chambres, idéal pour professionnel.

- située au 324, route Neigette, à Saint-Anaclet
- fastueux terrain de 464' x 369'
- balcon extérieur avec magnifique vue panoramique sur le fleuve.
- luxueuse finition intérieure en pin de Colombie, avec plafond cathédrale, superbe finition extérieure en pin de Colombie et couverture en bardeaux de cèdre.
- foyer à combustion lente avec souffleur
- Hypothèque à 10 %

PRIX RÉDUIT

Tout acheteur sérieux, appelez à frais viré au numéro suivant:

418-589-9845 (Hauterive)

A VENDRE Inter-Cité

AGENTS IMMOBILIERS

Jusqu'à 100% commissions

Inter-Cité le premier courtier indépendant au Québec vous offre une carrière dans le domaine immobilier.
Si vous êtes ambitieux, possédez une 11e année, êtes dynamique, honnête et avez entre 25 et 55 ans, une carrière chez Inter-Cité vous attend.
Nous offrons: bonis, bénéfices sociaux, possibilité de devenir actionnaire, assurance santé, service international de relocalisation, journal immobilier, plan exclusif de garanties sur les maisons uni-familiales, etc.

INTER-CITE OFFRE PLUS:

COMMISSIONS (partie de l'agent)	CIE	AGENT	BONI
$ 0. à $12,000.	50%	50%	—
$12,000 à $15,000	50%	50%	5%
$15,000 à $18,000	50%	50%	10%
$18,000 à $20,000	50%	50%	15%
$20,000 à $35,000	50%	50%	20%
Plus $35,000	—	100%	—

Monsieur... madame pour une nouvelle carrière dans l'immobilier

P.H. EVERELL 628-6735
INTER-CITÉ Courtier

carrières et professions

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS QUE LA COMPAGNIE "FONDATION CÔTÉ RIOUX INC."

Demande au Ministère des Consommateurs Coopératives & Institutions Financières (ou: ou Directeur), la permission de se dissoudre.
Rimouski, ce 23 juillet 1981
Gendreau Pelletier & Associés
Procureur de la compagnie

A VENDRE

Très beaux terrains situés près du fleuve à Pointe-au-Père, prix très raisonnable, pour plus d'information

722-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE RIMOUSKI
COUR SUPÉRIEURE

NO: 100-05-000220-81-1
Walter Pelletier
demandeur
-vs-
LOUIS FRÉCHETTE, ci-devant résidant et domicilié à Biencourt, district de Rimouski, et maintenant de lieux inconnus,
défendeur
-et-
La Société Centrale d'Hypothèques et de Logements & A.I.
mis en cause

ORDONNANCE

Il est, par les présentes, ordonné au(x) défendeur(s) de comparaitre personnellement ou par le ministère de son (leur) procureur, au Greffe de la Cour Supérieure du district de Rimouski, et ce, dans un délai de UN MOIS à compter de la première publication du présent ordre dans LE PROGRES-ÉCHO.

Prenez avis qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention.
BUREAU DU PROTONOTAIRE
Rimouski le 23 juillet 1981
Protonotaire-adjoint C.S.
District de Rimouski

Me Michel Tessier
116 ouest St-Germain
Rimouski, P.Q.
Proc. du demandeur

REPRÉSENTANT(E)S INDUSTRIEL(LES)

Dû à l'expansion constante de l'entreprise, nous sommes à la recherche de représentants(es) dans les régions suivantes: Rimouski, Matane, Chandler, Gaspé et Baie des Chaleurs ou les environs.

Nous sommes spécialisés dans la vente en gros: de boulons, vis, chaines, papiers sablés, etc...

Conviendrait bien à une personne qui est déjà dans la vente de d'autres lignes de produits auprès des industriels et des institutions.

Commission avantageuse. Contactez:
M. Jean-Claude Boutin, C.A.
(418) 651-7975
Samson & Fillion Ltée, grossiste
343 St-Paul, Québec, 692-3971.

CENTRE HOSPITALIER DE CHANDLER

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

Le Centre Hospitalier de Chandler, un établissement de 131 lits de soins généraux, situé dans une région touristique et industrielle en Gaspésie, est à la recherche d'un(e) directeur (trice) des services professionnels.

NATURE DES FONCTIONS
Sous l'autorité du Directeur Général, le Directeur des Services Professionnels exerce les activités et fonctions visées à l'Article 81 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux et ses règlements. Il aura notamment pour responsabilité première de coordonner et surveiller les cativités professionnelles et scientifiques de l'établissement dans le but d'assurer la qualité des actes médicaux et dentaires.

EXIGENCES DU POSTE
- Médecin en règle avec la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec.
- Habilité à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes.
- Qualité de leadership, esprit de synthèse et intérêt scientifique.
- Expérience dans des fonctions pertinentes en milieu hospitalier sera considérée.
- Temps complet

RÉNUMÉRATION
Suivant les qualifications du candidat et la politique de rémunération des cadres du Ministère des Affaires Sociales.

INSCRIPTION
Faire parvenir votre candidature et votre curriculum vitae dans une enveloppe marquée "Directeur des Services Professionnels" avant le 15 août 1981 à :

M. Yves Lambert,
Directeur Général
Centre Hospitalier de Chandler
250 Mgr. Ross, C.P. 100,
Chandler, Cté Gaspé, Qué.
G0C 1K0
Tél.: (418) 689-2261

LE C.L.S.C. DE MATANE RECHERCHE

UN(E) TECHNICIEN(NE) EN ASSISTANCE SOCIALE

(TEMPS COMPLET)

Centre d'activité: Module Socio-Communautaire.
Nature de la fonction: Sous l'autorité du Coordonnateur Socio-Communautaire:
- Exercer des activités à caractère social selon les techniques propres à sa profession;
- Evaluer et référer les demandes de consultation sociale aux ressources spécialisées appropriées;
- Participer à la coordination du travail des auxiliaires familiales;
- Organiser et travailler au service d'information-référence.

Exigences:
- Détenir un diplôme de fins d'études collégiales avec spécialisation en techniques d'assistance sociale d'une école reconnue par le Ministère de l'Éducation.
- Posséder des aptitudes au travail multidisciplinaire.
- Posséder une voiture.

SALAIRE:
Selon l'échelle en vigueur de la convention collective de la Fédération des Affaires Sociales (CSN)
PORT d'ATTACHE: C.L.S.C.-Matane
Toute personne intéressée par ce poste doit faire parvenir sa demande d'emploi accompagnée de son curriculum vitae avant le 14 août 1981 à 16h30 à l'adresse suivante:

C.L.S.C. de Matane
A/S Monsieur Michel Asselin
Directeur Général
349 St-Jérôme
Matane (Québec)
G4W 2A8

Par Michel Asselin
Directeur Général

Travaux publics Canada — Public Works Canada

ENTREPRISES

Appel d'offres 81R-060P - Reconstruction du débarcadère (Côté ouest) Percé, Comté de Gaspé (Québec).
On peut consulter les documents de soumission aux Bureaux de l'Association de la Construction de Rimouski, Québec & Montréal; à notre bureau de ministère à Québec et également au Bureau de Poste de Percé (Québec)
Date limite: le mercredi 26 août 1981
Dépôt: $25.00
Renseignements: (418) 722-3000

Canada

TECHNICIEN DE TRAVAUX PRATIQUES

(génie civil)
Nature du Travail:
Assiter le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire, de stages ou d'ateliers.
Attributions caractéristiques:
Conformément au plan de classification régissant le personnel technique.
Qualifications requises:
Détenir un diplôme d'études collégiales en technologie du bâtiment et des travaux publics (option: génie civil).
Nature du poste:
Poste régulier à temps partiel soit à demi-temps. Toutefois, ce poste pourra éventuellement en devenir un à temps complet.
Traitement:
Sur la base d'un salaire annuel de: minimum $15,160.00, maximum $23,951.00
Entrée en fonction:
Entre le 1er et le 30 septembre 81, dépendamment de la disponibilité du candidat.
Fin du concours:
Le vendredi, 14 août 81.
Les candidatures accompagnées des documents attestant la formation doivent parvenir au plus tard le 14 août 81, au:

Directeur du personnel
CEGEP de Hauterive
537, boul. Blanche
Hauterive G5C 2B2

Parcs Canada — Parks Canada

APPEL D'OFFRES

Projet: 81-1666 Halte routière
Cap-des-Rosiers
Parc National Forillon
DES SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet ci-haut mentionné et adressées à:
Administrateur des Contrats
Parcs Canada - Région du Québec
1141, route de l'Eglise, 1er étage
Case postale 10275
Sainte-Foy (Qué.)
G1V 4H5
Tél.: 694-4291 (indicatif régional 418)
seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Québec) le 26 août 1981.
Les soumissions devront être présentées sur les formules du Ministère et pour la totalité de l'ouvrage, comme indiqué dans les documents d'appel d'offres.
Les plans, devis et documents de soumission qui s'y rapportent, peuvent être obtenus à l'adresse précitée sur présentation d'un CHEQUE VISÉ de $25.00 à l'ordre du Receveur général du Canada, ou au
Bureau du district
District de la Gaspésie
65 rue Morin, édifice Sobey
Gaspé (Qué).
G0C 1R0
Téléphone: 385-5505 (indicatif régional 418)
Le dépôt sera remboursé dans les quatorze jours de l'adjudication du contrat si la série complète de plans et devis est retournée, port payé, en bon état.
Lieux d'examen des plans et devis.
Association de la Construction, 136 rue St-Louis, Rimouski (Québec) et aux deux adresses mentionnées plus haut.
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région du Québec,
Gilles Desaulniers

Québec, le 27 juillet 1981

Canada

J'aime bien mieux Le Pentagone

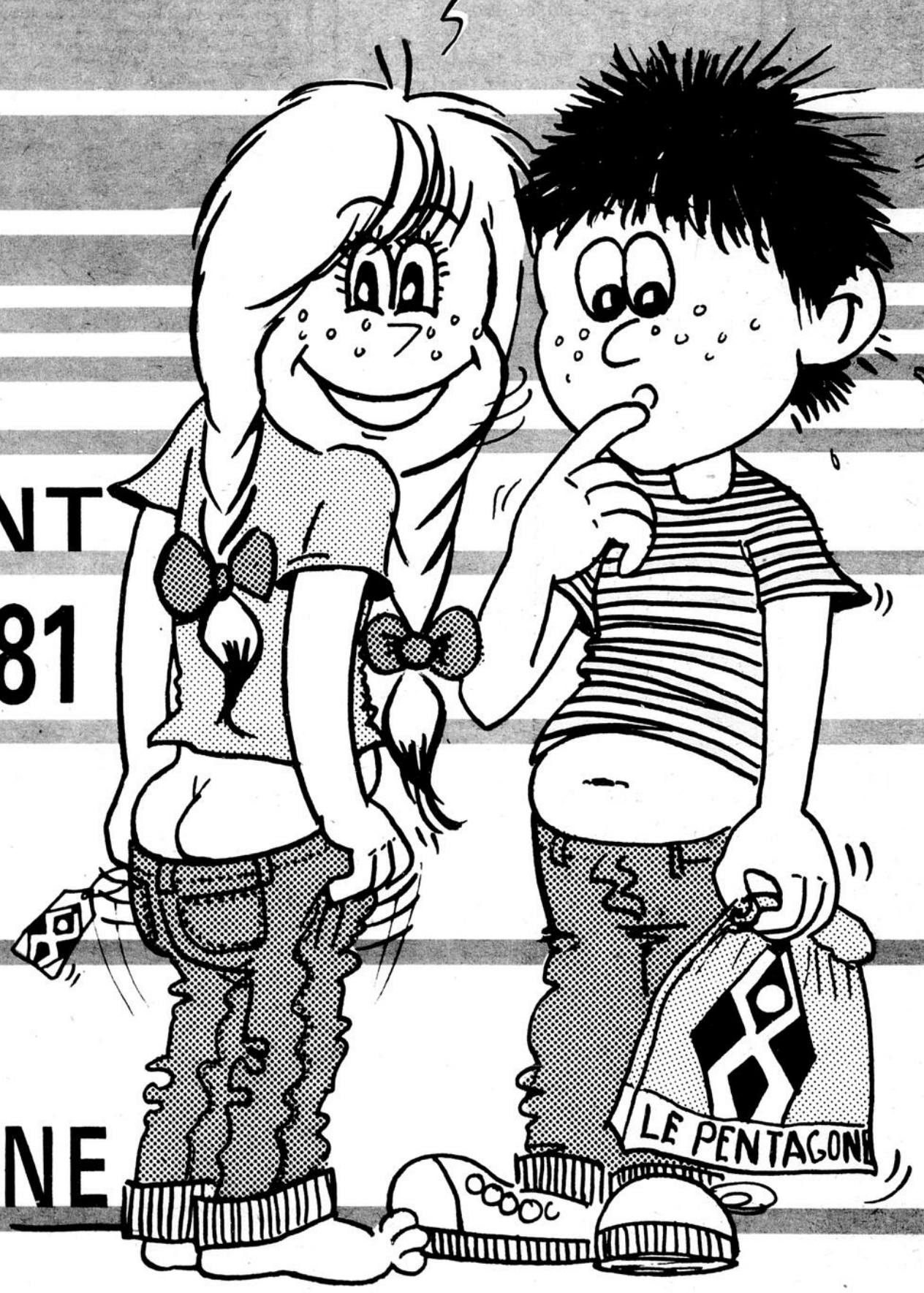

ÉCOULEMENT
FINAL d'été 81

EXEMPLE:
TOUS LES JEANS DE COULEUR

15.00 ou 2/28.95

PENTAGONE

RIMOUSKI - PORT-CARTIER - RIVIÈRE-DU-LOUP - SEPT-ILES - MONT-JOLI

Jeanius® Jeans

Pour plus de confort